

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés
de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 1997
et Rapport du Comité des
commissaires aux comptes**

**Assemblée générale
Documents officiels • Cinquante-troisième session
Supplément No 5A (A/53/5/Add.1)**



Nations Unies • New York, 1998

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
SIGLES	vii
LETTRES D'ENVOI ET DE CERTIFICATION	ix
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1997	1
II. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	18
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
IV. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE BIENNAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1997	61
Vue d'ensemble Dépenses et recettes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	62
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre	64
État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	68
Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	70
État I Recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	71
I.1. Activités financées sur les ressources ordinaires	71
I.2. Activités financées sur les autres ressources	73
État II Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre	74
II.1. Activités financées sur les ressources ordinaires	74
II.2. Activités financées sur les autres ressources	76
État III État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	78
III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires	78
III.2 Activités financées sur les autres ressources	80

TABLEAU DES MATIÈRES (suite)

		<u>Page</u>
État IV	Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	82
	IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires	82
	IV.2 Activités financées sur les autres ressources	83
Tableaux complémentaires aux comptes		84
Tableau 1	Ressources ordinaires : Recettes diverses - montant net pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	84
Tableau 2	Dépenses au titre des programmes par organisme d'exécution et par source de fonds	85
	Tableau 2.1 Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique par agent d'exécution et source de fonds pour l'exercice biennal 1996-1997	87
	Tableau 2.2 Dépenses au titre des programmes par agent d'exécution et source de fonds pour les 12 mois terminés le 31 décembre 1996	88
	Tableau 2.3 Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique par agent d'exécution et source de fonds pour les 12 mois terminés le 31 décembre 1996	89
Tableau 3	Budget d'appui biennal : activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion d'administration et appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	90
Tableau 4	Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut par grandes catégories de dépenses) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	91
Tableau 5	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	92

TABLEAU DES MATIÈRES (suite)

		<u>Page</u>
Tableau 5.1	État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	111
Tableau 5.2	Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	118
Tableau 5.3	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	125
Tableau 5.4	État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion	126
Tableau 6	Services d'appui remboursables et activités accessoires	127
Tableau 6.1	Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	129
Tableau 6.2	Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 1997	132
Tableau 6.3	Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	133
Tableau 6.4	Services d'appui remboursables : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	135
Tableau 6.5	Activités spéciales : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	137
Tableau 6.6	Bureau des services d'achats interorganisations : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	139

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>	
Tableau 7	Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	140
Tableau 7.1	État des fonds d'affectation ponctuelle des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	145
Tableau 7.2	Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997	157
Tableau 7.3	Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions	159
Tableau 8	Placements au 31 décembre	161
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS		164

SIGLES

AECE	Agence espagnole de coopération internationale
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
BAfD	Banque africaine de développement
BAfD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
CCI	Centre du commerce international
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
DEVNET	Réseau d'information sur le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FANUERN	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GIF	Gestion de l'information financière

HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	organisation non gouvernementale
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
SIG	Système intégré de gestion
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPU	Union postale universelle
VNU	Volontaires des Nations Unies

Le 29 avril 1998

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 16.1 du règlement financier, nous avons l'honneur de vous soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997, que nous approuvons par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Nous, soussignés, constatons ce qui suit :

L'Administration se porte garante de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements financiers inclus dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables élaborées pour le système des Nations Unies et comprennent des montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et reflètent le meilleur jugement de l'Administration.

Les procédures comptables et les systèmes connexes de contrôle interne en vigueur donnent l'assurance raisonnable que les actifs sont préservés, que les livres et les écritures reflètent dûment toutes les opérations et que, dans l'ensemble, les principes et procédures sont appliqués sur la base d'une répartition appropriée des tâches. Les vérificateurs internes des comptes du PNUD revoient régulièrement les systèmes de comptabilité et de contrôle. Des améliorations nouvelles sont apportées dans certains domaines.

L'Administration a pris les dispositions voulues pour que les commissaires aux comptes de l'ONU et les vérificateurs internes du PNUD aient pleinement et librement accès à toutes les écritures comptables et à toutes les données financières.

L'Administration étudie les recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et des vérificateurs internes des comptes du PNUD. Les procédures de contrôle ont été révisées ou sont en cours de révision, selon les cas, comme suite à ces recommandations.

Nous certifions que, sur la base de nos informations et en toute bonne foi, toutes les transactions matérielles ont été dûment comptabilisées et dûment incorporées dans les états financiers joints.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

L'Administrateur

(Signé) James Gustave SPETH

L'Administrateur assistant du Bureau des services financiers et administratifs

(Signé) Véronique LAVOREL

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 15 juillet 1998

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice biennal 1996-1997 clos le 31 décembre 1997. Ces états financiers ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe.

J'ai l'honneur de vous remettre en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme pour l'exercice en question.

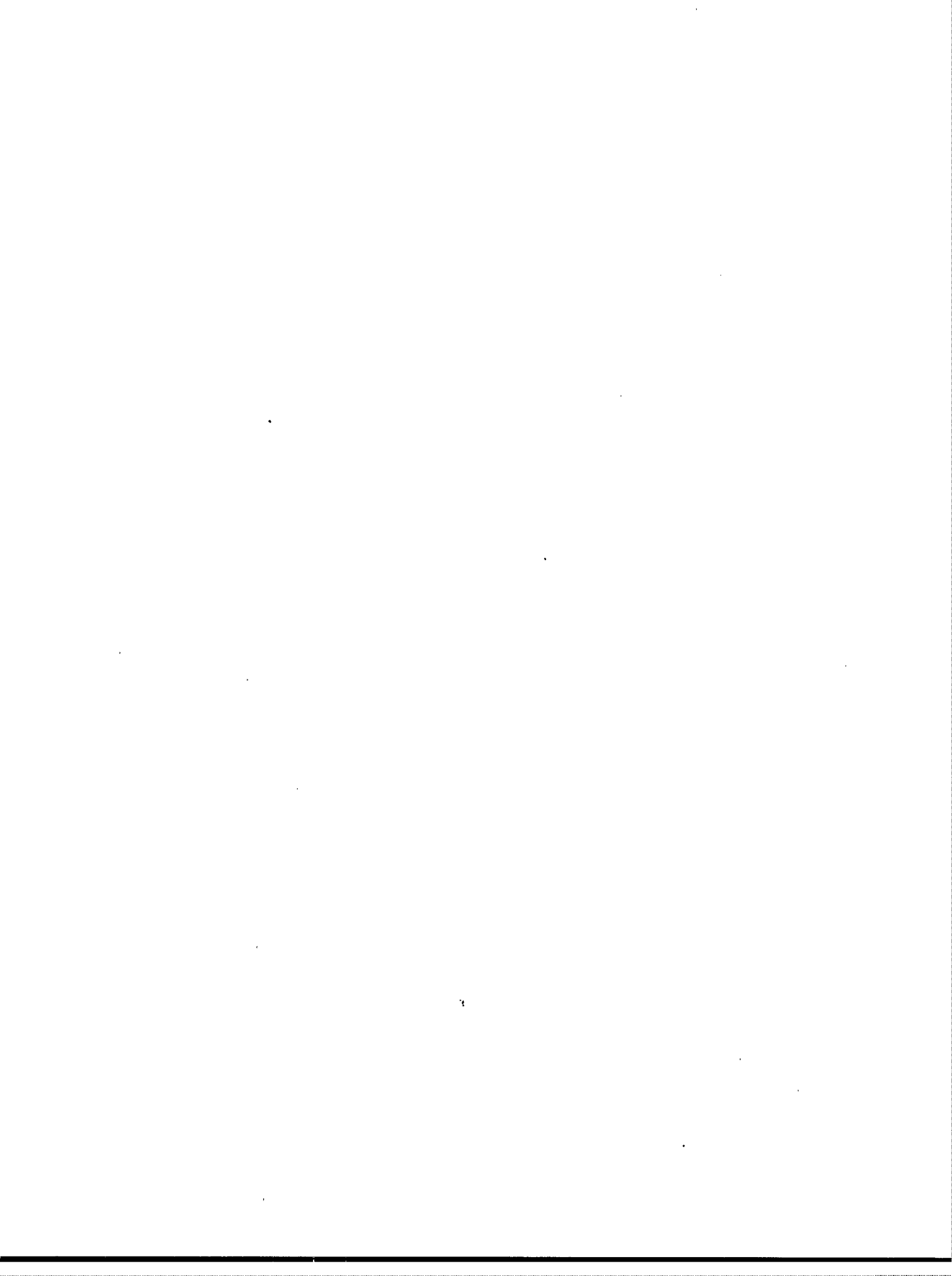
Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
de l'Inde,

Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Vijay Krishna SHUNGLU

Monsieur le Président de
l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York, N. Y.



I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1997

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997, ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour cet exercice biennal et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Ces rapports et comptes sont présentés conformément au règlement financier du PNUD. Les états financiers se composent d'états et de tableaux, auxquels sont jointes des notes qui font partie intégrante des états financiers et portent sur tous les fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ainsi que tous les fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

2. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés en tenant compte des données relatives aux dépenses, fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données sont tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD en fin d'exercice, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

3. À la date d'établissement des présents états financiers, la situation en ce qui concerne les agents d'exécution était la suivante :

a) Les agents d'exécution ci-après avaient communiqué des états financiers vérifiés :

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

b) Les agents d'exécution ci-après avaient communiqué leurs états financiers soumis pour vérification ou leurs états non vérifiés :

Banque africaine de développement (BAfD)

Banque asiatique de développement (BASD)

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) (BIRD)

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Centre du commerce international (CCI)

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Commission économique pour l'Europe (CEE)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Fonds monétaire international (FMI)
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Organisation des Nations Unies (ONU)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation maritime internationale (OMI)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Société financière internationale (SFI)
Union internationale des télécommunications (UIT)
Union postale universelle (UPU)

Changements apportés durant l'exercice biennal aux conventions et pratiques comptables

Conventions comptables

4. Les grandes conventions comptables appliquées pour l'établissement des états financiers sont récapitulées dans la note 2 afférente aux états financiers. Ces conventions sont globalement les mêmes que celles appliquées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 1995. Lorsque des modifications y ont été apportées, elles sont mentionnées dans la note 2 en question.

Présentation des comptes

5. Modèle : Comme suite à la recommandation du Comité administratif de coordination concernant l'application des normes comptables communes interorganisations et la présentation harmonisée des états financiers, le PNUD s'est conformé entièrement au modèle préconisé pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997.

6. En outre, le Conseil d'administration a harmonisé, dans sa décision 97/6, le mode de présentation des budgets du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP. Dans la nouvelle présentation harmonisée, on fait la distinction entre les ressources

ordinaires du PNUD, ses autres ressources (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD, services d'appui remboursables et autres activités diverses) et les activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Volontaires des Nations Unies, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement). Bien que cette décision ne soit entrée en vigueur qu'au 1er janvier 1998, le PNUD a décidé de l'appliquer par anticipation afin de faciliter l'examen par le Comité des résultats financiers de l'exercice biennal 1996-1997. En raison de ces modifications, on a reclassé certains chiffres de l'exercice antérieur pour faciliter les comparaisons. De nouvelles améliorations seront apportées aux états financiers durant la période 1998-1999.

Tableau 1

État combiné des recettes et des dépenses pour les exercices biennaux clos le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires		Autres ressources		Fonds		Total a/	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995
Recettes								
Contributions (montant net)	1 608,9	1 828,2	2 673,9	2 037,7	132,4	125,7	4 415,2	3 991,6
Intérêts créditeurs	87,1	95,2	95,2	31,7	19,5	15,1	201,8	142,0
Recettes diverses (montant net)	(30,8)	31,8	60,8	63,6	24,9	15,0	54,9	110,4
Total des recettes	1 665,2	1 955,2	2 829,9	2 133,0	176,8	155,8	4 671,9	4 244,0
Dépenses								
Au titre des programmes	1 191,4	1 022,5	2 303,2	1 624,2	124,0	139,2	3 618,6	2 785,9
Appui aux programmes fournis aux agents d'exécution	113,0	100,7	46,3	65,5	4,2	4,0	163,5	170,2
Budget d'appui biennal	485,6	489,1	132,4	107,4	34,4	24,0	652,4	620,5
Appui aux programmes fournis au Coordonnateur résident	6,8	-	4,2	-	-	-	11,0	-
Appui sectoriel du PNUD	11,1	13,3	-	-	-	-	11,1	13,3
Total des dépenses	1 807,9	1 625,6	2 486,1	1 797,1	162,6	167,2	4 456,6	3 589,9
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(142,7)	329,6	343,8	335,9	14,2	(11,4)	215,3	654,1
Provision pour dépréciation d'actifs	(14,4)	-	(14,1)	-	-	-	(28,5)	-
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(157,1)	329,6	329,7	335,9	14,2	(11,4)	186,8	654,1
Ressources inutilisées	285,0	474,7	1 197,8	852,7	126,9	121,0	1 609,7	1 448,4

a/ Montants globaux seulement. Non consolidé.

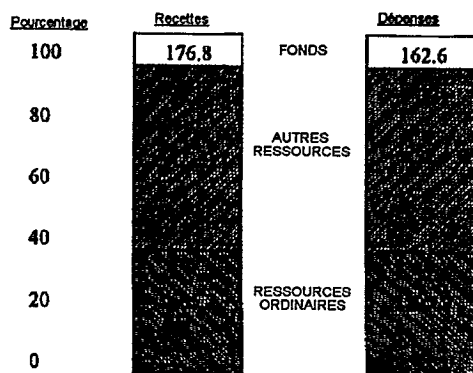
7. Au terme de l'exercice biennal 1996-1997, le PNUD avait mobilisé au total 4,4 milliards de dollars de contributions, dont 36,6 % pour les activités financées sur les ressources ordinaires, 39,6 % pour les activités financées au moyen de la participation aux coûts, 12,3 % pour les activités des divers fonds d'affectation spéciale, 8,5 % au titre des services d'appui remboursables et des activités accessoires, et 3 % recueillis par le biais des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par lui-même.

8. Les dépenses totales se sont élevées à 4,5 milliards de dollars, dont 81 % (3,6 milliards de dollars) ont été consacrés aux activités relevant des programmes et des projets, 4 % (163,5 millions de dollars) aux dépenses d'appui des autres agents d'exécution des Nations Unies et 15 % (652,4 millions de dollars) au budget d'appui biennal.

Figure 1

Récapitulatif des recettes et des dépenses pour exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources ordinaires

Recettes

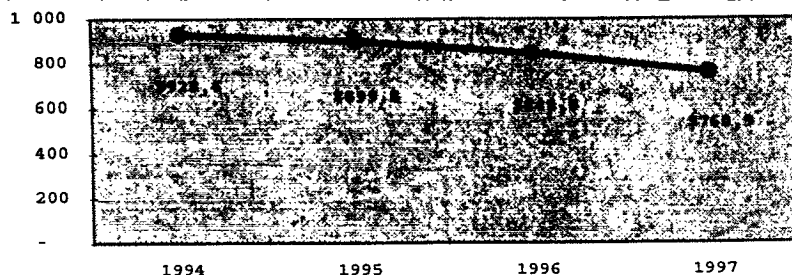
9. Les contributions volontaires ont baissé de 12 % par rapport à l'exercice biennal précédent.

10. Les intérêts créditeurs correspondent à un rendement moyen d'environ 5 %. Les recettes diverses consistent essentiellement en gains ou pertes de change.

Figure 2

Contributions destinées aux activités financées sur les ressources ordinaires pour les 12 mois terminés le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



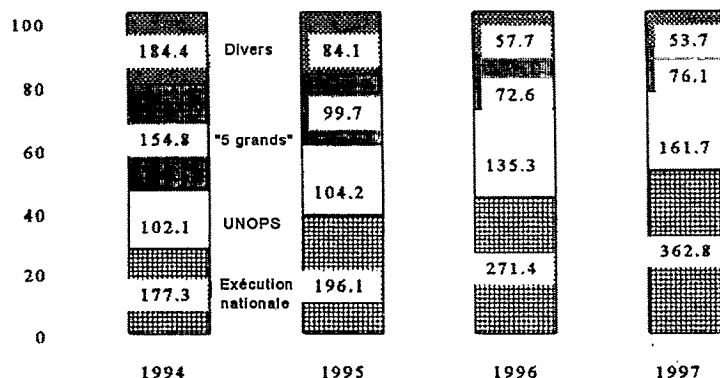
Dépenses

11. Les dépenses au titre des programmes (y compris les dépenses d'appui aux programmes) sont passées de 1,1 milliard de dollars pour l'exercice 1994-1995 à 1,3 milliard pour l'exercice 1996-1997. Cet accroissement tient au fait que le PNUD s'est concentré davantage sur l'exécution. La modalité de l'exécution nationale continue de progresser, conformément à la politique appliquée par le PNUD. En 1994-1995, l'exécution par les pays bénéficiaires avait représenté 373,4 millions de dollars, soit 36 % du montant total des dépenses de l'exercice imputées aux programmes et financées à l'aide des ressources de base. En 1996-1997, elle a représenté 634 millions de dollars, soit 53,2 % du montant total des dépenses en question pour l'exercice 1996-1997.

Figure 3

Dépenses par modalité d'exécution pour les 12 mois terminés le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



12. La part du système des Nations Unies dans les dépenses imputées aux programmes a été ramenée de 443,0 millions de dollars en 1994-1995 à 260,1 millions en 1996-1997, soit une baisse de 41 %.

13. Le budget d'appui biennal a enregistré une légère baisse de 3,5 millions de dollars grâce aux efforts faits par l'Administration pour maximiser son efficacité et sa productivité.

14. Le PNUD tient depuis des années des comptes en devises convertibles. Une provision de 14,4 millions de dollars a été passée pour tenir compte de la dépréciation de ces comptes par rapport au taux de change opérationnel de l'ONU.

Ressources inutilisées

15. La baisse des contributions volontaires associée à l'accroissement de l'exécution des programmes et projets a entraîné une réduction des ressources ordinaires inutilisées, qui s'élevaient à 285,0 millions de dollars au 31 décembre 1997. Cette somme représentait moins de quatre mois des dépenses totales.

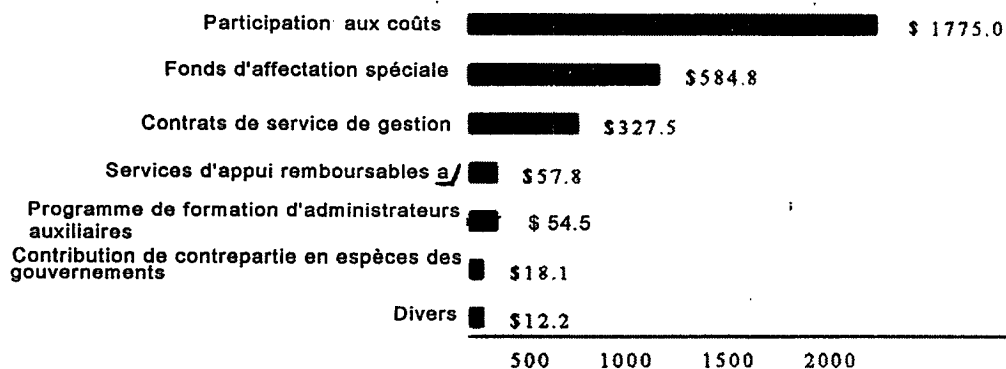
16. La progression des activités financées sur les autres ressources est particulièrement marquée dans les catégories de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale et du Programme de formation d'administrateurs auxiliaires.

Activités financées sur les autres ressources

Figure 4

Recettes destinées aux activités financées sur les autres ressources
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En millions de dollars des États-Unis)



a/ Déduction faite de l'élimination de 79,9 millions de dollars effectuée
aux fins de la consolidation.

Participation aux coûts

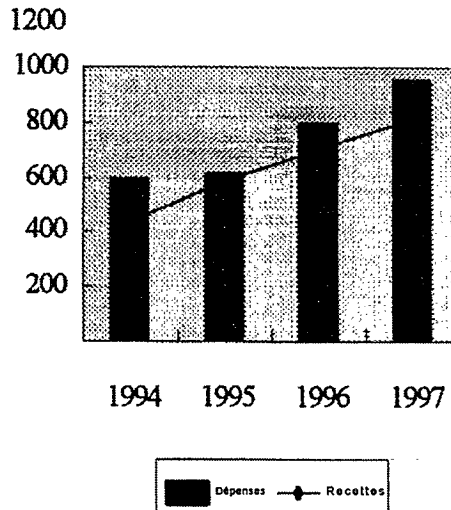
17. Pour cette modalité de financement, dont l'importance ne cesse de grandir, les contributions ont augmenté de 544,5 millions de dollars (45,5 %) par rapport à l'exercice biennal 1994-1995. Sur le montant total de 1 741,9 millions de dollars reçu en 1996-1997, 187 millions sont attribuables à des tiers (156 millions en 1994-1995) et 1 464 millions aux gouvernements (1 065 millions en 1994-1995).

18. Les dépenses au titre des programmes et les dépenses d'appui remboursées à l'ONU et aux autres agents d'exécution ont augmenté en raison de la progression générale de cette modalité. Le budget d'appui biennal de 71,2 millions de dollars correspond aux dépenses facturées pour les services afférents aux activités financées au moyen de la participation aux coûts.

Figure 5

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre de la participation
aux coûts pour les 12 mois terminés le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



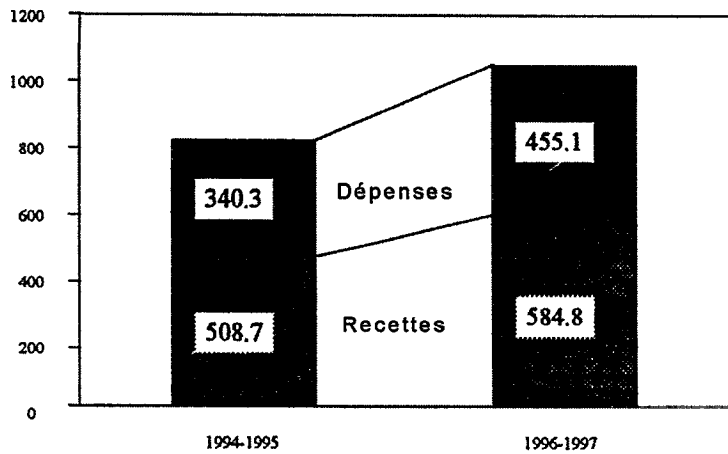
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

19. Les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale sont présentés en détail dans les tableaux 5 et 5.1 à 5.3. Au total, 52 fonds d'affectation spéciale et 49 fonds d'affectation ponctuelle ont été constitués durant l'exercice biennal 1996-1997, tandis que 12 fonds d'affectation spéciale et 7 fonds d'affectation ponctuelle ont été fermés. C'est le secteur de l'environnement qui absorbe l'essentiel des ressources mobilisées pour les fonds d'affectation spéciale. En 1996-1997, le Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal, le Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21» et le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification ont absorbé 211,6 millions de dollars de contributions, soit 39 % du montant total des contributions destinées aux fonds d'affectation spéciale. Le deuxième secteur le plus important dans les activités des fonds d'affectation spéciale est celui des pays ou territoires en situation particulière tels que le Rwanda, l'Angola ou le territoire palestinien occupé.

Figure 6

Récapitulatif des recettes et des dépenses des fonds d'affectation spéciale pour les exercices biennaux clos le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification

20. Au cours de l'exercice biennal, le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification a apporté un soutien technique et un financement catalytique à environ 45 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie, de la Communauté d'États indépendants (CEI) et États arabes pour les aider à élaborer leur programme d'action national, et à 22 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie pour la création de fonds nationaux de lutte contre la désertification, dans le cadre de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. De même, le Fonds a coopéré avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union du Maghreb arabe (UMA) et les régions du Gran Chaco, de l'Amérique centrale et de Puna pour l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux dans leurs communautés. Il a en outre réalisé des publications sur la situation actuelle, fourni un appui technique au Réseau international des organisations non gouvernementales pour la lutte contre la désertification, élaboré une stratégie et un plan d'action de 12 mois visant à renforcer le rôle des femmes dans le cadre de la Convention, et lancé un programme pilote destiné à promouvoir l'innovation dans l'agriculture non irriguée. Il continue également à soutenir un portefeuille de projets en aval portant sur des activités diverses ayant trait à la lutte contre la désertification et la sécheresse. Les dépenses totales au titre des programmes ont été ramenées de 16,9 millions de dollars en 1994-1995 à 10,7 millions en 1996-1997. Les ressources mobilisées ont augmenté de 19 %, passant de 11,5 à 13,8 millions de dollars.

Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial

21. Durant la période 1996-1997, le Conseil du FEM a tenu quatre réunions au cours desquelles il a examiné et approuvé les plans généraux du Fonds, son budget administratif et les divers objectifs des programmes de travail du PNUD/FEM pour les exercices 1997 et 1998. Le secrétariat du FEM a également procédé à une opération distincte d'évaluation de la mise en oeuvre des projets en 1996 et 1997 pour tous les projets financés par le FEM.

22. Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, les programmes de travail approuvés du FEM ont représenté un montant total de 226,5 millions de dollars, soit près de trois fois le montant approuvé pour l'exercice 1994-1995 (83,3 millions de dollars). Les dépenses totales se sont élevées à 106,6 millions de dollars, contre 91,3 millions pour l'exercice 1994-1995 (soit une augmentation de 16,8 %).

23. Les contributions reçues en 1996-1997 de la part du dépositaire du FEM, la Banque mondiale, se sont élevées à 110 millions de dollars (contre 115,9 millions en 1994-1995). Le FEM a en outre recueilli 1,7 million de dollars au titre de la participation aux coûts et pour les projets des fonds d'affectation ponctuelle (contre 11,9 millions en 1994-1995).

Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal

24. Le Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal a été constitué en 1991 afin de mettre en place des programmes nationaux visant à éliminer progressivement les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et les autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Quatre agents d'exécution ont été désignés pour mettre en oeuvre ce programme : le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale.

25. Pour atteindre cet objectif, le PNUD axe ses activités sur les éléments suivants :

- Formulation de programmes nationaux pour le Protocole de Montréal;
- Formation technique et projets de démonstration;
- Renforcement institutionnel/mise en place de capacités nationales;
- Projets d'investissement avec transfert de technologie.

26. Entre 1991 et décembre 1997, le PNUD a reçu du Fonds multilatéral des approbations pour des projets représentant au total 190 millions de dollars; les dépenses cumulées au 31 décembre 1997 s'élevaient à 109,5 millions de dollars.

27. Les contributions reçues pour la période 1996-1997 ont été de 67,2 millions de dollars (89,6 millions en 1994-1995). Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 61,2 millions de dollars, contre 33,9 millions en 1994-1995.

Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»

28. «Capacités 21» en est maintenant à sa cinquième année de fonctionnement; des programmes sont en cours dans les pays en développement de toutes les régions, et l'on a commencé à suivre les progrès, à synthétiser les résultats et les enseignements et à édifier un savoir qui apportera des avantages concrets à d'autres pays. Le montant total des ressources mobilisées en 1996-1997 a été de 18,8 millions de dollars, contre 28,3 millions en 1994-1995, soit une baisse de 33,5 %. Durant la même période, les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 14,9 millions de dollars, contre 7,2 millions en 1994-1995 (soit une augmentation de 106,9 %).

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien

29. La stratégie du PNUD en ce qui concerne le Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien a un double objectif :

a) Utiliser les ressources de base limitées du Fonds de manière catalytique afin de mettre sur pied des programmes hautement prioritaires de renforcement des capacités qui sont par la suite soutenus et étoffés en grande partie grâce aux contributions volontaires des donateurs bilatéraux;

b) Assurer la pérennité des programmes de renforcement des capacités à l'aide des structures de mise en oeuvre conjointes qui permettent d'assurer la viabilité à long terme et engagent la responsabilité des homologues palestiniens.

30. Les recettes totales ont atteint 83,1 millions de dollars en 1996-1997, soit une augmentation de 21,4 % par rapport à l'exercice biennal précédent. Elles sont venues des contributions versées au fonds d'affectation spéciale principal et de la constitution de nouveaux fonds d'affectation ponctuelle. Les dépenses au titre des programmes en 1996-1997 se sont élevées à 72,6 millions de dollars, faisant du PNUD l'un des trois principaux organismes chargés de mettre en oeuvre des projets financés par des donateurs dans le territoire palestinien occupé. Conformément aux stratégies et initiatives définies dans son programme-cadre (1996-1998), le Fonds a mis davantage l'accent, durant l'exercice biennal, sur la promotion des thèmes relatifs au développement humain durable tels que l'élimination de la pauvreté, la pérennité des moyens d'existence, la participation des femmes au développement et la gestion de l'environnement.

31. Durant la période 1996-1997, le Fonds a aussi lancé des activités importantes visant à améliorer la gestion des affaires publiques aux niveaux local, municipal et central de l'Autorité palestinienne, en tirant pleinement parti des très grandes compétences présentes au niveau local.

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

32. Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a été constitué en avril 1995 afin de renforcer les activités du PNUD destinées à soutenir le programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socio-économiques du Gouvernement rwandais.

33. En février 1997, l'exécution directe par le PNUD pour le Fonds a été approuvée cas par cas. La raison pour laquelle le Bureau de pays du PNUD au Rwanda a été autorisé à appliquer l'exécution directe tenait à l'engagement pris

à l'égard de la communauté internationale et du Gouvernement rwandais d'établir un système géré par le PNUD qui permette de réagir rapidement et efficacement à la crise.

34. Les projets directement exécutés par le PNUD au Rwanda portent sur des secteurs essentiels compte tenu de la situation du pays tels que la réintégration et la réinstallation des rapatriés, la gestion des affaires publiques, la justice et le développement social. La plupart d'entre eux sont de courte durée et à effet rapide.

35. Au 31 décembre 1997, le Fonds avait sept projets directement exécutés par le PNUD, représentant un montant total de 12 millions de dollars, soit environ 22 % de l'ensemble des budgets approuvés. Sur cet ensemble, 28 % des projets étaient exécutés par des institutions spécialisées des Nations Unies, et 50 % environ l'étaient par des entités nationales. Les sept projets sont entièrement sous-traités à des partenaires (organisations non gouvernementales internationales et nationales).

36. En 1996-1997, le Fonds a recueilli 55,4 millions de dollars de contributions. Les dépenses au titre des programmes (29,2 millions de dollars) figurent au tableau 5.2. Les ressources inutilisées au 31 décembre 1997 étaient de 41,9 millions de dollars, dont 23,5 millions avaient été engagés pour des activités au titre des projets.

Compte de l'énergie

37. La plupart des activités relevant du compte de l'énergie du PNUD consistent à définir, formuler et mettre en oeuvre des projets d'énergie renouvelable afin de répondre aux besoins énergétiques fondamentaux des communautés rurales et portent sur des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. Elles sont entièrement conformes à l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD et sont mises en oeuvre au titre du Financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, qui a pour objet d'aider les pays bénéficiaires à déterminer et à promouvoir des techniques d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et des services d'utilisation rationnelle de l'énergie à l'intention des utilisateurs résidentiels, commerciaux, agro-industriels et institutionnels. Des activités sont actuellement mises en oeuvre au titre de ce financement dans certains pays d'Asie et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. En 1996-1997, le compte de l'énergie a reçu 2,2 millions de dollars de contributions (contre 3,4 millions en 1994-1995), et ses dépenses ont été de 4,5 millions de dollars (contre 3,0 millions en 1994-1995).

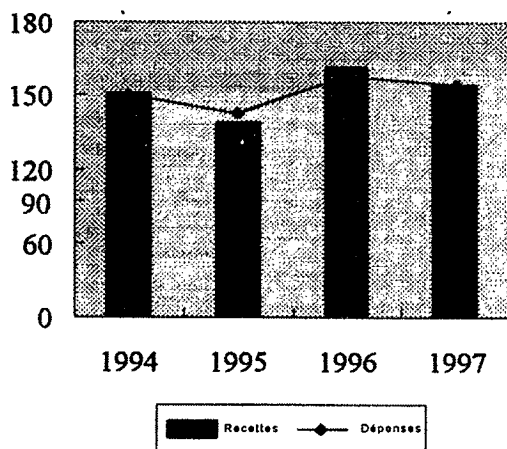
Contrats de services de gestion

38. Les contrats de services de gestion (détaillés au tableau 6.1) signés entre le PNUD et divers donateurs sont exécutés pour le compte du PNUD par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Durant l'exercice biennal considéré, 37 contrats nouveaux ont été mis en oeuvre, 26 se sont terminés au plan financier, et 38 se sont terminés au plan opérationnel. Les recettes totales ont augmenté de 14 % en 1996-1997 (327,5 millions de dollars) par rapport à 1994-1995 (287,3 millions de dollars), tandis que, dans le même temps, les dépenses ont progressé de 12 %, passant de 286,1 à 319,8 millions de dollars.

Figure 7

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre des contrats de services de gestion pour les 12 mois terminés le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme de formation d'administrateurs auxiliaires

39. Actuellement, 831 administrateurs auxiliaires bénéficient de ce programme financé par 20 pays. La progression des recettes aussi bien que des dépenses est due à l'augmentation du nombre de participants (qui était de 639 au 31 décembre 1995). L'état ventilé au 31 décembre 1997 figure au tableau 6.2.

Autres activités

40. Cet élément comprend des activités diverses telles que :

- a) Les services remboursables fournis par les activités de base aux autres activités, etc.;
- b) Les activités relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège;
- c) Les activités relevant du système commun de codification, etc.

41. Un montant de 2,6 millions de dollars a été passé par profits et pertes à la suite de la baisse de valeur ou de la vente d'actifs inscrits à la réserve pour les bureaux et logements hors siège.

42. Un montant de 11,5 millions de dollars a en outre été passé à titre d'amortissement pour les logements et les bureaux dont la valeur marchande est nettement inférieure à la valeur comptable.

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

43. Les fonds constitués par l'Assemblée générale sont les suivants : FENU, VNU, UNIFEM, FANUERN et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Leurs résultats financiers sont détaillés aux tableaux 7 et 7.1 à 7.3. Le FENU, les VNU et UNIFEM demeurent les plus actifs. Au cours de l'exercice considéré, ils ont assuré 99 % du volume d'exécution de l'ensemble des fonds, taux comparable à celui de l'exercice 1994-1995. Leurs recettes ont représenté 98,8 % de celles de l'ensemble des fonds, contre 98 % pour l'exercice précédent.

Fonds d'équipement des Nations Unies

44. L'approbation des projets est déterminée par la politique du Fonds, qui vise à atténuer la pauvreté par des approches axées sur la gestion locale des affaires publiques, le dynamisme du secteur privé et la participation de la société civile aux initiatives de développement. Pour atteindre ses objectifs, le Fonds a intensifié ses activités dans ses domaines d'intervention les plus novateurs : caisses locales d'aménagement, écodéveloppement et microfinancements. Ces activités, menées en étroite concertation avec les gouvernements et le PNUD, intensifient et soutiennent les efforts faits par les pays les moins avancés en faveur de la démocratisation, de la décentralisation des pouvoirs de décision et de la dévolution de la mise en valeur des ressources aux administrations et collectivités locales.

45. Les priorités financières du Fonds durant la période 1996-1997 étaient les suivantes : a) accroissement de la mobilisation des ressources; b) augmentation du nombre de projets approuvés, avec concentration sur les pays les moins avancés; et c) accroissement des dépenses au titre des projets et réduction des dépenses d'administration. Les contributions de base ont avoisiné 69,2 millions de dollars. Il faut toutefois mentionner que huit des principaux donateurs du Fonds ont augmenté leur contribution en 1997 mais que l'effet de cette augmentation a été annulé par la vigueur du dollar. Les objectifs en matière d'approbation de projets ont été dépassés avec 52 millions de dollars en 1996 et 65 millions de dollars en 1997. Toutefois, en raison de la modification de la typologie des projets approuvés, de l'agitation qui régnait dans certains pays, etc., les dépenses au titre des projets ont été inférieures de 9 % aux résultats attendus pour l'exercice biennal.

Volontaires des Nations Unies

46. L'exercice biennal 1996-1997 a représenté une période de croissance et de transformation pour les VNU, tant pour le Programme et les Volontaires eux-mêmes que pour leurs partenaires. La gamme des activités et le rôle des VNU se sont modifiés rapidement pour suivre l'évolution du contexte mondial et des besoins des pays en développement.

47. L'évolution du profil des VNU s'est accompagnée de l'assouplissement progressif des modalités et conditions de service des Volontaires ainsi que de la diversification de leurs profils et de leurs domaines d'activité, puisqu'ils comprennent désormais, outre les spécialistes et les agents internationaux, des volontaires nationaux, des volontaires chargés d'opérations de secours humanitaire de courte durée, des volontaires nationaux pour les questions environnementales, des volontaires pour la lutte contre le VIH/sida et la protection du patrimoine culturel soutenus par des organismes des Nations Unies, des volontaires du Programme de services consultatifs internationaux de courte

durée (UNISTAR) liés au secteur privé, et des volontaires du Programme de transfert de connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN) qui s'appuie sur les compétences des nationaux expatriés. De nouveaux partenariats instaurés au cours de l'exercice biennal avec, par exemple, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), des organismes des Nations Unies comme le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (BNUS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'UNESCO, ainsi qu'avec quelques organisations de la société civile, se sont déjà traduits par des interventions communes dans les pays bénéficiaires. Enfin, la tendance vers une plus grande diversification des sources de financement pour les missions des Volontaires se poursuit.

48. La stratégie pour l'an 2000 a été lancée au début de 1997, à la suite d'un processus consultatif et participatif de 18 mois auquel ont contribué plus de 400 partenaires des VNU appartenant ou non au système des Nations Unies. Elle donne au Programme et à ses partenaires un cadre de référence dans lequel s'inscriront la portée et l'orientation du Programme de 1997 à l'an 2000. Elle associe l'élaboration de programmes anticipateurs, dans le cadre de la suite donnée aux grandes conférences mondiales, et la nécessité de répondre aux demandes des partenaires dans les pays bénéficiaires.

49. L'événement qui a marqué la mise en oeuvre du premier volet de la stratégie pour l'an 2000 (élaboration de programmes anticipateurs) au cours de l'exercice biennal a été la tenue de la quatrième réunion intergouvernementale des VNU à Bonn en décembre 1997 sur le thème «Un univers en voie de mondialisation : des rôles pour les volontaires?». Cette réunion a également donné l'occasion aux VNU d'obtenir des précisions sur les orientations définies par la stratégie dans ses trois principaux domaines, c'est-à-dire le développement urbain, la gestion de l'environnement et le développement préventif et curatif.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

50. Durant l'exercice biennal 1996-1997, UNIFEM a rétabli sa programmation normale, dans le cadre d'un système de procédures nouvelles relatives à la gestion financière des programmes. Il a aussi modifié l'orientation de son programme afin d'en accentuer l'aspect thématique et de mettre en place une gestion fondée sur les résultats.

51. Le tableau 7 montre qu'en 1996-1997, les recettes totales du Fonds ont été de 36,0 millions de dollars et ses dépenses de 28,3 millions de dollars, soit un excédent de 7,7 millions de dollars. Le budget d'appui biennal s'est élevé à 6,4 millions de dollars. Les ressources inutilisées au 31 décembre 1997 s'élevaient à 12,3 millions de dollars, et les contributions à recevoir à 6,9 millions de dollars. Les allocations inutilisées étaient de 15,3 millions de dollars. À sa session annuelle de septembre 1996, le Conseil d'administration a approuvé le rétablissement du système de financement partiel et de la réserve opérationnelle. La réserve a été approuvée à hauteur de 3 millions de dollars et s'élève actuellement à 3,5 millions de dollars, comme l'indique la note 32 afférente aux états financiers.

52. Au cours de l'exercice biennal, un fonds d'affectation spéciale et cinq fonds d'affectation ponctuelle ont été constitués, ce qui portait à 15 le nombre total des fonds au 31 décembre 1997. Il convient de noter en particulier le

fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer le rôle d'UNIFEM dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'état de ces fonds d'affectation ponctuelle figure au tableau 7.1.

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour
l'exploration des ressources naturelles

53. Les activités du FANUERN en 1997 ont été marquées par l'achèvement couronné de succès de l'exploration du sous-sol marin destinée à trouver des sables contenant des minéraux lourds au sud-ouest de Sri Lanka.

54. Le Fonds s'engage à présent dans une nouvelle orientation : l'aspect écologique de la mise en valeur des ressources minérales. À cet égard, des exemplaires des directives concernant les activités d'exploitation minière non nuisibles à l'environnement ont été distribués à tous les bureaux extérieurs du PNUD et aux missions permanentes auprès de l'ONU. Le Fonds a réalisé une synthèse du cadre législatif sur l'exploitation minière rapide dans les pays d'Asie, qui sera aussi distribuée aux bureaux extérieurs du PNUD.

55. Au cours de l'exercice considéré, les contributions ont toutefois baissé de 44 % par rapport à l'exercice précédent. Le Fonds a diversifié ses sources de contributions volontaires et ne ménage aucun effort pour recueillir davantage de contributions.

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique
au service du développement

56. Le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement mettra bientôt fin à ses activités. Il a reçu 200 000 dollars de contributions pour la période 1996-1997 (autant que pour 1994-1995), lesquels ont été entièrement dépensés (les dépenses de la période 1994-1995 ont été de 1,0 million de dollars).

II. RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les opérations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il a aussi validé les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997 et examiné de quelle manière le PNUD gère ses liquidités, ses biens, ses technologies de l'information et le processus de changement.

Les principales constatations du Comité sont les suivantes :

- a) Comme certains gouvernements n'avaient pas présenté de rapport de vérification, le Comité n'a pas eu suffisamment d'éléments pour vérifier un montant de 520 millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale. Il a donc limité la portée de son opinion sur ce point;
- b) Le PNUD a inscrit une provision de 14,1 millions de dollars – dont il a passé 2,6 millions de dollars par profits et pertes – correspondant à des pertes potentielles ou réelles au titre de sa réserve pour les bureaux et logements hors siège;
- c) Le PNUD a versé des avances à des organismes, sur lesquelles un montant d'environ 89 millions de dollars n'était pas remboursé à la fin de 1997; le Comité considère que, si le PNUD avait limité ses avances à un mois de dépenses, ce solde aurait pu être réduit de 61 millions de dollars;
- d) Les avances faites aux gouvernements par les bureaux extérieurs pour des projets au sujet desquels les rapports financiers des périodes précédentes n'avaient pas été remis ont été de 43,1 millions de dollars;
- e) Le PNUD a obtenu des locaux gratuits dans seulement 43 pays sur 136, malgré la clause figurant dans son accord type avec les pays hôtes;
- f) Le budget du programme de gestion de l'information 1994-1999 (à l'exclusion des dépenses de personnel) a presque doublé entre décembre 1996 et mai 1997, passant de 24 à 47 millions de dollars;
- g) Les rapports de suivi sur les projets de gestion de l'information n'indiquent pas les dépenses engagées;
- h) Le PNUD a fait essentiellement appel à un seul et même cabinet de consultants pour son programme de technologies de l'information; les marchés avec ce cabinet ont été passés ou reconduits sans appel d'offres, et leurs conditions n'étaient pas suffisamment liées aux résultats;
- i) Bien que le PNUD s'occupe du problème de l'an 2000 depuis 1996, il lui reste encore beaucoup à faire en 1998-1999 avant d'être certain que ses systèmes informatiques ne tomberont pas en panne au changement de millénaire;
- j) Le PNUD n'a pas évalué les avantages financiers escomptés de son programme de changement;
- k) En dépit des performances insuffisantes du principal cabinet de consultants auquel il a eu recours pour gérer le changement, le PNUD a continué

à employer le directeur de ce cabinet comme consultant, sans faire d'appel d'offres.

Les recommandations essentielles du Comité sont que le PNUD devrait :

- a) Examiner dans quelle mesure il pourrait réduire les avances versées aux organismes et passer, lorsque c'est possible, à un système de remboursement des dépenses réelles, de manière à réduire les risques de trésorerie et à améliorer le contrôle financier;
- b) Réaffirmer sa politique actuelle visant à obtenir des locaux à loyer gratuit;
- c) Normaliser ses procédures d'évaluation des investissements dans les projets de technologies de l'information pour tenir pleinement compte des avantages financiers et non financiers, ainsi que des besoins opérationnels;
- d) S'assurer que tous les systèmes sont compatibles avec l'an 2000, et cela suffisamment à l'avance pour remédier à d'éventuels défauts;
- e) Évaluer les avantages financiers et non financiers escomptés de son programme de changement et s'appuyer sur cette évaluation pour faire une estimation complète des investissements nécessaires à l'initiative pour le changement.

La liste complète des recommandations principales du Comité figure au paragraphe 10 du présent rapport.

A. Introduction

1. Conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale en date du 7 décembre 1946 et à l'article XII du règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Comité des commissaires aux comptes a examiné les états financiers du PNUD pour la période allant du 1er janvier 1996 au 31 décembre 1997. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes communes adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Selon ces normes, le Comité des commissaires aux comptes doit organiser et effectuer sa vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle.
2. La vérification a été effectuée principalement pour permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les dépenses inscrites dans les états financiers pour la période allant du 1er janvier 1996 au 31 décembre 1997 ont servi aux fins approuvées par les organes directeurs; si les recettes et les dépenses ont été classées correctement et enregistrées conformément aux Règles de gestion financière; et si les états financiers du PNUD donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 1997. Les vérifications ont été effectuées au siège du PNUD à New York ainsi que dans les bureaux de l'Arabie saoudite, de la Bulgarie, du Costa Rica, de l'Ouganda, du Pérou, des Philippines, de la Turquie, et de l'Uruguay et du Viet Nam, et au Bureau des services d'achats interorganisations de Copenhague. Le Comité estime que cette vérification apporte une justification raisonnable à son opinion.

3. L'examen du Comité a consisté à passer en revue les systèmes financiers et les contrôles internes ainsi qu'à contrôler les pièces comptables et autres justificatifs, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers du PNUD.

4. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a effectué des examens en vertu de l'article 12.5 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies. Ces examens portaient essentiellement sur l'efficacité des mécanismes financiers, des contrôles financiers internes et, en général, de l'administration et de la gestion du PNUD. Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, il a examiné la gestion de trésorerie, la gestion des biens, les systèmes de gestion de l'information, et la gestion du changement.

5. Le Comité a continué comme par le passé à faire part des résultats de vérifications spécifiques dans des lettres de recommandation contenant des observations et des recommandations détaillées à l'intention de l'Administration.

6. Le présent rapport traite de questions qui devraient, selon l'avis du Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions du Comité ont été débattues avec l'Administration, dont les vues ont été consignées dans le rapport lorsqu'il y avait lieu.

7. Les recommandations principales du Comité figurent au paragraphe 10. Les constatations détaillées sont présentées aux paragraphes 11 à 151.

1. Recommandations précédentes auxquelles il n'a pas été donné entièrement effet

8. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les recommandations énoncées dans les rapports précédents et il confirme que le PNUD a pris les dispositions nécessaires pour donner suite aux recommandations figurant dans le rapport du Comité relatif à l'exercice biennal 1992-1993.

9. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a aussi examiné les mesures prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations du Comité figurant dans le rapport de vérification de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1995. Des détails sur les mesures prises figurent dans l'annexe au présent rapport, avec les observations du Comité.

2. Recommandations principales

10. Les recommandations principales du Comité sont que le PNUD devrait :

a) Séparer clairement les tâches entre la demande d'achat, la réception des marchandises et la comptabilité matière (par. 36) ;

b) Modifier son règlement financier de sorte que les pertes de change soient comptabilisées comme des dépenses, ainsi que le prescrit le paragraphe 29 des normes comptables des Nations Unies et conformément à ce qui se pratique au Siège de l'ONU (par. 38) ;

c) Suivre la rentabilité des placements par rapport aux taux courants du marché (par. 45) ;

d) Examiner dans quelle mesure il pourrait réduire les avances versées aux organismes et passer, lorsque c'est possible, à un système de remboursement des dépenses réelles, de manière à réduire les risques de trésorerie et à améliorer le contrôle financier (par. 53);

e) Mettre au point et adopter des indicateurs clés de résultats afin d'évaluer l'efficacité et le rendement des bureaux extérieurs et du siège quant à la gestion de leurs biens immobiliers. Ces indicateurs devraient comporter des mesures de coût unitaire directement liées à des objectifs énoncés dans une stratégie de gestion immobilière (par. 68);

f) Réaffirmer sa politique actuelle visant à obtenir des locaux à loyer gratuit (par. 81);

g) Établir à l'avance un plan des travaux d'entretien et de transformation des locaux qu'il occupe (par. 84);

h) Recueillir et analyser les données relatives aux dépenses et à la consommation d'énergie pour ses locaux, afin de faciliter les comparaisons et de mettre en évidence les gaspillages et les dépenses excessives (par. 86);

i) Normaliser ses procédures d'évaluation des investissements dans les projets de technologies de l'information pour tenir pleinement compte des avantages financiers et non financiers, ainsi que des besoins opérationnels (par. 99);

j) S'assurer que tous les systèmes sont compatibles avec l'an 2000, et cela suffisamment à l'avance pour remédier à d'éventuels défauts (par. 124);

k) Évaluer les avantages financiers et non financiers escomptés de son programme de changement et se servir de cette évaluation pour faire une estimation complète des investissements nécessaires à l'initiative pour le changement (par. 140);

l) Mettre au point des indicateurs et des mesures de résultats spécifiques pour évaluer certaines activités de mise en oeuvre du changement, en les reliant directement aux principaux objectifs du processus de changement (par. 150).

B. Questions financières

1. Normes comptables des Nations Unies

11. Le Comité a évalué la mesure dans laquelle les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997 étaient conformes aux normes comptables des Nations Unies. Il en a conclu que la présentation de ces états était généralement conforme aux normes en question.

2. Mode de présentation des états financiers

12. En janvier 1997, les Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF ont présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires des propositions visant à harmoniser leurs budgets d'appui biennaux. L'intention était de produire des informations budgétaires comparables et transparentes. L'harmonisation portait du principe que les ressources totales des trois organisations pouvaient être divisées en deux grands groupes : les

ressources ordinaires et les autres ressources. Les activités financées sur les ressources ordinaires sont celles dont le financement est assuré grâce aux contributions volontaires, aux dons de source gouvernementale et aux intérêts créditeurs et recettes diverses qui s'y rattachent. Les activités financées sur les autres ressources sont celles dont le financement est assuré grâce à des fonds reçus à des fins spécifiques, à des fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et à des contrats de services de gestion. Le Comité note que le PNUD a présenté sur cette base ses états relatifs à l'exercice biennal 1996-1997.

3. Dépenses engagées au titre des programmes par les gouvernements et les agents d'exécution

13. Le PNUD fait figurer dans ses états financiers le détail des dépenses engagées pour son compte par les agents d'exécution et les gouvernements. Ces renseignements sont tirés des états de dépenses annuels certifiés qui lui sont communiqués chaque année. Pour tout projet exécuté par une entité nationale, le PNUD établit un rapport de synthèse faisant apparaître toutes les dépenses engagées au cours de l'année civile. Ce rapport est communiqué au gouvernement intéressé pour que celui-ci le fasse certifier par ses vérificateurs indépendants, dont les rapports de vérification sont communiqués au PNUD.

14. Les organismes des Nations Unies sont tenus de présenter un état financier pour chacun des projets qu'ils entreprennent pour le compte du PNUD. Ces états sont étayés par des rapports de vérification ou des lettres de déclaration établis par les vérificateurs externes de l'organisme. Les rapports de vérification et les lettres de déclaration ont pour objet de confirmer que les fonds du PNUD ont été employés à bon escient et qu'il a été rendu compte fidèlement de leur emploi.

15. Le Comité s'appuie sur les travaux d'autres vérificateurs externes, comme en attestent les rapports de vérification et les lettres de déclaration, pour s'assurer de façon suffisante que les avances consenties aux agents d'exécution et aux gouvernements, dont il est rendu compte dans les états financiers du PNUD, ont été employées à bon escient pour les projets du PNUD. Le montant dépensé au titre de ces arrangements en 1996-1997 a été de 2 708 000 dollars.

Rapports de vérification remis par les agents d'exécution

16. Le Comité a reçu de la part des agents d'exécution des rapports de vérification ou des déclarations de fiabilité au sujet des dépenses engagées par eux, qui se sont élevées à 772 millions de dollars. Il a relevé quelques écarts mineurs entre les dépenses indiquées dans les états définitifs vérifiés et celles figurant dans les tableaux 2 et 2.1, mais ces écarts sont trop peu importants pour influencer sur son opinion.

Rapports de vérification remis par les gouvernements

17. Pour vérifier les dépenses engagées en 1996 au titre de l'exécution nationale, le Bureau de l'audit et des études de performance a établi un plan de vérification afin de s'assurer que la vérification pays par pays ait une portée suffisante. Pour les dépenses en question, il a reçu des réponses et des rapports de vérification de 83 bureaux de pays. En 1997, les autorités nationales de coordination ont pris en charge, en consultation avec les bureaux de pays du PNUD, l'établissement du plan de vérification et sa communication au

Bureau. Au milieu du mois de mai 1998, le Bureau n'avait pas encore reçu les plans de vérification de huit bureaux de pays.

18. Au tableau 2 des états financiers, le PNUD indique que les dépenses au titre des projets exécutés par des entités nationales pour l'exercice 1996-1997 ont été de 1 936 millions de dollars, soit une augmentation de 71 % par rapport à 1994-1995 (1 135 millions de dollars). Compte tenu de la certitude de fiabilité donnée par la vérification des paiements directs effectuée par le Comité et des déclarations de fiabilité fournies par les vérificateurs extérieurs pour les organismes coopérants, le Comité a une certitude suffisante pour corroborer un montant de 1 496 millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale pour l'exercice biennal. En ce qui concerne le reste, soit environ 520 millions de dollars, pour lequel il n'avait pas reçu de rapports de vérification, le Comité n'a pas eu de certitude suffisante et a donc formulé son opinion à l'exclusion de ces dépenses. Bien qu'il y ait là une augmentation en valeur absolue par rapport à 1994-1995, période pour laquelle les rapports de vérification non reçus pour les dépenses au titre de l'exécution nationale correspondaient à un montant de 366 millions de dollars, le Comité constate que la proportion des dépenses au titre de l'exécution nationale qui ont fait l'objet de rapports de vérification est passée de 68 % en 1994-1995 à 73 % en 1996-1997.

19. À propos des 366 millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale pour lesquelles aucun rapport de vérification n'avait été reçu en 1994-1995, le Comité n'a pu déterminer dans quelle mesure le PNUD avait reçu par la suite les rapports en question car ce dernier avait détruit tous les rapports de vérification relatifs à l'exercice biennal 1994-1995.

20. Le Comité recommande que le PNUD conserve pendant au moins deux exercices biennaux l'ensemble des rapports de vérification recus au sujet des dépenses effectuées au titre de l'exécution nationale pour lui permettre de vérifier les rapports qui n'ont pas été recus au cours de l'exercice précédent.

4. Projets inactifs

21. Au 31 décembre 1997, il y avait un montant d'environ 11,8 millions de dollars correspondant à des avances consenties à des gouvernements et inutilisées depuis plus d'un an (10,6 millions de dollars pour des projets du PNUD et 1,2 million de dollars pour des projets de fonds d'affectation spéciale). Ces avances concernaient environ 400 projets, dont certains avaient été inactifs durant tout l'exercice 1996-1997. Sur un échantillon de 75 de ces projets, le Comité a constaté que 35 avaient été signalés comme terminés au plan financier, 18 étaient terminés au plan opérationnel depuis plus d'un an et 22 étaient encore actifs officiellement alors qu'aucune dépense n'avait été signalée à leur sujet depuis plus de six ans. Le Comité accueille avec satisfaction la décision prise par le PNUD de créer une équipe chargée de suivre ces soldes inutilisés depuis longtemps, mais il s'inquiète de l'insuffisance des dispositions relatives au suivi et à la clôture des projets terminés. Le PNUD l'a informé qu'il prendrait des dispositions pour clore tous les projets pour lesquels aucun mouvement n'aurait été enregistré depuis deux ans.

22. Le Comité gardera cette question à l'étude.

5. Réserve pour les bureaux et logements hors siège

23. Dans son rapport sur les états financiers de 1994-1995, le Comité s'était dit préoccupé par la gestion de la réserve pour les bureaux et logements hors siège. Partageant ces préoccupations, le PNUD a pris un certain nombre d'initiatives en 1996-1997 pour remédier aux principaux problèmes.

24. En 1996, le Bureau des finances et de l'administration s'est livré à un examen approfondi de la réserve. À cette fin, il s'est appuyé sur les travaux réalisés par un cabinet comptable international et a tenu compte d'une enquête supplémentaire menée par la Division de l'audit et des études de gestion. Il a constaté qu'un certain nombre de soldes de l'état de l'actif et du passif n'étaient pas suffisamment représentés par des biens corporels ou, dans le cas des prêts et des dépenses de rénovation, avaient peu de chances d'être récupérés. Il a estimé le montant total de ces soldes à environ 14,1 millions de dollars.

25. Le PNUD a donc comptabilisé dans ses états financiers de 1996-1997 (tableau 6.3) une provision de 14,1 millions de dollars pour ces pertes potentielles. Sur cette provision, il a passé par profits et pertes un montant de 2 595 197 dollars décomposé comme suit : 1 760 454 dollars de perte sur la vente des appartements du Cap-Vert; 379 105 dollars de frais de construction pour des logements en Guinée équatoriale; et 455 638 dollars de dépenses de rénovation non récupérables pour des logements au Tchad.

26. Le PNUD a informé le Comité qu'il restait attaché à sa politique de cession des logements lorsque c'était possible. En 1997, il avait vendu les appartements du Cap-Vert au Gouvernement pour un montant de 1,3 million de dollars payable en 15 annuités, et trois maisons en Namibie pour un montant de 90 000 dollars.

27. En 1996, le PNUD a créé, avec la participation du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, un comité spécial d'examen des paiements chargé d'examiner les créances impayées des entrepreneurs, dont le montant au 31 décembre 1995 était de 5,6 millions de dollars. En août 1997, il a réemployé le cabinet comptable international pour l'aider à examiner ces créances. S'appuyant sur les recommandations des consultants et du comité spécial, il a payé ces créances à hauteur de 2,9 millions de dollars. Sur le solde de 2,7 millions de dollars restant dû au 31 décembre 1997, il a approuvé le paiement de 500 000 dollars en 1998 et n'a pas encore pris de décision pour les 2,2 millions de dollars restants.

28. Dans son rapport sur les états financiers de 1994-1995, le Comité s'était dit préoccupé par le fait que des bureaux extérieurs avaient réglé des entrepreneurs sur la base d'instructions émanant directement de l'agent certificateur, sans confirmation préalable de l'agent ordonnateur. Le PNUD a ensuite revu les fonctions de certification et d'ordonnancement afin d'éliminer toutes les lacunes de ce type dans le système de contrôle. Il a engagé un examen complet des pratiques de certification et d'ordonnancement dans tous les services du siège afin de clarifier et de mettre à nouveau en relief les éléments essentiels d'un bon contrôle financier et de s'assurer que les vérifications et les procédures internes étaient correctement effectuées et contrôlées. Il a informé le Comité que cet examen faisait partie d'une action plus large destinée à étudier les questions de contrôle financier dans l'ensemble de l'organisation et à prendre des mesures à court et moyen terme

afin d'empêcher de telles défaillances à l'avenir. Le Comité accueille avec satisfaction cette action du PNUD.

29. Dans son rapport sur les états financiers de 1994-1995, le Comité avait relevé que le PNUD n'avait reçu que 3,65 millions de dollars sur les 12,2 millions qu'il estimait lui être dus par les autres institutions des Nations Unies comme étant leur part des dépenses afférentes au programme de construction de locaux communs. Au 31 décembre 1997, le PNUD n'avait reçu aucune somme nouvelle de ces institutions. En novembre 1997, il a informé le Comité qu'il procédait à un réexamen détaillé des sommes dues par les institutions sur la base des dépenses définitives de construction des locaux. Cela fait, il communiquerait à ces institutions des états indiquant en détail ce qu'elles lui devaient. Au mois de juin 1998, le PNUD mettait la dernière main à ces états.

30. En 1996, la Division de l'audit et des études de gestion, assistée du Bureau des finances et de l'administration, a ouvert une enquête sur la gestion de la réserve. Plus de 40 personnes ont été interrogées ou invitées à remplir des questionnaires sur des sujets concernant la réserve. Jusqu'à présent, 2 fonctionnaires ont été licenciés et 16 ont fait l'objet de mesures disciplinaires ou de mesures relatives à la responsabilité de gestion. La question a également été portée devant le Bureau des services de contrôle interne, qui enquête sur les actions des entrepreneurs et du personnel afin d'engager des poursuites à la suite des irrégularités apparentes relatives aux marchés.

6. Bureau des services d'achats interorganisations

31. Au cours de l'exercice biennal 1994-1995, le Comité avait recommandé au Bureau des services d'achats interorganisations de rendre compte de ses activités au Conseil d'administration, cherchant à réaffirmer son mandat de centre de recherche-développement sur les achats liés aux activités et de prestataire de services d'achats aux organismes des Nations Unies. Le Comité note que le Conseil d'administration a pleinement approuvé le mandat du Bureau à sa première session ordinaire de 1996.

32. Les services d'achats directs fournis par le Bureau ont connu une forte croissance au cours des dernières années. En 1996-1997, le Bureau a acheté du matériel pour une valeur de 111,6 millions de dollars et produit 5,7 millions de dollars de recettes au titre des services d'appui remboursables (figurant au tableau 6.4 des états financiers) grâce aux commissions de service facturées aux clients. Le Comité note avec satisfaction que le PNUD a présenté des renseignements complets sur les activités d'achat du Bureau dans ses états financiers de 1996-1997.

7. Contrôle des stocks de biens non consommables

33. L'article 114.28 du Règlement financier exige la tenue d'une comptabilité matière et prévoit l'exécution d'inventaires afin de permettre un contrôle satisfaisant des fournitures et du matériel. Un système informatisé a été mis en place au siège en 1995, et le système d'inventaire des bureaux extérieurs fonctionne depuis 1993. La valeur des biens non consommables au 31 décembre 1997, indiquée à la note 2 g) afférente aux états financiers, était de 25,6 millions de dollars pour le siège et de 68,8 millions de dollars pour les bureaux extérieurs. Le Comité estime toutefois que ces valeurs reposent sur des renseignements incomplets. Neuf divisions du siège et 44 des 135 bureaux extérieurs n'ont pas communiqué de renseignements à jour sur leur inventaire aux

fins des états financiers arrêtés au 31 décembre 1997. Le Comité considère que le PNUD devrait insister davantage pour que tous les relevés d'inventaire lui parviennent.

34. Le Comité constate avec préoccupation que, dans plusieurs unités du siège, le même fonctionnaire est chargé de faire les demandes de matériel, de réceptionner ce matériel et de tenir la comptabilité matière. Cette absence de séparation des tâches constitue une grave lacune au plan du contrôle interne.

35. Le Bureau de l'audit et des études de performance a examiné le système d'inventaire du siège en 1997 et y a relevé d'importantes lacunes en matière de contrôle. Il en a conclu que le PNUD devrait envisager de remplacer ce système par une demande liée à un système automatisé d'approvisionnement. Le PNUD a informé le Comité qu'il comptait développer le module inventaire du Système intégré de gestion (SIG) afin de tenir compte des constatations du Bureau. Le Comité accueille cette mesure avec satisfaction.

36. Le Comité recommande que le PNUD sépare clairement les tâches entre la demande d'achat, la réception des marchandises et la comptabilité matière.

8. Recettes diverses

37. Alors que le montant net des recettes diverses était de 31,8 millions de dollars en 1994-1995, les dépenses ont excédé les recettes de 30,8 millions de dollars en 1996-1997. La principale raison de cette inversion est que le chiffre de 1994-1995 incluait un gain de change net de 29,6 millions de dollars, alors que le chiffre de 1996-1997 incluait une perte de change nette de 28,8 millions de dollars. Le Comité estime que le PNUD devrait présenter cette position de façon plus transparente dans les états financiers et que les pertes de change, sauf sur les contributions volontaires, devraient être comptabilisées comme des dépenses et non être déduites des recettes diverses. Il accepte que les pertes de change sur les contributions volontaires soient déduites des recettes.

38. Le Comité recommande que le PNUD modifie son règlement financier de sorte que les pertes de change soient comptabilisées comme des dépenses, ainsi que le prescrit le paragraphe 29 des normes comptables des Nations Unies et conformément à ce qui se pratique au Siège de l'ONU.

9. Passation par profits et pertes de pertes de caisse, pertes sur débiteurs et pertes matérielles

39. Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, le PNUD a passé par profits et pertes des biens non consommables représentant au total 4 062 784 dollars évalués au prix d'achat. Il s'agissait de véhicules, matériel informatique, mobilier et accessoires. Sur ce montant, 2 595 197 dollars concernaient la réserve pour les bureaux et logements hors siège. Des détails ont également été fournis au Comité sur le montant de 53 510 dollars de pertes de caisse et de pertes sur débiteurs passé par profits et pertes. Le Comité est satisfait des renseignements et des explications donnés en la matière.

10. Versements à titre gracieux

40. Le PNUD a signalé un montant de 22 596 dollars de paiements à titre gracieux pour 1996-1997.

C. Questions de gestion

1. Gestion de trésorerie

Rappel des faits

41. En 1996-1997, le PNUD et les fonds et programmes qu'il administre ont perçu environ 4,7 milliards de dollars de recettes et engagé 4,5 milliards de dollars de dépenses pour les activités opérationnelles et autres activités. Au 31 décembre 1997, il détenait un portefeuille de placements évalué à 1,9 milliard de dollars. La composition de ses recettes a varié au cours des trois derniers exercices biennaux : les recettes de base ont progressivement baissé et les recettes totales ont lentement augmenté. Le principal objectif du PNUD en matière de gestion de trésorerie est de préserver la valeur de ses ressources financières évaluées en dollars des États-Unis; il ne fait pas d'emprunts, de sorte que sa gestion de trésorerie consiste essentiellement à maximiser les intérêts perçus sur les excédents de trésorerie qu'il place. Il rend aussi des services centraux de gestion de trésorerie au FNUAP et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

42. Dans ce contexte, le Comité a examiné les opérations suivantes du PNUD : politiques et directives relatives à la gestion de trésorerie; processus de collecte des contributions auprès des donateurs; suivi et contrôle des avances; gestion de la réserve opérationnelle; et gestion des placements, arrangements bancaires et contrôles.

43. Le Comité a axé son examen sur le siège du PNUD, mais il s'est aussi rendu dans neuf bureaux de pays (Arabie saoudite, Bulgarie, Costa Rica, Ouganda, Pérou, Philippines, Turquie, Uruguay et Viet Nam) afin d'y examiner les pratiques et procédures de gestion de trésorerie.

Politiques et directives relatives à la gestion de trésorerie

44. Les Règles de gestion financière du PNUD traitent de l'administration des ressources financières, y compris la réserve opérationnelle, les arrangements bancaires et la gestion des devises. Le Manuel financier énonce les politiques et procédures de gestion financière au quotidien. En outre, les directives concernant la gestion de trésorerie, établies par la Division de la trésorerie, déterminent les objectifs et principes en matière de gestion des placements et des devises au titre desquels le PNUD gère au niveau central les fonds qui lui sont confiés.

45. Le PNUD n'a pas pris de dispositions pour suivre le rendement de ses placements par rapport aux taux du marché. La Division de la trésorerie, consciente qu'il faut une base de référence pour la gestion de trésorerie, a évalué de manière informelle les performances de sa gestion des placements à moyen de points de comparaison extérieurs. Le Comité recommande que le PNUD suive la rentabilité des placements par rapport aux taux courants du marché.

Recettes provenant des contributions

46. En 1996, près des deux tiers des recettes totales du PNUD ont eu pour origine 21 grands pays donateurs (membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Comité d'aide au développement) et un tiers est venu d'environ 135 pays bénéficiaires de programmes. Cette année-là,

10 pays de l'OCDE ont assuré 45 % des recettes totales et plus de 80 % des recettes du fonds général du PNUD.

47. Entre 1992 et 1996, les recettes annuelles totales gérées par le PNUD ont augmenté de 43 %, passant de 1,7 à 2,4 milliards de dollars par an. Par contre, les recettes ordinaires ont été ramenées de 1,1 milliard à 852 millions de dollars. Le PNUD a attribué cette baisse au fait que les grands bailleurs de fonds ont limité leurs contributions volontaires et sont devenus plus sélectifs quant aux domaines qu'ils souhaitaient financer. Le PNUD envisage deux moyens principaux d'accroître ses ressources ordinaires : améliorer l'efficacité et la transparence de façon que l'organisation devienne plus attractive pour les grands bailleurs de fonds, tout en montrant aux bailleurs de fonds potentiels que les pays qui reçoivent une assistance grâce aux ressources ordinaires peuvent devenir des partenaires économiques; et appliquer la stratégie de mobilisation de ressources adoptée en 1995, qui vise à intensifier les activités de collecte, à diversifier les sources de financement et à instaurer des arrangements de financement novateurs. Le Conseil d'administration a fixé comme objectif au PNUD de porter à 1,1 milliard de dollars par an ses ressources ordinaires pour chacune des années 1997, 1998 et 1999. Le Comité note qu'en 1997, le PNUD a reçu 761 millions de dollars de ressources ordinaires, soit 339 millions de moins que l'objectif.

Collecte des contributions

48. Le Comité a examiné la manière dont le PNUD a collecté les contributions auprès de ses grands bailleurs de fonds en 1996 et 1997. La situation à la fin de chaque année était certes bonne, avec respectivement 3 % et 2 % de contributions annoncées mais non versées, mais il y avait d'importants retards dans les versements. En outre, il y avait des écarts incertains entre les montants annoncés et les montants reçus car la plupart des gouvernements n'avaient annoncé que des montants estimatifs à la conférence, certains avaient réduit ou augmenté leurs annonces durant l'année, et la variation des taux de change avait amputé la valeur de la plupart des monnaies par rapport au dollar des États-Unis.

49. Pour 1997, les 857 millions de dollars annoncés à l'origine n'étaient plus que 767 millions à la fin de l'année en raison des révisions apportées aux annonces et de la variation des taux de change. Sur ce montant, 385 millions de dollars (50 %) n'étaient toujours pas versés au début du dernier trimestre, et 101 millions de dollars (13 %) ne l'étaient toujours pas au début de décembre; ils l'étaient cependant au 31 décembre, à l'exception de 18 millions de dollars. Le Comité estime que le PNUD devrait étudier les moyens d'encourager les bailleurs de fonds à concrétiser leurs annonces plus tôt dans l'année afin d'avoir une trésorerie plus fluide sur l'année.

Avances consenties aux organismes et aux gouvernements

50. Le PNUD avance des fonds aux gouvernements et aux organismes pour financer, en tout ou partie, l'exécution des projets qu'il soutient au titre de ses divers programmes. Le solde en fin d'année des fonds inutilisés par les gouvernements et les organismes pour l'exécution des projets a sensiblement augmenté au cours des dernières années, surtout en raison de la progression de l'exécution nationale comme modalité privilégiée d'exécution des projets. Au 31 décembre 1997, ce solde pour tous les programmes et autres fonds du PNUD était de 270 millions de dollars (contre 255 millions de dollars au 31 décembre 1996 et 193 millions de dollars au 31 décembre 1995), soit une

augmentation de 77 millions de dollars (40 %) en deux ans, ce qui reflète l'augmentation importante des dépenses au titre de l'exécution nationale. L'évolution des avances aux gouvernements et aux organismes est indiquée au tableau 1.

Tableau 1

Solde en fin d'année des avances aux organismes et aux gouvernements prélevées sur le fonds général

(En millions de dollars des États-Unis)

	1993	1994	1995	1996	1997
Avances aux gouvernements	36	61	87	119	151
Avances aux organismes	68	63	87	110	289
Total	104	124	174	229	240

Avances aux organismes

51. Le PNUD avance chaque mois de l'argent aux organismes par le biais d'une procédure d'avances forfaitaires. En vertu de son Règlement financier, les avances aux organismes ne doivent pas dépasser le niveau nécessaire pour couvrir une période raisonnable de besoins prévisionnels de trésorerie. Le Comité a procédé à une analyse par organisme des avances inutilisées au 31 décembre 1996. Sur les 38 organismes analysés, 14 (37 %) détenaient un solde d'avances supérieur à 1 million de dollars, et 21 (55 %) un solde supérieur à 100 000 dollars. Douze organismes (32 %) avaient un solde créditeur correspondant à des sommes dues au PNUD.

52. Le Comité a examiné la rationalité de chaque solde en le comparant aux besoins de dépenses. Partant de l'hypothèse qu'il était rationnel de demander des avances correspondant à un mois de dépenses prévisionnelles, il a constaté que le niveau général des soldes était près de deux fois et demie plus élevé que les dépenses mensuelles moyennes des 12 mois précédents. Cela situerait le montant des avances excessives à environ 61 millions de dollars. Le Comité recommande que le PNUD définisse une «période raisonnable de besoins prévisionnels de trésorerie» pour ses avances aux organismes et fasse régulièrement le point des soldes détenus.

53. Le Comité a constaté que les prévisions du PNUD relatives aux besoins de financement des organismes étaient largement fonction des prévisions établies par les organismes eux-mêmes. Le PNUD fait donc largement de confiance aux organismes pour leurs prévisions de financement. Le Comité recommande que le PNUD examine dans quelle mesure il pourrait réduire les avances versées aux organismes et passer, lorsque c'est possible, à un système de remboursement des dépenses réelles, de manière à réduire les risques de trésorerie et à améliorer le contrôle financier.

Avances aux gouvernements

54. Le solde des avances aux gouvernements prélevées sur le fonds général était de 119 millions de dollars au 31 décembre 1996 et de 151 millions de dollars au 31 décembre 1997 (voir tableau 1 ci-dessus). Le Comité a procédé à

une analyse par pays des soldes inutilisés au 31 décembre 1996. Sur 146 pays et fonds analysés, 19 (13 %) avaient un solde net d'avances supérieur à 1 million de dollars, et 82 (56 %) un solde net supérieur à 100 000 dollars. Douze pays (8 %) avaient un solde créditeur correspondant à des sommes dues au PNUD. Après avoir comparé les divers soldes aux besoins de dépenses, le Comité a constaté que le niveau général des avances était supérieur d'environ 12 % aux besoins trimestriels moyens de dépenses de l'année précédente. Cela situerait le montant des avances excessives à environ 12 millions de dollars.

55. Le Comité a examiné le système de suivi et de contrôle des avances aux gouvernements appliqué par le PNUD. Les avances sont destinées à répondre aux besoins estimatifs de trésorerie pour les trois mois à venir, détaillés par projet. Avant de traiter une demande de fonds, le représentant résident doit s'assurer que l'avance demandée est raisonnable et que le gouvernement a présenté ses rapports de décaissement et ses rapports sur l'état des fonds pour toutes les périodes précédentes. Il doit vérifier l'exactitude de ces rapports et en envoyer des copies au siège du PNUD à New York.

56. Conformément aux dispositions en vigueur en 1996-1997, les bureaux extérieurs du PNUD ont été autorisés à verser des avances aux gouvernements, à condition que le nombre de rapports financiers trimestriels manquants pour les périodes précédentes n'excède pas deux. Le Comité a constaté qu'en 1996-1997, les bureaux extérieurs avaient consenti des avances représentant au total 43,1 millions de dollars alors qu'il manquait des rapports financiers pour les périodes précédentes. Il note qu'en vertu des procédures révisées du PNUD relatives à l'exécution nationale, publiées en 1998, les bureaux extérieurs ne sont autorisés à verser des avances aux gouvernements qu'après avoir reçu les rapports financiers complets et signés du trimestre précédent. Il suivra le respect de cette importante prescription.

Gestion de la réserve opérationnelle

57. La réserve opérationnelle du PNUD est destinée à garantir la viabilité et l'intégrité financières de l'organisation. Son niveau, fixé par le Conseil d'administration, est périodiquement modifié. Depuis 1990, il correspond à 20 % des contributions volontaires estimatives ou 20 % des dépenses prévues, selon celui de ces deux montants qui est le plus élevé. La composition de la réserve est périodiquement revue par le Comité des placements du PNUD. La réserve sert uniquement à amortir les fluctuations à la baisse ou les déficits de recettes, les augmentations de coût, les flux de trésorerie irréguliers et les autres aléas qui se traduisent par une perte de ressources destinées à des programmes pour lesquels le PNUD a pris des engagements.

58. En 1997, la réserve opérationnelle s'élevait à 200 millions de dollars, conformément à la formule établie. Le PNUD n'y a eu recours qu'une fois au cours des trois derniers exercices biennaux, en avril 1994, lorsque les retards apportés au versement des contributions l'ont contraint à prélever temporairement 6,6 millions de dollars.

59. En 1997, le PNUD a engagé des consultants pour revoir le niveau de sa réserve opérationnelle. Au moment de la vérification des comptes, il prévoyait de soumettre des propositions au Conseil d'administration à sa session de septembre 1998.

Gestion des placements

60. Le PNUD gère un portefeuille de placements qui était évalué à 1,9 milliard de dollars au 31 décembre 1997. En 1996-1997, ces placements lui ont rapporté 202 millions de dollars. En plus de ses propres placements, il gère ceux d'autres fonds et fonds d'affectation spéciale, du FNUAP et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

61. Le PNUD applique à la gestion de ses placements des procédures et des contrôles établis, dont les objectifs sont la sûreté des dépôts, la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins mensuels de liquidité, et la maximisation du rendement. Il place les sommes temporairement excédentaires par rapport à ses besoins opérationnels dans un certain nombre de comptes bancaires rémunérés. Le gros de ses placements est constitué par des dépôts à terme et des obligations et bons à plus d'un an, principalement libellés en dollars des États-Unis.

62. Le PNUD a revu en novembre 1996 sa politique et ses directives relatives aux placements à court terme afin de mieux gérer ses risques. Les directives révisées contiennent quelques dispositions nouvelles, notamment un relèvement du niveau des placements au jour le jour pour répondre aux besoins imprévus de sortie de fonds, le recours à des établissements plus réputés pour réduire au minimum les risques de règlement et de livraison sur les transactions, et une réduction du risque lié aux fluctuations monétaires. Le Comité approuve ces mesures.

2. Gestion des locaux

Rappel des faits

63. Le PNUD occupe des bureaux dans 136 pays comme lieux de travail pour environ 5 000 fonctionnaires. Il administre aussi des logements dans 26 pays pour loger le personnel recruté au plan international. Au 31 décembre 1996, le montant cumulé de ses dépenses d'achat, de construction et de rénovation des bureaux et logements était de 53 millions de dollars. Les dépenses afférentes aux locaux (location, entretien, transformations, gardiennage, et éclairage, chauffage, énergie et eau) ont été d'environ 20 millions de dollars par an entre 1993 et 1996, dont la moitié environ pour le siège et la moitié pour les bureaux extérieurs (voir tableau 2). Le PNUD est en train de rationaliser la structure du siège et compte muter progressivement vers les bureaux extérieurs jusqu'à 20 % du personnel du siège recruté au plan international. Il a aussi un rôle important à jouer dans la concrétisation d'une proposition de l'ONU selon laquelle tous les fonds et programmes des Nations Unies au niveau des pays devraient occuper des locaux communs de l'ONU.

64. Le Sous-Groupe des locaux et des services communs du Groupe des Nations Unies pour le développement est chargé de superviser tous les projets de locaux communs, notamment sous l'angle de la planification, de la conception, du financement, de la construction et de la gestion. Il a, entre autres, pour mandat de faire des recommandations sur les besoins actuels et futurs de construction ou de rénovation, compte tenu des limites budgétaires et de l'avantage procuré par le partage de locaux communs. Il a engagé une société internationale de gestion immobilière pour élaborer une méthodologie relative aux locaux communs, comprenant les éléments suivants : prévision des besoins combinés des fonds et programmes des Nations Unies dans le pays; analyse coûts-avantages; gestion des locaux et services communs; et répartition des dépenses.

Tableau 2

Récapitulatif des dépenses annuelles relatives aux locaux, 1993-1996

(En millions de dollars des États-Unis)

	1993	1994	1995	1996
<u>Siège</u>				
Locations	9,0	8,1	9,1	8,8
Entretien	0,5	1,2	0,9	0,4
Transformations	0,4	0,3	0,7	0,2
Total partiel	9,9	9,6	10,7	9,4
Éclairage, chauffage, énergie et eau	0,8	0,6	0,8	0,8
Total	10,7	10,2	11,5	10,2
<u>Bureaux extérieurs</u>				
Locations	5,1	5,1	3,9	4,6
Gardiennage	1,4	1,4	1,3	1,5
Entretien	0,9	0,9	0,7	0,9
Transformations	1,5	0,9	0,5	0,5
Total partiel	8,9	8,3	6,4	7,5
Éclairage, chauffage, énergie et eau	1,6	1,6	1,7	2,6
Total	10,5	9,9	8,1	10,1
<u>Ensemble des locaux</u>				
Locations	14,1	13,2	13,0	13,4
Gardiennage	1,4	1,4	1,3	1,5
Entretien	1,4	2,1	1,6	1,3
Transformations	1,9	1,2	1,2	0,7
Total partiel	18,8	17,9	17,1	16,9
Éclairage, chauffage, énergie et eau	2,4	2,2	2,5	3,4
Total	21,2	20,1	19,6	20,3

65. Dans ce contexte, le Comité a examiné dans quelle mesure le PNUD employait des mécanismes adaptés à une gestion stratégique de ses biens immobiliers et s'il répondait de façon économique à ses besoins en locaux, compte tenu de la nécessité de faire le meilleur usage des surfaces occupées. La vérification a porté sur les points suivants : planification stratégique et gestion des locaux; locaux et services communs; acquisition et cession de locaux; accords et dépenses de location; entretien et transformations; suivi et contrôle des dépenses d'éclairage, chauffage, énergie et eau; et planification et allocation des espaces de bureaux. Le Comité a complété son examen au siège par des visites dans huit pays afin d'étudier la gestion des locaux dans diverses situations.

Gestion de l'information

66. Les dossiers des bureaux extérieurs contiennent des détails sur les plans d'implantation, l'espace occupé par le PNUD, l'état des locaux et l'effectif qui y travaille. La base de données du PNUD au siège contient des informations sur l'emplacement, la propriété, la location et le partage des locaux des bureaux extérieurs ainsi que sur les projets éventuels.

67. Pour les locaux du siège, le PNUD tient à jour des informations en matière de dépenses et d'espace sur les immeubles occupés mais il n'a pas de données fiables sur l'effectif qui les occupe. Or, le Comité estime que, sans cette information, le PNUD n'est pas en mesure d'effectuer un suivi et une analyse comparative suffisants des dépenses et de l'utilisation de l'espace. Le Comité recommande que le PNUD tienne à jour des informations sur les niveaux d'occupation des immeubles du siège afin de favoriser le contrôle et le suivi des dépenses.

68. Les demandes de crédits ont été examinées attentivement par la Section du budget, qui a ensuite vérifié les dépenses par rapport aux sommes approuvées. Les propositions de baux nouveaux et d'investissements importants ont également fait l'objet d'un examen attentif. Toutefois, le PNUD n'a encore défini aucun objectif ou critère de résultat au regard desquels puissent être évaluées l'efficacité et la rentabilité de la gestion de ses locaux. Le Comité recommande que le PNUD mette au point et adopte des indicateurs clés de résultats afin d'évaluer l'efficacité et le rendement des bureaux extérieurs et du siège quant à la gestion de leurs biens immobiliers. Ces indicateurs devraient comporter des mesures de coût unitaire directement liées à des objectifs énoncés dans une stratégie de gestion immobilière.

69. Le PNUD a informé le Comité que le logiciel de gestion d'installations Aperture qu'il avait acquis récemment permettrait de gérer efficacement les futurs locaux et faciliterait, grâce au module de base de données sur les baux, la gestion des locaux extérieurs.

Locaux et services communs

70. Depuis 1987, l'Assemblée générale, dans des résolutions successives, demande aux organes et organismes des Nations Unies de coopérer afin de coordonner leurs activités administratives et financières sur le terrain et, si possible, de partager leurs locaux. En juillet 1997, le Secrétaire général a proposé que l'ensemble des entités, fonds et programmes des Nations Unies qui avaient des missions au niveau des pays travaillent dans des locaux communs sous une enseigne unique. En 1997, sur 136 pays où il était présent officiellement, le PNUD occupait des locaux en commun avec d'autres organismes des Nations Unies dans 49 pays et partageait des services communs dans une trentaine de lieux d'affectation.

71. La méthode adoptée par le PNUD pour favoriser les arrangements communs consiste d'abord à rechercher un accord avec d'autres organismes sur des services communs, puis à rechercher des locaux communs pour répondre à ces besoins. Les consultants immobiliers du PNUD ont rédigé en septembre 1997 un projet de directives sur les locaux et services communs énonçant des principes et des pratiques relatifs à la répartition des dépenses entre les organismes qui partagent des locaux et des services sur le terrain. Le Comité accueille favorablement ces mesures et recommande que le PNUD parachève et publie sans délai les directives concernant les locaux et services communs.

72. Dans les bureaux extérieurs auxquels le Comité a rendu visite en 1997, des accords avaient été conclus entre le PNUD et les autres organismes intéressés sur la nature et le coût des installations et des services communs. La répartition des dépenses entre les organismes y était calculée en fonction de l'espace occupé ou de chiffres de consommation, selon le type d'installations ou de services partagés.

Acquisition et cession de locaux

73. Aux termes de l'accord de base type en matière d'assistance entre le PNUD et les gouvernements des pays hôtes, les gouvernements sont tenus de meubler les bureaux et autres locaux nécessaires au PNUD et d'aider à trouver des logements appropriés pour le personnel international. Pour les nouveaux bureaux dont il a besoin, le PNUD cherche surtout à obtenir des locaux à loyer gratuit en vertu de l'accord de base. Si ce n'est pas possible, il cherche des locaux à louer, avec l'aide du gouvernement; il peut aussi acheter ou faire construire des locaux ou louer de l'espace dans des locaux commerciaux. Lorsqu'il doit se procurer des bureaux, il cherche mettre en place une formule de bureaux communs chaque fois que c'est faisable.

Locaux à usage de bureaux

74. En 1996, le PNUD a loué des bureaux dans 88 pays pour un coût total de 4,6 millions de dollars (voir tableau 2 ci-dessus) et occupé des bureaux à titre gratuit dans 43 pays. Il a aussi loué quatre locaux pour son siège de New York, pour un coût de 8,8 millions de dollars. Au 1er novembre 1997, il possédait des bureaux dans cinq pays, évalués à environ 7 millions de dollars. Au 31 décembre 1997, la valeur capitalisée totale des bureaux construits par le PNUD était de 26,4 millions de dollars.

75. Les représentants résidents du PNUD sont responsables des propositions de construction-aménagement, y compris l'évaluation des coûts-avantages; et la Division des services administratifs et d'information est responsable de l'examen des exigences techniques. En vertu du Règlement financier du PNUD, les prévisions de marché ayant une valeur égale ou supérieure à 100 000 dollars doivent être examinées par le Comité des marchés avant d'être approuvées. Les propositions de renouvellement des contrats de location ayant une valeur inférieure à 100 000 dollars ne sont soumises au Comité des marchés que pour information.

76. Le Comité a examiné toutes les demandes de crédits pour les locaux faites au Comité des marchés en 1996-1997. Il a constaté avec satisfaction l'application des directives normalisées pour le contenu et la présentation de ces demandes et a approuvé le recours à des ingénieurs et à des consultants en architecture pour l'évaluation des propositions litigieuses.

77. Le Comité a toutefois constaté que les demandes de crédits variaient beaucoup quant à l'étude approfondie des diverses options et à la justification du marché préconisé. On y invoquait la nécessité de nouveaux locaux plutôt que de faire un état succinct des besoins. Dans aucune demande, le besoin de locaux n'était analysé au regard des normes du PNUD en matière d'occupation de l'espace. Les analyses coûts-avantages incluaient les coûts concernés mais avaient tendance à ne pas être étayées par des arguments non financiers précis tels que l'amélioration de la sécurité ou de l'état des bureaux. Les analyses coûts-avantages consistaient souvent à ne comparer que l'option préconisée avec la situation actuelle et ne donnaient à peu près aucun détail sur les options

examinées et rejetées. Le Comité considère qu'une présentation et une analyse plus strictes et plus fines seraient opportunes.

Logements

78. Au 31 décembre 1997, la valeur capitalisée des logements construits ou rénovés par le PNUD était de 18,1 millions de dollars. La politique du PNUD en matière de logement consiste à laisser le personnel prendre ses dispositions et à lui verser diverses indemnités pour le défrayer de ses dépenses. Les gouvernements des pays hôtes sont tenus d'aider les fonctionnaires recrutés au plan international à trouver des logements convenables; toutefois, lorsque l'exécution du programme risque d'être compromise par le fait qu'il n'y a pas de logements convenables, le PNUD peut prendre certaines mesures consistant notamment à construire, acheter ou louer des logements. En janvier 1995, le Conseil d'administration a cependant décidé que le PNUD devrait chercher à se défaire de ses logements lorsqu'ils n'étaient pas nécessaires pour des raisons professionnelles telles que la fourniture d'un logement sûr en cas de problèmes de sécurité dans le pays.

79. Le Comité a fait le point sur la cession des logements. En 1994-1995, le PNUD a cédé 112 logements et, en 1996-1997 (au 30 septembre 1997), il en a cédé 88, de sorte qu'il a réduit son parc mondial de 200 unités (36 % en quatre ans). Au 31 décembre 1997, il administrait 356 logements dans 25 pays, contre 556 dans 36 pays au 1er janvier 1994. Sur ce nombre, il en possédait 54 et en louait 278 à des gouvernements et 24 dans des conditions commerciales. Le Comité encourage le PNUD à poursuivre son programme de cession des logements qui ne sont pas justifiés par des nécessités professionnelles.

Arrangements et dépenses en matière de location

80. Entre 1993 et 1996, le PNUD a dépensé environ 9 millions de dollars par an de loyer pour les locaux de son siège et environ 5 millions de dollars de loyer et 1,4 million de dollars de gardiennage pour les locaux de ses 136 bureaux extérieurs (voir tableau 2 ci-dessus). Il estime en outre qu'en 1996, la valeur totale des bureaux et installations connexes mis à sa disposition par les gouvernements des pays hôtes était d'environ 6 millions de dollars et que le coût total de ses bureaux et installations connexes sur le terrain était d'environ 16 millions de dollars. Les dépenses de location et les autres dépenses d'administration des bureaux extérieurs ont été récupérées en tout ou partie grâce aux contributions en espèces faites par les gouvernements des divers pays hôtes en contrepartie de ces dépenses locales. En 1996, ces contributions en espèces ont avoisiné 19 millions de dollars, dont 7 millions environ ont dû être prélevés sur les contributions volontaires car les gouvernements n'avaient pas versé leurs contributions directes en contrepartie des dépenses locales des bureaux.

81. Des bureaux ont été mis gratuitement à la disposition du PNUD pour seulement 43 des 136 bureaux extérieurs. Le Comité est préoccupé par le fait que le PNUD occupe un nombre assez faible de bureaux à loyer gratuit compte tenu des dispositions de l'accord de base type en matière d'assistance et des déclarations de politique générale du PNUD. Le Comité recommande que le PNUD redouble d'efforts pour mettre en oeuvre sa politique actuelle visant à obtenir des locaux à loyer gratuit.

82. L'examen fait par le Comité des nouveaux baux dans les bureaux extérieurs en 1996-1997 a confirmé que le PNUD comparait les loyers du marché local avec

les loyers payés par les autres organisations implantées dans le même lieu. Dans tous les cas examinés, les loyers qu'il payait étaient identiques ou légèrement inférieurs aux loyers du marché pour des locaux comparables; dans certains cas, le PNUD avait demandé des appréciations indépendantes.

83. En 1996, le loyer et les dépenses courantes des quatre locaux du siège du PNUD se sont élevés à 10,2 millions de dollars. D'ici au 31 décembre 1999, le PNUD compte muter vers ses bureaux extérieurs 20 % des administrateurs du siège (environ 60 personnes), ce qui lui permettra d'économiser des loyers au siège.

Entretien et transformations

84. La planification par le PNUD des travaux d'entretien et de transformation a porté essentiellement sur le cycle budgétaire biennal, et il n'y avait pas de plans à plus long terme. Le Comité estime qu'il faut une planification à long terme suffisante pour assurer la rentabilité de ces travaux et montrer aux gouvernements que le PNUD réduit au minimum les dépenses locales de ses bureaux extérieurs. À cet égard, le PNUD n'a pas procédé à des inspections régulières de ses locaux afin de mettre à jour ses dossiers relatifs à l'état des immeubles et de déterminer les besoins d'entretien préventif. Il a eu tendance à faire faire les travaux ponctuellement. Le Comité a noté par exemple que les dépenses d'entretien au siège tendaient à fluctuer selon les années (voir tableau 2 ci-dessus), allant de 1,2 million de dollars en 1994 à 400 000 dollars en 1996. Le Comité recommande que le PNUD établisse à l'avance un plan des travaux d'entretien et de transformation des locaux qu'il occupe.

Dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau

85. Durant la période 1993-1996, les dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau sont restées relativement constantes, avoisinant en moyenne 750 000 dollars par an. Dans les bureaux extérieurs, elles ont également été relativement stables entre 1993 et 1995 mais ont connu une hausse brutale de 900 000 dollars en 1996, passant de 1,7 à 2,6 millions de dollars (voir tableau 2 ci-dessus).

86. Le Comité considère que le PNUD pourrait se servir davantage de ses données sur les dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau. Le PNUD dispose par exemple de détails sur la consommation d'énergie dans les bureaux extérieurs et au siège, mais il ne les analyse pas à des fins de gestion de l'énergie ni pour comparer des locaux similaires et leurs dépenses d'énergie. Le Comité recommande que le PNUD recueille et analyse les données relatives aux dépenses et à la consommation d'énergie pour ses locaux, afin de faciliter les comparaisons et de mettre en évidence les gaspillages et les dépenses excessives. Le PNUD a informé le Comité que le logiciel de gestion d'installations Aperture qu'il avait acquis permettrait d'analyser de manière plus approfondie la gestion des locaux.

Dispositions en matière d'aménagement et d'attribution de l'espace

87. Au 31 décembre 1997, le PNUD occupait environ 297 000 mètres carrés dans les quatre locaux de son siège, pour un effectif d'environ 1 300 personnes comprenant les fonctionnaires, les consultants et les autres personnes non fonctionnaires qui travaillent avec lui. L'essentiel de cet effectif travaille dans les immeubles DC1 et FF, où chaque personne occupait en moyenne entre 140 et 175 mètres carrés en octobre 1996. Le PNUD ne connaît pas la surface totale occupée dans ses 136 bureaux extérieurs, où travaillent environ 4 000 personnes.

Dans les bureaux extérieurs où le Comité s'est rendu, l'occupation de l'espace était généralement comprise entre 140 et 185 mètres carrés par personne.

88. Le PNUD a défini des normes d'attribution de l'espace des bureaux extérieurs selon la classe du fonctionnaire. Le Comité a examiné l'occupation et l'utilisation de l'espace dans les bureaux où il s'est rendu et a estimé que ces normes étaient généralement respectées. Toutefois, la configuration des locaux ne permettait pas toujours de les respecter strictement.

89. Le PNUD n'applique pas de normes d'attribution de l'espace dans les locaux du siège. Le Comité estime que l'absence de telles normes empêche d'aménager l'espace de manière efficace et économique. Le Comité recommande que le PNUD établisse des normes d'occupation de l'espace à l'échelle de l'organisation, en les appliquant avec souplesse pour tenir compte des fonctions professionnelles à l'intérieur des diverses classes.

90. Le Comité note que le PNUD compte réunir l'ensemble du personnel du siège dans deux immeubles : DC1 et FF. Entre-temps, la Division des services administratifs et d'information a examiné dans quelle mesure les services du siège pourraient être répartis de façon plus rationnelle et a confié deux études d'aménagement de l'espace à des consultants extérieurs, une en novembre 1996 et l'autre en octobre 1997. La première a révélé que l'espace était inégalement utilisé au siège, à la suite de quoi le PNUD a décidé, à titre expérimental, d'aménager des espaces ouverts par équipe et d'attribuer les pièces selon les fonctions professionnelles plutôt que selon la classe. Le Comité accueille avec satisfaction ces initiatives destinées à rendre plus rationnelle l'attribution des locaux au siège.

3. Systèmes intégrés de gestion

Rappel des faits

91. Le siège du PNUD exploite 15 grands systèmes informatiques et il utilise, ainsi que les bureaux extérieurs, une grande diversité de logiciels du commerce et d'applications micro-informatiques mises au point au niveau interne. À la fin de 1997, il y avait un ordinateur personnel en réseau sur presque tous les bureaux du siège et dans 126 des 136 bureaux extérieurs. Depuis 1990, le PNUD a dépensé près de 100 millions de dollars en systèmes intégrés de gestion au siège et dans les bureaux extérieurs. Le budget des dépenses en technologies de l'information a été d'environ 21,2 millions de dollars en 1996-1997 et il est de 24,6 millions de dollars pour 1998-1999.

92. En mars 1994, le PNUD a adopté une stratégie relative aux technologies de l'information, qu'il met actuellement en oeuvre grâce à un projet de gestion de l'information financière (GIF). Il s'est aussi engagé à adopter et à mettre en oeuvre les applications qui sont développées pour le Secrétariat de l'ONU dans le domaine des systèmes intégrés de gestion (SIG). Les projets de GIF et de SIG ont pour objectif de constituer ensemble un cadre pour la mise en place de SIG dans l'ensemble de l'organisation d'ici à 1999. En juin 1998, le PNUD a adopté une stratégie révisée relative aux technologies de l'information, qui énonce l'orientation générale pour la période 1998-2001.

93. Dans ce contexte, le Comité a fait le point sur l'avancement des projets de GIF et de SIG, les marchés de services relatifs aux technologies de l'information et le problème de l'an 2000.

94. Le Comité a concentré son examen sur le siège du PNUD, mais il a aussi rendu visite aux bureaux de neuf pays pour y étudier les installations informatiques, l'évolution de la situation et les compétences.

Avancement des projets de gestion de l'information financière et de systèmes intégrés de gestion

95. Toutes les activités de développement relatives aux systèmes informatiques ont lieu dans le cadre des projets de GIF et de SIG. Le projet de GIF comprend un groupe de sous-projets se rapportant essentiellement à la gestion des programmes par les bureaux extérieurs et le siège; son élément essentiel est le système de gestion de l'information financière des bureaux extérieurs. Le projet de SIG comprend un ensemble de sous-projets relatifs aux systèmes centraux de gestion financière et administrative et de gestion des ressources humaines; son élément essentiel est l'application financière. Le Comité a fait le point de l'exécution de ces deux projets en 1996-1997 par rapport aux coûts, calendriers et spécifications prévus.

96. Les prévisions de dépenses globales faites par le PNUD pour son programme de gestion de l'information pour 1994-1999 ont presque doublé entre décembre 1996 et mai 1997, passant de 24 à 47 millions de dollars : le coût estimatif des projets de GIF et de SIG est passé de 15 à 29 millions de dollars, et celui de la maintenance des systèmes est passé de 9 à 17 millions de dollars. Ces chiffres ne comprennent pas les dépenses de personnel du PNUD. Le PNUD attribue ces hausses à deux facteurs : une définition plus précise des besoins en informatique, qui ont augmenté au fil du temps; et l'inclusion de coûts que la direction avait précédemment exclus car ils n'étaient pas clairement prévisibles.

97. En mai 1997, le PNUD a calculé qu'il aurait besoin de 3 millions de dollars de plus que ce qui était prévu au budget pour faire face aux dépenses nécessitées cette année-là par le développement prévu des systèmes de GIF. Il a donc réévalué les besoins opérationnels et les priorités d'exécution du projet de GIF pour maintenir les dépenses dans les limites budgétaires. En avril 1998, les dépenses prévues pour ce projet dépassaient d'environ 1,5 million de dollars l'allocation budgétaire.

98. Préoccupé par l'inexactitude de ces budgets initiaux, le Comité propose que le PNUD établisse plus soigneusement ses budgets en tirant les leçons des erreurs passées.

99. Le Comité constate que de nombreux projets étaient surtout justifiés par des besoins opérationnels. Les avantages financiers et non financiers étaient rarement décrits et entièrement pris en compte dans le mémoire. Le Comité recommande que le PNUD normalise ses procédures d'évaluation des investissements dans les projets de technologies de l'information pour tenir pleinement compte des avantages financiers et non financiers, ainsi que des besoins opérationnels.

100. Les rapports de suivi des projets n'indiquent pas les dépenses par rapport aux prévisions et aux budgets et n'en font pas l'analyse. Le Comité estime qu'il s'agit là d'une grave omission, qui nuit au contrôle des dépenses et diminue la responsabilité des directeurs de projet quant à leurs performances. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que les rapports sur l'état des projets incluent un récapitulatif des dépenses afférentes au projet par rapport au budget global et au budget biennal du projet.

101. Le PNUD a examiné l'exécution du projet pour l'application GIF et trois grands sous-projets (système de gestion financière des projets au siège, système de gestion de l'information pour la direction, système de gestion électronique des documents).

Gestion de l'information financière

102. L'application GIF comprend le système de gestion des programmes opérationnels des bureaux extérieurs et les moyens de transfert des données de terrain vers la base de données centrale du PNUD. Il se compose principalement d'un module de dépenses qui sera progressivement mis en place dans les bureaux extérieurs en 1998 et d'un module budgétaire qui devait être mis en oeuvre en janvier 1997 mais n'a finalement été prêt qu'en juillet 1997, près de six mois après la date prévue, et pour seulement les deux tiers environ des bureaux extérieurs. Il a aussi fallu laisser de côté plusieurs fonctions et améliorations prévues afin d'accélérer la mise en oeuvre. En avril 1998, le module budgétaire était installé dans 70 pays, mais il ne fonctionnait entièrement que dans 5 d'entre eux. On estime que la mise en oeuvre complète des deux modules ne sera pas réalisée avant la fin de 1998.

103. Le Comité est préoccupé par les retards apportés à la mise en oeuvre de cette application financière essentielle et par la lenteur mise à l'accepter. Le Comité recommande que le PNUD encourage les bureaux extérieurs à commencer dès que possible à exploiter le module budgétaire.

104. Le Comité n'a pu déterminer le montant que le PNUD avait dépensé jusque-là pour le projet de GIF ni combien il comptait dépenser au total. En avril 1997, le PNUD estimait à plus de 10 millions de dollars le coût externe du projet pour les six ans allant de 1994 à 1999.

Système de gestion financière des projets

105. Le système de gestion financière des projets a pour fonction d'enregistrer et de produire des informations sur les budgets et les dépenses relatifs aux programmes opérationnels. En 1995 et 1996, le PNUD a mis au point un module amélioré d'établissement de rapports pour ce projet, en confiant les travaux de conception et d'analyse à son personnel et en sous-traitant les travaux de développement à un consultant pour une somme de 248 000 dollars. Il comptait mettre en place le module en mars 1996 mais n'a pu le faire avant décembre 1996, c'est-à-dire avec un retard de neuf mois, dû surtout à des problèmes techniques de développement.

106. Le PNUD estime que le système de GIF pourra échanger des données avec le système de gestion financière des projets, ce qui supprimera l'opération longue et inefficace de saisie manuelle dans celui-ci des données relatives aux budgets des projets communiquées par les bureaux extérieurs. En février 1996, la date fixée pour le transfert complet des données entre les deux systèmes était le 1er janvier 1997. Toutefois, en raison des retards apportés à la conception et au développement du système de GIF, l'interface n'a pu être mise en place qu'en novembre, soit 10 mois après la date prévue. En avril 1998, seuls quatre bureaux de pays transféraient des données entre les deux systèmes. Certains bureaux étaient peu disposés à assumer le travail supplémentaire de saisie nécessité par le système de gestion financière des projets; pour d'autres, le siège devait encore vérifier et purger les données enregistrées dans le système de GIF.

107. En avril 1997, le PNUD estimait à environ 1,1 million de dollars le coût externe total du projet de gestion financière des projets pour les six ans allant de 1994 à 1999. Comme ses systèmes financiers n'indiquaient pas les coûts par projet, le Comité n'a pu déterminer si les différents éléments du projet avaient été exécutés selon le coût prévu.

Système de gestion de l'information pour la direction

108. Le projet de système de gestion de l'information pour la direction a pour objet de fournir à la direction des informations destinées à améliorer la prise de décision de haut niveau et de mettre en relief les questions sur lesquelles elle doit se pencher. Les besoins d'information de la direction ont été recensés entre juin 1995 et janvier 1996; en mai 1996, le PNUD a engagé des consultants, afin de mettre au point un prototype de système pour la fin de l'année. En avril 1997, il a estimé à environ 1,6 million de dollars le coût total du projet.

109. La lenteur d'avancement du projet a surtout été due aux nombreuses modifications apportées en 1996 à la conception et aux caractéristiques du prototype. À la fin de 1996, le PNUD avait dépensé 774 000 dollars pour ce projet, à l'exclusion de ses dépenses de personnel; il a décidé d'y mettre fin en 1997. Le Comité est préoccupé par l'importance des dépenses et des efforts consacrés à l'élaboration d'un prototype de système qui a finalement dû être abandonné.

Système de gestion électronique des documents

110. Le projet de système de gestion électronique des documents consistait en une étude de faisabilité et de démonstration visant à mettre au point un système de gestion électronique améliorée des documents et à déterminer la meilleure technique à cette fin. Il devait commencer en février 1996 et être mis en oeuvre à l'échelle du PNUD à partir de janvier 1998, pour un coût total de 1,7 million de dollars, à l'exclusion des dépenses de personnel du PNUD. En janvier 1997, il n'en était encore qu'à la phase de conception, la définition des besoins des utilisateurs ayant pris beaucoup plus de temps que prévu. Au milieu de 1997, le PNUD a décidé de suspendre le projet : les travaux de conception étaient alors terminés, et plus de 800 000 dollars avaient été dépensés. Le PNUD compte poursuivre le développement de ce système lorsqu'il y aura davantage de ressources disponibles.

Exécution du projet de système intégré de gestion

111. Le projet de SIG comprend quatre éléments principaux : finances, ressources humaines, droits à prestations et paie. En décembre 1997, le PNUD estimait que le développement et la mise en oeuvre de l'application financière coûteraient environ 5 millions de dollars sur les cinq ans allant de 1995 à 1999. Il compte mettre progressivement en oeuvre l'application entre juillet 1998 et janvier 1999, soit un à deux ans plus tard que prévu. L'application ressources humaines a été mise en oeuvre en février 1996, pour un coût de 2,6 millions de dollars. Les éléments droits à prestations et paie, qui ont pris tous deux environ deux ans de retard, devraient être mis en oeuvre respectivement en juin 1998 et au début de 1999, pour un coût global d'environ 1,1 million de dollars. Il est particulièrement important que l'application financière soit prête pour janvier 1999 car elle doit résoudre le problème de l'an 2000 pour les principaux systèmes du PNUD.

112. Le PNUD met en oeuvre le SIG en collaboration avec le Secrétariat de l'ONU, l'UNICEF et l'OIT. Les parties se consultent et s'entendent sur la conception et les améliorations du logiciel afin d'éviter des écarts importants concernant les fonctions communes. L'avancement du projet dépend aussi du calendrier de mise en oeuvre du Secrétariat de l'ONU. Le Comité a noté que le Secrétariat, qui comptait à l'origine mettre en oeuvre ses applications du système en 1994, estime à présent qu'elles ne seront pas prêtes avant 1999. Le PNUD a aussi dû adapter le groupe d'applications de l'ONU pour répondre à l'ensemble des besoins de son siège.

Marchés de services relatifs aux technologies de l'information

113. L'objectif général du PNUD est d'avoir recours autant que possible à son personnel pour gérer le développement des systèmes et de faire appel à des consultants techniques pour des tâches séparées telles que la conception des programmes, leur conversion, l'élaboration des procédures de bureau et la formation. Cette stratégie vise à conserver et à développer les compétences internes. Le PNUD tend à acheter ses services techniques soit au moyen de contrats forfaitaires (par exemple pour les logiciels) soit sur la base du temps passé et des documents élaborés (par exemple pour la conception et l'analyse des systèmes). Il cherche au maximum à utiliser des systèmes du commerce, qu'il adapte à ses besoins, plutôt qu'à faire concevoir intégralement des systèmes personnalisés.

114. Dans la pratique, le PNUD a essentiellement fait appel, durant la période 1996-1997, à un seul cabinet de consultants pour le développement de ses SIG, encore qu'il ait cherché à réduire cette dépendance en faisant appel à son propre personnel et à d'autres cabinets. Pour développer l'application ressources humaines du SIG, il a fait appel pour moitié environ à ce cabinet et pour moitié à d'autres consultants et à son propre personnel. La proportion a été du même ordre pour le développement de l'application financière. Le Comité approuve les efforts faits par le PNUD pour moins dépendre d'un seul cabinet.

115. Le PNUD a fait appel au cabinet de consultants pour la première fois en 1994 afin de l'aider à développer et à mettre en oeuvre les modules ressources humaines et droits à prestations. Depuis, il a régulièrement reconduit le contrat d'origine pour les tâches de développement des autres applications du SIG. Les reconductions successives définissaient les tâches requises et le prix convenu pour chacune des étapes de développement des systèmes. En janvier 1996, le PNUD a appliqué une dérogation générale à la procédure d'appel d'offres pour ces reconductions au motif que le cabinet développait aussi le SIG pour le Secrétariat de l'ONU et qu'aucun autre cabinet ne pouvait intervenir sans menacer l'intégrité du développement des logiciels communs. Le Comité des marchés du siège du PNUD a approuvé cette dérogation à condition que les honoraires facturés par le cabinet restent au tarif standard appliqué aux marchés du Gouvernement des États-Unis avec l'ONU. Le PNUD a informé le Comité que le marché passé avec le cabinet pour le SIG était de 460 000 dollars pour l'exercice 1996-1997 et d'environ 2,9 millions de dollars pour 1998.

116. Le Comité a constaté que le marché de l'assistance technique apportée au PNUD pour le développement du module budgétaire mondial du SIG, évalué à 562 302 dollars, avait aussi été accordé au même cabinet avec une dérogation à la procédure d'appel d'offres. Cette dérogation, proposée au motif que le marché était extrêmement urgent, a été approuvée par le Comité des marchés du siège en

juin 1996, à condition que des appels d'offres soient lancés pour les étapes de développement ultérieures.

117. Le Comité a constaté que, pour le marché du SIG et pour celui du système de GIF, le cabinet avait été engagé pour fournir des heures et non un produit précis. Le cabinet a aussi facturé chaque mois au PNUD le temps passé au lieu d'être payé pour la réalisation d'objectifs ou d'étapes. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que, dans les marchés futurs, les paiements soient liés à la réalisation de buts et objectifs définis.

Problème de l'an 2000

118. Le Comité a réalisé une étude pour déterminer dans quelle mesure le PNUD était prêt à résoudre le problème de l'an 2000, qui menace tous les systèmes informatiques.

119. En 1997, le PNUD a formulé une stratégie pour aborder ce problème, assigné des rôles précis et déterminé un centre de coordination. Il a publié des directives pour aider les divers services et les directeurs locaux à évaluer le risque et a créé un site Web contenant des informations sur ce problème. D'après les visites qu'il a rendues aux bureaux extérieurs, le Comité a constaté que ceux-ci étaient diversement conscients du problème et que les directeurs locaux considéraient généralement qu'il concernait surtout les systèmes du siège.

120. Après avoir évalué de l'ampleur probable du problème, le PNUD a conclu que les risques principaux touchaient les systèmes centraux du siège; ce diagnostic a été confirmé par une analyse ultérieure, aux termes de laquelle le coût total de reprogrammation des ordinateurs centraux a été évalué à environ 2 millions de dollars. Le PNUD était en train de remplacer trois des systèmes du siège – le sous-système des placements, celui du fonds de pension du personnel local et celui de la formulation des budgets – par des systèmes compatibles avec l'an 2000.

121. Le PNUD a examiné plusieurs options pour résoudre le problème : reprogrammation des logiciels defectueux, achat, substitution ou mise au point d'un système de remplacement. Estimant qu'il n'était pas viable de reprogrammer les logiciels de ses systèmes centraux, il a décidé que le meilleur moyen était de mettre en oeuvre l'application financière du SIG au début de 1999. Il a aussi déterminé qu'il fallait convertir un certain nombre de systèmes financiers et était en train de remplacer ses applications fournisseurs et micro-informatiques pour la période 1998-1999 par des systèmes compatibles avec l'an 2000.

122. Cependant, à la fin de 1997, le PNUD en était encore à étudier et à évaluer l'ampleur possible du problème de l'an 2000 pour ses applications fournisseurs et micro-informatiques au siège et dans les bureaux extérieurs. Il compte fournir à tous ses bureaux extérieurs un logiciel analytique permettant d'évaluer l'ampleur du problème et dresser d'ici à la fin de 1998 un état complet des besoins de conversion ou de remplacement des systèmes et du matériel pour 1999. Il compte aussi régler une partie des problèmes dans les bureaux extérieurs et au siège grâce à son programme actuel de mise à jour des systèmes.

123. Le PNUD a progressé de façon variable dans la mise en évidence et l'atténuation des conséquences du problème de l'an 2000 sur les systèmes et le matériel généraux qu'il utilise pour ses bureaux tels que les systèmes de sécurité, d'ascenseur et de climatisation. Avec son système de télécommunications, par exemple, il compte faire certifier par son fournisseur

la compatibilité du matériel avec l'an 2000. Il prévoit que tous ses systèmes seront compatibles avec l'an 2000 en avril 1999.

124. Le Comité juge considérables les tâches de rectification ou d'achat de systèmes que le PNUD réserve pour l'année 1999. S'il ne parvient pas à immuniser intégralement ses systèmes contre le problème de l'an 2000 ou à trouver des moyens de contourner ses effets, il risque de graves perturbations au niveau de l'organisation et de l'administration. Le Comité recommande que le PNUD s'assure que tous les systèmes sont compatibles avec l'an 2000, et cela suffisamment à l'avance pour remédier à d'éventuels défauts.

4. Gestion du changement

Rappel des faits

125. Le PNUD s'est engagé dans un programme de changement intégré au niveau de l'organisation et de la gestion. Le coût de cette initiative – dénommée «PNUD 2001» – devrait être d'environ 21 millions de dollars pour les quatre ans allant de 1996 à 1999. Le but est d'harmoniser davantage la vision et la mission du PNUD avec ses structures et ses procédures, de façon qu'il puisse répondre plus efficacement aux demandes des pays bénéficiaires et maintenir et améliorer sa position de prestataire d'aide au développement. Les principes directeurs du PNUD pour ce processus de changement sont la décentralisation et l'autonomisation du personnel, qui devraient conduire à une plus grande responsabilité, à un renforcement de la structure organisationnelle et à une amélioration de l'efficacité et de la rentabilité opérationnelles et administratives.

126. Les principaux éléments du programme PNUD 2001 sont la création d'un maximum de 17 structures sous-régionales, la mutation de 20 % des administrateurs du siège vers les bureaux extérieurs, l'adoption de procédures fonctionnelles simplifiées et plus robustes et la mise en place d'un nouveau cadre de responsabilité. Tous ces changements s'inscrivent dans le cadre de la réforme plus large de l'ONU.

127. Dans ce contexte, le Comité a fait le point sur l'initiative de changement du PNUD à mi-parcours, en se penchant sur les points suivants : bilan des progrès accomplis; coûts et avantages de l'initiative; mode de gestion du processus de changement; suivi et évaluation des résultats. Il a surtout examiné le travail des diverses équipes chargées des projets au siège mais s'est aussi rendu dans neuf bureaux de pays pour évaluer l'incidence de l'initiative sur le terrain.

Progression de l'initiative de gestion du changement

128. Le processus de changement du PNUD comprend deux grandes étapes : conception et mise en oeuvre. La première se composait d'une phase préparatoire de cinq mois (de mars à juillet 1996), destinée à créer le cadre du processus, et d'une opération de schématisation conceptuelle et d'analyse (de juillet 1996 à mai 1997), reposant sur des projets précis, destinée à déterminer les options de changement et à élaborer les premiers plans de mise en oeuvre. La mise en oeuvre a commencé en mai 1997 et devrait se poursuivre jusqu'au 31 décembre 1999.

129. Le calendrier s'est allongé par rapport à ce qui était envisagé en mai 1996, lorsqu'il était prévu que l'ensemble de l'initiative dure 18 mois, de

février 1996 à novembre 1997. Cette prévision a dû être fondamentalement revue en mai 1997, lorsque les résultats de l'opération de schématisation conceptuelle ont révélé que le PNUD avait largement sous-estimé l'ampleur du remaniement auquel il faudrait sans doute procéder.

130. Le Comité a fait le point de la mise en oeuvre du changement. Les grandes mesures appliquées au 31 décembre 1997 étaient les suivantes :

- a) Réduction de 15 à 7 du nombre des unités fonctionnelles;
- b) Regroupement des fonctions de planification, budgétisation, gestion des ressources humaines et gestion de l'information;
- c) Création d'un groupe de soutien opérationnel chargé d'aider à coordonner les opérations du PNUD sur le terrain et à rationaliser les politiques et les procédures;
- d) Conception d'un nouveau cadre de responsabilité pour le PNUD;
- e) Délégation du pouvoir d'approbation des projets aux bureaux extérieurs.

131. Le Comité a toutefois relevé un certain nombre de domaines où la mise en oeuvre avait été plus lente que prévu :

- a) Alors que 5 des 17 nouvelles structures sous-régionales devaient être en place pour le 31 décembre 1997, on estime qu'elles ne seront pas opérationnelles avant le milieu de 1998;
- b) La décentralisation aux bureaux extérieurs du recrutement et de la gestion des consultants engagés pour des durées moyennes et longues a pris trois mois de plus que prévu;
- c) Le PNUD comptait mettre en place pour juillet 1997 un délai de réponse de cinq jours pour les opérations du siège avec les bureaux extérieurs. Or, les propositions définitives de mise en oeuvre ne seront pas examinées avant septembre 1998.

132. Tout en reconnaissant que des progrès importants ont été accomplis, le Comité juge important de garder le rythme en respectant un calendrier strict.

Prévisions de coûts

133. Le PNUD a estimé le coût total de l'initiative en mai 1997, puis a inscrit à son budget des coûts pour les différents éléments et étapes de l'initiative au fur et à mesure de leur évolution. Au départ, il avait prévu de dépenser 4,4 millions de dollars pour un programme de 18 mois, dont 3 millions pour la conception et 1,4 million pour la mise en oeuvre. L'estimation relative à la mise en oeuvre ne comprenait que les coûts dont le PNUD était relativement certain. Le Comité a calculé que le PNUD avait dépensé environ 5 millions de dollars pour le processus de changement entre mai 1996 et décembre 1997, dont 3,4 millions pour la conception et 1,6 million pour la mise en oeuvre initiale. Le PNUD compte dépenser environ 16,5 millions de dollars pour la mise en oeuvre au cours de l'exercice biennal 1998-1999, de sorte que les plans actuels coûteront à l'organisation environ 21,5 millions de dollars.

134. Le PNUD finance l'essentiel des dépenses de gestion du changement au moyen des budgets biennaux et d'un fonds d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre du changement. En mai 1997, il a constaté un déficit de financement d'environ 6,6 millions de dollars, qui avait atteint 9 millions de dollars en avril 1998, dont 3 millions seront en principe financés par des bailleurs de fonds. Le Comité note qu'un déficit de financement de 6 à 9 millions de dollars représente entre le tiers et la moitié du montant total des dépenses estimatives.

135. Le Comité recommande que le PNUD prenne des dispositions claires pour financer l'ensemble des dépenses afférentes à l'initiative de gestion du changement.

Gestion du processus de changement

136. En avril 1996, le PNUD a créé une organisation distincte chargée de gérer l'étape de conception du programme PNUD 2001, dont le but est de permettre au processus de changement de progresser sans perturber les activités normales. Cette organisation comprend les éléments suivants :

- a) Un comité de gestion du changement chargé de formuler des orientations et des conseils;
- b) L'équipe de base du programme PNUD 2001 chargée de la gestion courante du processus de changement;
- c) Sept équipes chargées de mettre en oeuvre divers projets de changement selon des caractéristiques, un calendrier et un budget convenus.

137. L'équipe spéciale de PNUD 2001 a élaboré en juin 1996 des schémas d'avant-projet comprenant un calendrier pour les activités de schématisation conceptuelle et d'analyse, énonçant les buts et activités pour chacun des sept projets et examinant les liens entre eux. Les profils de projet contenaient aussi un bref exposé des critères de réussite que les équipes de projet étaient censées définir à mesure que les activités progresseraient. Le Comité de gestion du changement a jugé important que tous les projets soient évalués en fonction de critères clairs fondés sur des résultats.

138. Les équipes de projet étaient toutes opérationnelles en août 1996 et elles ont présenté leurs rapports au Comité de gestion du changement en décembre 1996. Les sept projets de changement étaient les suivants :

- Stratégies et partenariats en matière de financement;
- Services stratégiques de développement;
- Efficacité, détermination à obtenir des résultats et responsabilité;
- Structure de gestion et d'organisation;
- Mise en valeur des ressources humaines;
- Gestion des besoins en information et technologies de l'information;
- Communication avec l'extérieur et relations publiques.

139. Les propositions issues des projets ont ensuite été examinées par le Comité exécutif, qui a adopté 71 recommandations de changement en janvier 1997. En mars et avril 1997, l'équipe de base de PNUD 2001 a réalisé un plan consolidé de mise en oeuvre qui fixait des dates limites, déterminait les services responsables de la mise en oeuvre et contenait des estimations de coût. Ce plan énonçait aussi des étapes pour chaque phase de mise en oeuvre afin de permettre au Conseil d'administration de suivre les progrès accomplis et d'évaluer l'incidence des changements réalisés.

140. Le Comité a constaté que les avantages financiers attendus du processus de changement n'étaient généralement pas précisés. Aucune quantification détaillée ou globale des avantages ne figurait dans les présentations de projet ni dans le document cadre ou le plan de mise en oeuvre. Le Comité craint que, sans cette information, le PNUD ne soit pas en mesure de déterminer les changements essentiels qui ont le plus de chances d'améliorer son efficacité et sa rentabilité. Le Comité recommande que le PNUD évalue les avantages financiers et non financiers escomptés de son programme de changement et se serve de cette évaluation pour faire une estimation complète des investissements nécessaires à l'initiative pour le changement.

Pactes

141. Le PNUD a institué trois types de pactes : entre l'Administrateur et les services qui conduisent le changement; entre les directeurs régionaux et les représentants résidents; et entre les divers services. Les deux premiers constituent un élément obligatoire des nouveaux arrangements mis en place par le PNUD en matière de gestion et de responsabilité. Le pacte indique en détail le processus de changement et les objectifs professionnels et sert de référence pour mesurer chaque année la responsabilité et les performances. Les 11 pactes entre l'Administrateur et les services qui conduisent le changement ont été signés entre février et mai 1998.

142. Le Comité a examiné ces pactes et il approuve sans réserve le fait que le PNUD y a inclus des objectifs et des actions précis, convenus et assortis d'un calendrier. Il se félicite aussi des efforts faits par le PNUD pour fixer des indicateurs de réussite.

Participation de la direction et du personnel

143. Le PNUD était déterminé d'emblée à faire de la participation un élément essentiel de l'initiative PNUD 2001 et il a cherché à gérer le processus de changement en associant au débat le plus grand nombre possible de fonctionnaires. Près de 200 d'entre eux ont participé de près à l'étape de conception de l'initiative et environ 400 ont contribué au processus de changement par le biais d'ateliers, réunions de synthèse et communications informelles.

144. En 1996, au cours de l'étape de conception de l'initiative, le PNUD a réalisé un sondage d'opinion auprès de la direction et du personnel dans 31 bureaux extérieurs et 11 unités administratives du siège, auquel ont participé plus de 1 200 fonctionnaires. Ce sondage a révélé que la plupart des fonctionnaires étaient favorables à la décentralisation des responsabilités et des pouvoirs au niveau du pays. Le Comité accueille favorablement ces sondages, qui constituent un moyen important de suivre l'attitude du personnel durant le processus de changement et une source d'information susceptible d'aider le PNUD à évaluer ce processus au moment opportun.

145. Au niveau des bureaux de pays, les représentants résidents et les directeurs des bureaux extérieurs auxquels le Comité a rendu visite comprenaient clairement l'orientation de l'initiative PNUD 2001 et accueillèrent généralement avec satisfaction les changements organisationnels et culturels proposés.

Gestion des consultants et des conseillers extérieurs

146. Le PNUD a engagé environ 13 cabinets ou individus comme consultants extérieurs durant l'étape de conception de l'initiative PNUD 2001. Sa méthode a consisté à employer des consultants soit pour faciliter le processus de changement, soit pour travailler sur certains projets de changement, tandis qu'il se réservait la prise en charge et le contrôle du processus.

147. Le contrat entre le PNUD et ses principaux consultants ne mentionnait pas le nombre de jours de travail à consacrer aux diverses activités, il indiquait simplement un plafond général. Le Comité considère que, de ce fait, le contrôle a été médiocre car il n'a pas été possible d'éviter le risque que des travaux inutiles ou excessifs soient accomplis dans certains domaines sans que le PNUD puisse s'en rendre compte et y remédier.

148. Le PNUD a mis fin en août 1996 à son contrat avec le principal cabinet chargé des questions de changement, en partie parce qu'il n'était pas entièrement satisfait du travail fourni par les personnes concernées. Il a toutefois conservé les services du directeur de ce cabinet moyennant des honoraires forfaitaires qui ne devaient pas dépasser 200 000 dollars pour la période allant de septembre 1996 à mai 1997. Il considérait que la présence de cette personne était essentielle pour maintenir l'élan et la continuité du processus et en raison de sa réputation dans le secteur. Un cabinet comptable indépendant a évalué le caractère raisonnable des honoraires.

149. Le Comité est préoccupé par certains aspects de ce contrat, surtout après les performances décevantes du cabinet dirigé par cette personne. Il considère en outre que le PNUD aurait pu faire plus pour évaluer et démontrer la rentabilité de ce prestataire, par exemple en évaluant plus complètement les avantages d'un éventuel appel d'offres.

Suivi et évaluation du processus de changement

150. Le PNUD compte procéder à une évaluation complète du processus de changement entre juillet et septembre 1999. Entre-temps, le Comité considère qu'il serait utile que le PNUD élabore des indicateurs clés de résultats pour les activités et les réalisations principales liées à la gestion du changement et qu'il les inclue dans le plan de mise en oeuvre et les pactes entre l'Administrateur et les services qui conduisent le changement afin de faciliter le suivi et l'évaluation. Le Comité juge que les indicateurs et les mesures de résultats figurant dans le plan de mise en oeuvre et les pactes sont déficients et doivent être affinés. Il considère aussi que les indicateurs de résultats doivent être directement liés aux objectifs du processus de changement. Le Comité recommande que le PNUD mette au point des indicateurs et des mesures de résultats spécifiques pour évaluer certaines activités de mise en oeuvre du changement, en les reliant directement aux principaux objectifs du processus de changement.

5. Cas de fraude avérée ou présumée

151. Le Comité a été informé de 39 cas de fraude portant sur un montant total de 694 776 dollars, sur lequel le PNUD a récupéré 191 687 dollars. Dans 6 de ces cas, le PNUD n'avait pas encore déterminé le montant de la fraude, et dans 10, il était convaincu qu'il n'y avait pas eu de préjudice financier. Dans chacune des 35 affaires impliquant des fonctionnaires, des mesures disciplinaires ont été prises.

D. Remerciements

152. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de leur coopération et de leur aide.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
de l'Inde

(Signé) Vijay Krishna SHUNGLU

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

(Signé) Sir John BOURN

15 juillet 1998

ANNEXE

Mesures prises par le Programme des Nations Unies pour le développement afin de donner effet aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1995 a/

I. RECOMMANDATION

1. Le PNUD devrait renforcer le dispositif en vigueur en veillant à ce que tous les projets [exécutés par des entités nationales] entraînant des dépenses importantes soient soumis à une vérification indépendante (par. 9 a))

A. Mesures prises par l'Administration

2. Le PNUD a décidé de revoir la stratégie de vérification et d'étudier d'éventuelles modifications à apporter à l'article 17.2 du Règlement financier en ce qui concerne la vérification externe des projets exécutés par des entités nationales. La stratégie de vérification suggérée par le Comité des commissaires aux comptes pour la vérification de 1996 a été mise en oeuvre dans les délais prévus. Le Bureau de l'audit et des études de performance et le Bureau des finances et de l'administration ont étudié l'article 17.2 et en ont conclu qu'aucune modification n'était nécessaire.

B. Observations du Comité

3. Le Comité accueille avec satisfaction la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de vérification. Toutefois, les rapports de vérification reçus par le Bureau de l'audit et des études de performance pour l'exercice biennal 1996-1997 sont insuffisants; le Comité formule des observations plus précises sur ce point dans le présent rapport.

II. RECOMMANDATION

4. Le PNUD devrait mettre en place des contrôles adéquats pour coordonner et suivre tous les décaissements effectués dans les bureaux extérieurs et au siège [pour les marchés de construction passés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège] (par. 9 b)).

A. Mesures prises par l'Administration

5. Le PNUD a créé un groupe de travail chargé d'étudier la défaillance en matière de contrôle, notamment au niveau du suivi et de la supervision. Il est en train d'examiner les fonctions de certification et d'ordonnancement. Au sujet de la réserve pour les bureaux et logements hors siège, tous les paiements relatifs aux marchés de construction sont contrôlés par un comité spécial d'examen des paiements. Le Groupe des politiques et du contrôle du Bureau des finances et de l'administration a élaboré et est en train d'expérimenter une politique spécifique de contrôle des dépenses. Il est chargé de concevoir et de maintenir un programme de gestion du risque, dont une partie importante est un nouveau cadre de contrôle interne. La politique spécifique de contrôle des dépenses est un premier pas vers l'élaboration de ce cadre, qui est destiné à

a/ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 5A (A/51/5/Add.1), chap. II, par. 9 à 14.

s'autoréguler. Cette mesure s'inscrit dans une action à long terme visant à assurer un contrôle financier efficace.

B. Observations du Comité

6. Le Comité accueille avec satisfaction la création du Comité spécial d'examen des paiements, chargé de suivre les paiements faits aux entrepreneurs. Il formule des observations dans le présent rapport sur les autres mesures prises par le PNUD.

III. RECOMMANDATION

7. Le PNUD devrait vérifier si les entrepreneurs, les sous-traitants ou l'architecte ont bénéficié de paiements qui ne seraient pas conformes aux dispositions des contrats et, si tel était le cas, prendre les mesures appropriées pour recouvrer les sommes en question (par. 9 c)).

A. Mesures prises par l'Administration

8. En février 1996, le PNUD a engagé un architecte chargé de faire une évaluation indépendante des travaux de construction. Il a entrepris une étude approfondie des arrangements contractuels passés avec l'architecte en question et de ses performances au titre des contrats. Il a déterminé que, dans certains cas, des paiements non conformes aux dispositions des contrats avaient été faits. Il attend le résultat de l'enquête menée par le Bureau de l'audit et des études de performance et le Bureau des services de contrôle interne avant de prendre des mesures de recouvrement.

B. Observations du Comité

9. Le Comité note que le PNUD s'est engagé à recouvrer les paiements non conformes aux dispositions des contrats et attend le résultat de l'enquête menée par le Bureau de l'audit et des études de performance et le Bureau des services de contrôle interne.

IV. RECOMMANDATION

10. Le PNUD devrait élaborer des normes sur les capacités que doivent posséder les gouvernements pour gérer et réaliser des projets dans le cadre de l'exécution nationale. Les bureaux de pays, en association avec les gouvernements, devraient évaluer les capacités nationales effectives par rapport à ces normes (par. 10 a) et b)).

A. Mesures prises par l'Administration

11. Le PNUD fixera des normes d'évaluation des capacités dans le cadre de son document directif sur l'exécution nationale et publiera des directives plus précises sur l'évaluation de ces capacités dans le cadre de son manuel révisé des programmes et projets. Il a dressé une liste de contrôle des capacités nécessaires à l'exécution nationale, qui doit servir à l'étape de conception de chaque projet. Cette liste énonce des normes d'évaluation dans le domaine de la gestion et dans les domaines technique, financier et administratif.

B. Observations du Comité

12. Le Comité note avec satisfaction que des normes ont été fixées et qu'elles figurent sur une liste de contrôle. Il suivra leur application.

V. RECOMMANDATION

13. Le PNUD, en association avec les gouvernements, devrait formuler des projets destinés à remédier aux lacunes ou aux faiblesses qui ont été constatées pour porter les capacités des gouvernements au niveau des normes requises (par. 10 c)).

A. Mesures prises par l'Administration

14. Le PNUD a organisé des ateliers régionaux pour renforcer les capacités des bureaux de pays et des gouvernements en ce qui concerne les marchés publics. En 1996, il a organisé trois ateliers sur le suivi et l'évaluation et a en outre conclu des arrangements avec la Banque mondiale pour la formation de hauts fonctionnaires des pays bénéficiaires au suivi et à l'évaluation. Il a dressé une liste des conditions requises pour l'exécution («liste de contrôle des capacités nécessaires à l'exécution nationale») qui doit être utilisée à l'étape de conception des projets. Cette liste doit aider à trouver des solutions pour renforcer les capacités en question. Il est envisagé d'apporter un soutien pour la formation au niveau mondial en liaison avec les nouvelles procédures relatives à l'exécution nationale. Les préparatifs concernant la formation aux nouvelles procédures se poursuivent.

B. Observations du Comité

15. Le Comité prend note de ces faits, notamment l'organisation d'ateliers sur le suivi et l'évaluation, et attend avec intérêt la formulation de projets destinés à remédier aux lacunes ou aux points faibles touchant les capacités des gouvernements.

VI. RECOMMANDATION

16. Les objectifs de l'exécution nationale devraient être définis de façon précise pour qu'un lien plus étroit soit établi avec les objectifs généraux du PNUD en matière de développement (par. 11 a)).

A. Mesures prises par l'Administration

17. Le PNUD était effectivement conscient qu'il fallait définir des objectifs clairs pour l'exécution nationale et il était en train de rédiger un document directif à présenter au Comité exécutif, où cette question serait traitée et où une stratégie plus claire serait définie en vue d'élargir encore l'exécution nationale. Les procédures révisées relatives à l'exécution nationale, publiée en mars 1998, indiquent expressément que les objectifs convenus du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations sont des objectifs en matière d'exécution nationale. Les nouvelles procédures relatives à l'exécution nationale seront incorporées au manuel des programmes et projets en 1998.

B. Observations du Comité

18. Le Comité fera le point de la situation.

VII. RECOMMANDATION

19. Le PNUD devrait publier de nouvelles directives reflétant les décisions pertinentes des organes délibérants et les objectifs de l'exécution nationale, renforçant les règles à suivre en matière de responsabilité et délimitant ces responsabilités (par. 11 b)).

A. Mesures prises par l'Administration

20. Le PNUD révisé actuellement le manuel des programmes et projets afin de simplifier les procédures, d'harmoniser les instructions contradictoires et de supprimer les ambiguïtés relatives à l'exécution nationale. Les procédures révisées relatives à l'exécution nationale, publiées en mars 1998, seront incorporées au manuel des programmes et projets.

B. Observations du Comité

21. Le Comité examinera le manuel des programmes et projets lorsqu'il sera achevé.

VIII. RECOMMANDATION

22. Le PNUD devrait souligner de nouveau la nécessité d'évaluer la capacité d'exécution nationale. Il devrait élaborer des directives en la matière, comprenant des normes de capacité d'exécution nationale, et assurer une formation aux bureaux de pays et aux agents des gouvernements pour les aider à procéder à des évaluations stratégiques des capacités (par. 11 c) et d)).

A. Mesures prises par l'Administration

23. Le PNUD a reconnu qu'il fallait renforcer les évaluations des capacités nationales quant à leur portée, leur fréquence et leur qualité et clarifier les rôles et les responsabilités. Il établira des normes pour ces évaluations dans le cadre de son document directif sur l'exécution nationale et publiera des directives mieux définies à leur sujet dans le cadre de son manuel révisé sur les programmes et projets.

B. Observations du Comité

24. Le Comité attend avec intérêt la publication du document directif, qui établira des normes pour l'évaluation des capacités.

IX. RECOMMANDATION

25. Le PNUD devrait élaborer une stratégie d'évaluation pour déterminer avec précision le progrès de l'exécution nationale et les résultats qu'elle permet d'obtenir (par. 11 e)).

A. Mesures prises par l'Administration

26. La méthode appliquée par le PNUD consiste à associer les examens internes et les évaluations extérieures afin de mettre en évidence les expériences et de

souligner les points nouveaux en vue des évaluations ultérieures. Le plan de travail sur l'évaluation établi en 1997 par le PNUD comprend des études sur le rapport coût-efficacité, la viabilité à long terme et l'autosuffisance. Le PNUD a présenté à la session annuelle du Comité d'administration en 1997 la stratégie qu'il applique pour faire le bilan des progrès et des réalisations en matière d'exécution nationale.

B. Observations du Comité

27. Le Comité accueille avec satisfaction le plan de travail et la stratégie d'évaluation de l'exécution nationale.

X. RECOMMANDATION

28. Le PNUD devrait entreprendre des évaluations thématiques de durabilité, de création de compétences et de coût-efficacité, intégrant des comparaisons directes, si possible, entre l'exécution nationale et d'autres modalités (par. 11 f)).

A. Mesures prises par l'Administration

29. Le plan de travail sur l'évaluation de 1997 comprend des études sur le rapport coût-efficacité, la viabilité à long terme et l'autosuffisance. Le Service central d'évaluation a examiné les questions de la viabilité à long terme et de l'incidence sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des projets depuis 1993. Des analyses de tendance et des rapports d'évaluation portant sur ces questions sont réalisés tous les deux ans. En outre, le Service central d'évaluation a traité de ces questions dans deux évaluations récentes consacrées à l'exécution nationale (1995) et au cofinancement (1996). En 1998, ces questions ont à nouveau été étudiées par le biais de l'évaluation de l'approche-programme, avec une comparaison entre l'exécution nationale et les autres modalités.

B. Observations du Comité

30. Le Comité attend avec intérêt les comparaisons entre l'exécution nationale et les autres modalités d'exécution, avec une évaluation de leur viabilité à long terme, du renforcement des capacités et du rapport coût-efficacité pour chacune d'elles.

XI. RECOMMANDATION

31. Le PNUD devrait étudier de manière plus approfondie l'utilisation et l'impact du mécanisme des services d'appui technique (SAT-2) (par. 11 g)).

A. Mesures prises par l'Administration

32. Le mécanisme SAT-2 sera étudié dans le cadre d'un bilan des expériences récentes relatives aux arrangements en matière de dépenses d'appui. Parmi les nouvelles instructions figurera l'obligation d'inclure dans chaque projet à exécuter par des entités nationales des dispositions budgétaires relatives à l'appui technique ou à la participation d'une institution spécialisée à un examen du projet durant sa mise en oeuvre. Depuis janvier 1997, le SAT-2 est remplacé par l'appui aux services techniques. Lors de la planification de l'emploi des ressources prévues pour cet appui, il faudra tenir compte des besoins particuliers liés aux projets exécutés par des entités nationales. Il

faudra examiner chaque projet de ce type qui est en cours de planification pour déterminer le besoin d'un appui technique ou d'une participation d'institutions spécialisées ou de commissions. Les services techniques relatifs au suivi et à l'évaluation s'appliqueront normalement aux projets de grande ampleur et à ceux qui présentent une complexité particulière. Il faudra aussi tenir compte de l'étape de mise en oeuvre du projet lors de la planification de l'emploi des ressources prévues pour l'appui aux services techniques.

B. Observations du Comité

33. Le Comité prend note avec satisfaction de ces faits.

XII. RECOMMANDATION

34. Le PNUD devrait élaborer, en association avec les institutions, les systèmes d'information requis pour collecter des données permettant d'établir des indicateurs de résultats pour l'exécution nationale (par. 11 h)).

A. Mesures prises par l'Administration

35. Le PNUD donne la priorité à une accélération de la mise au point de systèmes qui se prêtent à l'utilisation d'indicateurs de résultats et a engagé un consultant pour élaborer ces indicateurs. Il compte intégrer les indicateurs de résultats relatifs aux arrangements en matière de dépenses d'appui et à l'exécution nationale aux autres critères de résultats appliqués à ses programmes. Il a élaboré de nouvelles procédures pour l'exécution nationale. Il a aussi rédigé des principes directeurs sur la manière d'élaborer des indicateurs de résultats pour tous les projets, quelle que soit leur modalité d'exécution.

B. Observations du Comité

36. Le Comité attend avec intérêt les nouvelles améliorations qui seront apportées à l'élaboration des indicateurs de résultats.

XIII. RECOMMANDATION

37. Le PNUD devrait entreprendre une opération de mesure des activités des bureaux de pays pour aider à renforcer le processus budgétaire au niveau local, fournir des points de repère aux bureaux de pays et établir un ensemble d'indicateurs standard de résultats. Il devrait mettre au point des moyens appropriés pour rendre compte des résultats des activités prévues au budget (par. 12 a) et b)).

A. Mesures prises par l'Administration

38. Le PNUD reconnaît l'importance des opérations de mesure indépendante des activités des bureaux de pays. Il a signalé au Comité que l'un des projets qu'il mettait en oeuvre dans le cadre de l'initiative de gestion du changement portait sur le «bureau de pays de l'avenir»; ce projet consiste à revoir les structures des bureaux et à fixer des critères et des indicateurs standard de résultats pour les bureaux de pays. Il est en cours de réalisation. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme PNUD 2001 et comportera des indicateurs standard de résultats.

B. Observations du Comité

39. Le Comité attend avec intérêt les faits nouveaux relatifs au compte rendu de réalisation des activités.

XIV. RECOMMANDATION

40. Le PNUD devrait veiller à ce que soit effectuée une analyse précise des mandats des fonds et de la contribution qu'ils apportent à l'ensemble de ses objectifs (par. 13 a)).

A. Mesures prises par l'Administration

41. La Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement du PNUD a mis au point une telle méthode pour ses activités, auxquelles participent trois des fonds d'affectation spéciale examinés (FEM, Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal et BNUS). Le mandat et le programme de travail des fonds ont été examinés dans le contexte du Centre d'expérimentation de la Division et de l'ensemble du processus de gestion du changement du PNUD. Il a été décidé que ces fonds se rapportaient à l'environnement et continueraient de relever du Bureau des politiques de développement de la Division. Cette disposition sera revue dans un an. Les produits issus des travaux des fonds et leur rapport avec les quatre domaines prioritaires du PNUD ont été précisés au cours des discussions sur le recentrage de l'action du PNUD et les services de base pour le développement. La contribution apportée par le PNUD en matière d'appui institutionnel aux activités du BNUS est désormais entièrement financée sur le programme mondial. La planification intégrée des activités se poursuivra.

B. Observations du Comité

42. Le Comité prend note de ces faits.

XV. RECOMMANDATION

43. UNIFEM et le FENU devraient élaborer une stratégie, fixant des objectifs à long terme et précisant la manière dont ils entendent réaliser leur mandat et leurs objectifs (par. 13 b)).

A. Mesures prises par l'Administration

44. UNIFEM a présenté son plan d'activité pour la période 1997-1999 au Conseil d'administration du PNUD/FNUAP en mai 1997. Le Conseil a approuvé ce plan, et UNIFEM procède actuellement à sa mise en oeuvre. Le FENU continue à mettre en oeuvre un plan d'action consécutif aux recommandations issues d'une évaluation extérieure des capacités faite en 1996. En mars 1997, il a publié son premier plan d'activité annuel, qui contenait des objectifs à court, moyen et long terme et énonçait les moyens de concrétiser le mandat et les objectifs figurant dans son document directif de 1995.

B. Observations du Comité

45. Le Comité accueille ces faits avec satisfaction.

XVI. RECOMMANDATION

46. Le PNUD et UNIFEM devraient préparer et exécuter un plan, assorti d'un calendrier précis, pour remplacer le système de gestion budgétaire d'UNIFEM par un système qui soit intégré dans le système financier principal du PNUD (par. 13 c)).

A. Mesures prises par l'Administration

47. L'Administrateur a proposé qu'UNIFEM remplace son système de gestion budgétaire par le système de gestion financière des projets du PNUD. UNIFEM, en consultation avec le Bureau des finances et de l'administration, se prépare à adapter le système de GIF à ses besoins. Des discussions sont également en cours afin de lier le système de GIF d'UNIFEM, qui sera mis au point, au système de gestion financière des projets du PNUD. Cela permettra à UNIFEM d'exercer le contrôle nécessaire sur l'allocation des ressources, tandis que le système de gestion financière des projets fournira des renseignements détaillés sur les dépenses afférentes aux programmes ainsi que des états.

B. Observations du Comité

48. Le Comité est déçu par le fait qu'aucun progrès nouveau n'a été accompli en vue d'intégrer entièrement le système de gestion budgétaire d'UNIFEM au système financier principal du PNUD.

XVII. RECOMMANDATION

49. Le PNUD devrait formuler une stratégie de surveillance et d'évaluation [pour les fonds et les fonds d'affectation spéciale], assortie de critères bien précis pour la sélection des programmes se prêtant à des analyses de surveillance conjointes et des projets se prêtant à une évaluation (par. 13 d)).

A. Mesures prises par l'Administration

50. Le PNUD a élaboré récemment un projet de mandat pour le suivi des examens à réaliser conjointement avec les gouvernements et les bénéficiaires durant la réalisation des programmes de pays. Outre les activités en cours avec le FEM et Capacités 21, il a perfectionné leurs systèmes de suivi et d'évaluation, en collaboration avec le secrétariat du Protocole de Montréal.

B. Observations du Comité

51. Le Comité attend avec intérêt les faits nouveaux relatifs à la mise en place d'une stratégie de suivi et d'évaluation pour les fonds et les fonds d'affectation spéciale.

XVIII. RECOMMANDATION

52. La fonction de mise à jour des manuels de la Division de l'audit et des études de gestion, fonction qui ne relève pas de la vérification des comptes, devrait désormais être confiée à un groupe opérationnel (par. 14 a)).

A. Mesures prises par l'Administration

53. Le transfert de la fonction en question à la Division des politiques et procédures opérationnelles a été achevé en février 1997.

B. Observations du Comité

54. Le Comité note avec satisfaction que la fonction de mise à jour des manuels est désormais exercée par un groupe opérationnel.

XIX. RECOMMANDATION

55. La Division de l'audit et des études de gestion, lorsqu'elle élabore ses plans, devrait évaluer et consigner les ressources et les compétences nécessaires pour les travaux envisagés en tenant compte des inévitables besoins imprévus (par. 14 b)).

A. Mesures prises par l'Administration

56. Les plans de travail du Bureau de l'audit et des études de performance (ex-Division de l'audit et des études de gestion) incluent une évaluation des incidences en matière de ressources humaines et financières. L'adoption d'un système de compte rendu du temps aidera le Bureau à suivre et à mieux gérer l'emploi du temps du personnel. Le suivi de l'emploi des ressources financières allouées est permanent. Des économies ont été réalisées grâce à la coordination entre les sections du PNUD chargées de la vérification ainsi qu'entre les services de vérification du système des Nations Unies. Le Bureau, en coopération avec l'UNESCO, s'est inspiré de l'expérience du Bureau pour réduire le coût des contrats de services de vérification dans plusieurs bureaux en Afrique.

B. Observations du Comité

57. Le Comité prend note avec satisfaction de ces améliorations.

XX. RECOMMANDATION

58. La Division de l'audit et des études de gestion devrait définir clairement et par écrit les critères employés pour choisir les thèmes d'audit, critères qui devraient comprendre l'importance de l'enjeu, les risques connus et éventuels et l'utilité de l'audit envisagé au moment prévu (par. 14 c)).

A. Mesures prises par l'Administration

59. Le plan de travail pour 1997 a été élaboré compte tenu des réponses faites par les clients lors d'une consultation.

B. Observations du Comité

60. Le Comité examinera ces changements en temps utile.

XXI. RECOMMANDATION

61. Toutes les sections d'audit devraient être tenues d'établir des plans à long terme indiquant comment elles se proposent de couvrir leur domaine d'audit et quels seraient éventuellement les ajustements à opérer dans leur dotation en ressources (par 14 d)).

A. Mesures prises par l'Administration

62. Le Bureau de l'audit et des études de performance (ex-Division de l'audit et des études de gestion) a prévu que la mise en place de centres régionaux supplémentaires de services, la passation de nouveaux contrats avec des cabinets d'audit privés et l'amélioration de la qualité et de la portée des services offerts par les cabinets permettraient d'élargir les vérifications dans les bureaux extérieurs et de dégager des ressources en personnel pour augmenter le nombre de vérifications au siège du PNUD. On s'est servi d'un modèle de risque pour élaborer un plan quinquennal de vérification, en s'appuyant sur le plan à long terme prévu pour sept ans à compter de 1998. La formation du Bureau dans les domaines critiques a été faite, c'est-à-dire qu'il y a eu un séminaire de formation des enquêteurs (sur une base interinstitutions).

B. Observations du Comité

63. Le Comité accueille ces faits avec satisfaction.

XXII. RECOMMANDATION

64. La Division de l'audit et des études de gestion devrait établir des documents types exposant clairement les procédures de contrôle employées et les constatations et conclusions, et mettre à jour ses dossiers permanents concernant les renseignements de base relatifs aux unités contrôlées (par. 14 e)).

A. Mesures prises par l'Administration

65. Ce problème a été pris en compte dans le cadre de l'initiative pour la qualité des services prise par le Bureau de l'audit et des études de performance (ex-Division de l'audit et des études de gestion). Des améliorations ont été apportées en 1997 aux normes concernant les documents de travail, les rapports et les examens. L'initiative pour la qualité des services a encouragé et assuré une compréhension commune et un sens partagé de propriété des résultats, tout en permettant le respect des normes relatives à la pratique de la vérification interne.

B. Observations du Comité

66. Le Comité fera le point de la situation en temps utile.

XXIII. RECOMMANDATION

67. La Division de l'audit et des études de gestion devrait recenser les risques associés au fonctionnement des systèmes informatiques du siège et procéder aux vérifications nécessaires (par. 14 f)).

A. Mesures prises par l'Administration

68. Le Bureau de l'audit et des études de performance (ex-Division de l'audit et des études de gestion) a déployé des efforts importants dans le domaine des services de vérification et de conseil, en rapport avec les risques inhérents aux applications informatiques. Il convient de noter à cet égard l'arrivée récente d'un fonctionnaire possédant des connaissances approfondies en vérification informatique.

B. Observations du Comité

69. Le Comité fera le point de la situation en temps utile.

XIV. RECOMMANDATION

70. La Division de l'audit et des études de gestion devrait mettre en place un mécanisme de suivi des mesures prises par le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en réponse aux recommandations résultant des vérifications internes afin de mesurer les améliorations obtenues (par. 14 g)).

A. Mesures prises par l'Administration

71. Le Bureau de l'audit et des études de performance continue d'utiliser sa base de données informatisées pour enregistrer les mesures et assurer le suivi. Il a procédé à deux vérifications de la suite donnée aux résultats des vérifications de gestion effectuées précédemment dans les principaux bureaux de pays. Les vérifications internes commandées pour 44 bureaux de pays en Afrique et 18 bureaux de pays dans les États arabes incluent un suivi des recommandations issues des vérifications précédentes.

B. Observations du Comité

72. Le Comité note avec satisfaction que le suivi des recommandations fait l'objet de l'attention voulue.

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers joints, comprenant la vue d'ensemble, les états I à IV, les tableaux 1 à 8 et les notes explicatives fournies par le Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice clos le 31 décembre 1997. La responsabilité des états financiers incombe au Directeur exécutif. Notre responsabilité consiste à donner notre opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux règles communes de vérification du Groupe mixte de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu de ces règles, nous devons organiser et effectuer notre vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle. Une vérification consiste à examiner, par sondage et selon ce que le vérificateur juge nécessaire en l'occurrence, les pièces justifiant les montants et les renseignements présentés dans les états financiers. Elle consiste aussi à analyser les principes comptables appliqués et les estimations importantes faites par le Directeur exécutif, ainsi qu'à évaluer le mode de présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre vérification apporte une justification raisonnable à notre opinion.

Notre opinion est que, sous réserve de l'incidence des ajustements qui pourraient être nécessaires après réception des états vérifiés des dépenses concernant des projets exécutés par les organismes nationaux, les états financiers donnent une image fidèle à tous égards de la situation financière au 31 décembre 1997 ainsi que des résultats des opérations et des flux de trésorerie durant l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables établis du Programme, énoncés dans la note 2 afférente aux états financiers, qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent.

Notre opinion est, en outre, que les opérations du Programme que nous avons vérifiées par sondage ont été conformes, à tous les égards importants, au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons aussi publié un rapport circonstancié sur notre vérification des états financiers du Programme.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
de l'Inde

(Signé) Vijay Krishna SHUNGLU

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

(Signé) Sir John BOURN

15 juillet 1998

IV. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE BIENNAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1997

VUE D'ENSEMBLE

Dépenses et recettes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES						
Contributions	1 621 447	1 835 502	2 673 911	2 037 652	132 364	125 741
Moins : Virement au budget d'appui biennal	(12 555)	(7 311)	-	-	-	-
Contributions (montant net)	1 608 892	1 828 191	2 673 911	2 037 652	132 364	125 741
Intérêts créditeurs	87 120	95 221	95 173	31 672	19 533	15 081
Recettes diverses (montant net)	(30 765)	31 773	60 762	63 657	24 869	14 973
TOTAL DES RECETTES	1 665 247	1 955 185	2 829 946	2 132 981	176 766	155 795
DÉPENSES						
Au titre des programmes	1 191 361	1 022 521	2 303 219	1 624 169	124 013	139 154
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	1 13 033	100 700	46 293	65 455	4 224	4 066
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	6 810	-	4 190	-	-	-
Appui sectoriel du PNUD	11 073	13 259	-	-	-	-
Budget d'appui biennal (montant net)	485 584	489 106	132 382	107 446	34 397	24 016
TOTAL DES DÉPENSES	1 807 861	1 625 586	2 486 084	1 797 070	162 634	167 236
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(142 614)	329 599	343 762	335 911	14 132	(11 441)
Passation par profits et pertes et provisions/recouvrements	(14 398)	30	(14 129)	-	-	-
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(157 012)	329 629	329 633	335 911	14 132	(11 441)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	5 851	1 073	969	97	49
Virements (aux) provenant des réserves	-	(22 400)	-	-	(8 300)	20 800
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(1 653)	(1 781)	(21 435)	1 535	(38)	(70)
Virements de ressources au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	(797)	-	-	-	-
Solde des fonds au 1er janvier	438 884 a/					

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	284 975	474 738 a/	1 197 843	852 718 a/	126 911	121 020
	état I.1		état I.2		tableau 7	

a/ Note 11 et états IV.1 et IV.2.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre
(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995
ACTIF						
Encaisse	-	22 003	2 627	- 3 952	1 492	626
Lettres de crédit des gouvernements	-	-	357	6 776	-	-
Placements détenus pour le compte de						
Réserve opérationnelle	200 000	200 000	-	-	48 500	40 200
Ressources ordinaires	257 457	406 918	276 149	33 553	132 657	96 766
Participation aux coûts	516 074	402 405	-	-	-	-
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 194	10 175	-	-	-	-
Fonds et fonds d'affectation spéciale	181 418	359 952	-	-	-	-
Services d'appui remboursables et activités diverses	244 727	172 078	-	-	-	-
Total partiel, placements	1 415 870	1 551 528	276 149	33 553	181 157	136 966
Total, encaisse, lettres de crédit et placements	1 415 870	1 573 531	279 133	44 281	182 649	137 592
Avances						
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	48 229	52 102	128 594	47 283	1 858	2 481
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	63 671	51 346	26 195	37 562	1 240	1 882
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance						
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	-	-	1 037 701	944 891	11 052	22 538
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	17 491	21 407	-	-	-	-
Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	57 509	1 195	-	-	-	-
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	15 342	216	-	-	-	-
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	20 194	12 778	-	-	-	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	19 839	17 812	26 657	14 094	4 141	4 086
Intérêts échus	13 212	12 671	17 853	8 696	3 854	1 845
Créances à long terme	-	-	1 127	-	-	-
Actif spécial capitalisé	1 570	-	-	-	-	-
Prêts aux gouvernements	-	-	1 824	2 799	5 637	10 194

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995
Frais de construction	-	-	44 558	46 463	-	-
Frais de rénovation capitalisés	-	-	4 721	5 177	-	-
Plan de location d'appareils ménagers	-	-	309	333	-	-
Provision pour amortissement	-	-	(11 534)	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	1 672 927	1 743 058	1 557 138	1 151 569	210 431	180 618

	Activités financées sur les ressources ordinaires			Activités financées sur les autres ressources			Fonds administrés par le PNUD		
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995	
ACTIF									
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	3 013	4 386	6 704	3 469	129	57			
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	6 393	4 648	27 384	16 469	3 760	1 342			
Engagements non réglés	68 368	28 910	174 511	192 327	7 944	11 870			
Contrats de services de gestion	-	-	1 223	742	-	-			
Comptes créditeurs	45 706	36 305	44 748	34 484	2 454	1 627			
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires	-	-	17 491	21 407	-	-			
Sommes dues par les fonds d'affectation spéciale aux ressources ordinaires	-	-	57 509	1 195	-	-			
Sommes dues par les fonds aux ressources ordinaires	-	-	-	-	15 342	216			
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds									
Participation aux coûts	516 074	402 405	-	-	-	-			
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 194	10 175	-	-	-	-			
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	243 216	338 827	-	-	-	-			
Fonds administrés par le PNUD	11 052	22 538	-	-	-	-			
Services d'appui remboursables et activités diverses	262 217	193 484	-	-	-	-			
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	1 048 753	967 429	-	-	-	-	-	-	
Sommes dues par les activités de base aux pays les moins avancés	-	-	-	-	-	-			
Sommes dues au Bureau des services d'achats interorganisations	-	-	-	-	-	-			
Sommes dues à l'ONU	1 037	679	-	-	-	-			
Sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	12 978	5 170	-	-	-	-			
Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population	-	-	-	-	-	-			
Avances des gouvernements sur logements	-	-	918	-	-	-			
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	3 651	3 651	-	-			
Réserve pour les mesures de transition	134	8 436	-	-	-	-			
Réserve pour les cessations de services inscrites au budget	-	12 357	-	-	-	-			
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	156	107	-	-			
Autres dettes	-	-	-	-	5 391	-			
TOTAL DU PASSIF	1 186 382	1 068 320	3334 295	273 851	35 020	19 398			

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS						
Réserve opérationnelle	200 000	200 000	-	-	48 500	40 200
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - niveau autorisé	-	-	25 000	25 000	-	-
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - excédent (déficit) cumulé	-	-	-	-	-	-
Ressources spéciales en capital	1 570	-	-	-	-	-
Ressources inutilisées	284 975	474 738	1 197 843	852 718	126 911	121 020
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	286 545	474 738	1 197 843	852 718	126 911	121 020
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	486 545	674 738	1 222 843	877 718	175 411	161 220
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	1 672 927	1 743 058	1 557 138	1 151 569	210 431	180 618
	état II.1		état II.2		tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités financées sur les ressources ordinaires	Activités financées sur les autres ressources	Fonds administrés par le PNUD
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FONCTIONNEMENT			
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(157 012)	329 633	14 132
Postes ne comportant pas de mouvement de trésorerie	-	14 181	-
Total partiel	(157 012)	343 814	14 132
Plus rentrées (moins sorties)			
Augmentation des comptes créditeurs et autres dettes	9 401	11 712	1 932
(Augmentation) des comptes débiteurs divers	(2 027)	(12 562)	(55)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	2 500	(78 076)	695
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(10 580)	22 282	3 060
(Diminution) de la réserve pour les mesures de transition	(8 302)	-	-
(Diminution) de la réserve pour les cessations de service inscrites au budget	(12 357)	-	-
(Diminution) augmentation des engagements non réglés	39 458	(17 816)	(3 926)
Moins intérêts créditeurs	87 120	96 173	19 533
Encaisse nette provenant du fonctionnement	(226 039)	174 181	(3 695)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT			
Plus rentrées (moins sorties)			
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes (montant net)	13 800	(40 412)	26 612
Augmentation des sommes dues à l'ONU	358	-	-
Augmentation des sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	7 808	-	-
(Augmentation) des sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population (Augmentation) des intérêts échus	(7 416)	-	-
Diminution des prêts aux gouvernements	(541)	(9 157)	(2 009)
Produit des ventes d'actifs capitalisés	-	-	4 557
Recouvrement d'actifs capitalisés (montant net)	-	1 300	-
Créances à long terme	-	(598)	-
	-	(1 127)	-
Plus intérêts créditeurs	87 120	95 173	19 533

	Activités financées sur les ressources ordinaires	Activités financées sur les autres ressources	Fonds administrés par le PNUD
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	101 129	45 179	48 693
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES			
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	1 073	97
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(37 507)	14 419	(8 338)
Mouvements de la réserve opérationnelle	-	-	8 300
Encaisse nette provenant d'autres sources	(32 751)	15 492	59
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE, DES LETTRES DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS	(157 661)	234 852	45 057
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 1er JANVIER	1 573 531	44 281	137 592
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	1 415 870	279 133	182 649
	état II.1	état II.2	tableau 7

Le présent état ne mentionne les variations des flux de trésorerie que pour l'exercice biennal en cours car il a été difficile de reconstituer les chiffres de la période antérieure, comme l'indique le document ACC/1995/FB/R.31.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités financées sur les ressources ordinaires	Activités financées sur les autres ressources	Fonds administrés par le PNUD
Solde au 1er janvier 1996	474 739	852 718	121 020
Régularisation du solde d'ouverture	(35 854)	35 854	-
Solde d'ouverture régularisé	438 884	888 572	121 020
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(157 012)	329 633	14 132
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	1 073	97
Virements (aux) provenant des réserves	-	-	(8 300)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(1 653)	(21 435)	(38)
Solde au 31 décembre 1997	284 975	1 197 843	126 911

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État I

Recettes et dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

I.1. Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés				Total, activités financées sur les ressources ordinaires
	Activités de base	1994-1995	1996-1997	1994-1995	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
RECETTES					
Contributions					
Moins : virement au budget d'appui biennal	note 5				
	1 621 434 (12 555)	1 835 483 (7 311)	13	19	1 621 447 (12 555)
Contributions (montant net)	1 608 879	1 828 172	13	19	1 608 892
Intérêts créditeurs	87 120	95 221	-	-	87 120
Recettes diverses (montant net)	(30 765)	31 773	-	-	(30 765)
TOTAL DES RECETTES	1 665 234	1 955 166	13	19	1 665 247
DÉPENSES					
Au titre des programmes	1 190 601	1 017 358	760	5 163	1 191 361
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	113 033	100 700	-	-	113 033
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	6 810	-	-	-	6 810
Appui sectoriel du PNUD	11 073	13 259	-	-	11 073
Budget d'appui biennal (montant net)	485 584	489 106	-	-	485 584
Réparations et entretien					
Divers					
TOTAL DES DÉPENSES	1 807 101	1 620 423	760	5 163	1 807 861
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(141 867)	334 743	(747)	(5 144)	(142 614)
Passation par profits et pertes, provisions pour dépréciation d'actifs et recouvrements	note 8	30	-	-	(14 398)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(156 265)	334 773	(747)	(5 144)	(157 012)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	5 851	-	-	4 756
					5 851

État I (suite)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés				Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
	Activités de base					
Virements (aux) provenant des réserves	-	(22 400)	-	-	-	(22 400)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(1 653)	(1 781)	-	-	(1 653)	(1 781)
Virement de ressources au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	(797)	-	-	-	(797)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	426 185 g/	146 393	12 699	17 843	438 884	164 236
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	273 023	462 039 g/	11 952	12 699	284 975	474 738
	vue d'ensemble					

g/ Note 11 et état IV.1.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

1.2. Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements				Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD				Services d'appui remboursables et activités diverses				Total, autres ressources		
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
RECETTES															
Contributions	1 741 861	1 197 388	18 067	18 571	540 298	494 457	373 898	327 236	-	-	-	-	2 873 911	2 037 653	
Intérêts créditeurs	33 102	10 916	-	-	43 902	13 178	18 169	7 578	-	-	-	-	95 173	31 672	
Recettes diverses (montant net)	-	-	-	-	644	1 078	140 016	98 022	(79 898)	(35 443)	(35 443)	(35 443)	60 762	63 657	
TOTAL DES RECETTES	1 774 963	1 208 304	18 067	18 571	584 844	508 713	531 870	432 836	(79 898)	(35 443)	(35 443)	(35 443)	2 829 846	2 132 981	
DÉPENSES															
Au titre des programmes	1 517 060	978 045	12 624	13 581	406 227	304 853	367 288	327 690	-	-	-	-	2 303 219	1 624 169	
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	20 272	46 017	216	493	20 129	13 959	5 676	4 985	-	-	-	-	46 293	65 455	
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	-	-	-	-	-	-	4 190	-	-	-	-	-	4 190	-	
Budget d'appui biennal	71 155	29 083	-	-	28 779	21 477	112 346	92 319	(79 898)	(35 443)	(35 443)	(35 443)	132 382	107 446	
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL DES DÉPENSES	1 608 507	1 053 156	12 840	14 074	455 135	340 289	489 500	424 984	(79 898)	(35 443)	(35 443)	(35 443)	2 486 084	1 797 070	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	166 456	155 148	5 227	4 497	129 709	168 424	42 370	7 842	-	-	-	-	343 762	336 911	
Passation par profits et pertes et provisions/recouvrements	-	-	-	-	-	-	(14 129)	-	-	-	-	-	(14 129)	-	
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	166 456	155 148	5 227	4 497	129 709	168 424	42 370	7 842	-	-	-	-	343 762	336 911	
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	-	-	-	-	108	105	965	864	-	-	-	-	1 073	969	
Virement (aux) des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Virements (aux) des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(313)	-	-	-	(23 265)	(428)	2 143	1 963	-	-	-	-	(21 435)	1 535	
Virements de ressources au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Solde des fonds au 1er janvier	406 678 a/	222 671	10 967	6 470	336 021	167 920	134 906 a/	117 242	-	-	-	-	888 572	514 303	
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	572 821	377 819 a/	16 194	10 967	442 573	336 021	166 265	127 911 a/	-	-	-	-	1 197 843	852 718	

vue d'ensemble

tableau 6

tableau 5

a/ Note 11 et état IV.2.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

II.1. Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés				Élimination - note 2 j)		Total, activités financées sur les ressources ordinaires
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997
ACTIF							
Encaisse		22 003	-	-	-	-	22 003
lettres de crédit des gouvernements							
Placements détenus pour le compte de							
Réserve opérationnelle	200 000	200 000	-	-	-	-	200 000
Ressources ordinaires	257 457	406 918	-	-	-	-	257 457
Participation aux coûts	516 074	402 405	-	-	-	-	516 074
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 194	10 175	-	-	-	-	16 194
Fonds et fonds d'affectation spéciale	181 418	359 952	-	-	-	-	181 418
Services d'appui remboursables et activités diverses	244 727	172 078	-	-	-	-	244 727
Total partiel, placements	1 415 870	1 551 528	-	-	-	-	1 415 870
Total, encaisse, lettres de crédit et placements	1 415 870	1 573 531	-	-	-	-	1 415 870
Avances							
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	48 229	52 102	-	-	-	-	48 229
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	63 671	51 346	-	-	-	-	63 671
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance							
Sommes à recevoir des activités de base	-	-	11 952	12 699	(11 952)	(12 699)	-
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	17 491	21 407	-	-	-	-	17 491
Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	57 509	1 195	-	-	-	-	57 509
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	15 342	216	-	-	-	-	15 342
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	20 194	12 778	-	-	-	-	20 194
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	19 839	17 812	-	-	-	-	19 839
Intérêts échus	13 212	12 671	-	-	-	-	13 212
Créances à long terme	-	-	-	-	-	-	-
Actif spécial capitalisé	1 570	-	-	-	-	-	1 570
TOTAL DE L'ACTIF	1 672 927	1 743 058	11 952	12 699	(11 952)	(12 699)	1 672 927
							1 743 058

État II (suite)

	Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Élimination - note 2 j)		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995
PASSIF								
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	3 013	4 386	-	-	-	-	3 013	4 386
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	6 393	4 648	-	-	-	-	6 393	4 648
Engagements non réglés	68 368	28 910	-	-	-	-	68 368	28 910
Contrats de services de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes créditeurs	45 706	36 305	-	-	-	-	45 706	36 305
Sommaires dues aux autres ressources								
Participation aux coûts	516 074	402 405	-	-	-	-	516 074	402 405
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 194	10 175	-	-	-	-	16 194	10 175
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	243 216	338 827	-	-	-	-	243 216	338 827
Fonds administrés par le PNUD	11 052	22 538	-	-	-	-	11 052	22 538
Services d'appui remboursables et activités diverses	262 217	193 484	-	-	-	-	262 217	193 484
Total partiel, sommes dues aux autres ressources	1 048 753	967 429	-	-	-	-	1 048 753	967 429
Sommaires dues au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	11 952	12 699	-	-	(11 952)	(12 699)	-	-
Sommaires dues à l'ONU	1 037	679	-	-	-	-	1 037	679
Sommaires dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	12 978	5 170	-	-	-	-	12 978	5 170
Réserve pour les mesures de transition	134	8 436	-	-	-	-	134	8 436
Réserve pour les cessations de services inscrites au budget	-	12 357	-	-	-	-	-	12 357
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	1 198 334	1 081 019	-	-	(11 952)	(12 699)	1 186 382	1 068 320
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS								
Réserve opérationnelle	200 000	200 000	-	-	-	-	200 000	200 000
Ressources spéciales en capital	1 570	-	-	-	-	-	1 570	-
Ressources inutilisées	273 023	462 039	11 952	12 699	-	-	284 975	474 738
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	274 593	462 039	11 952	12 699	-	-	286 545	474 738
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	474 593	662 039	11 952	12 699	-	-	486 545	674 738
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	1 672 927	1 743 058	11 952	12 699	(11 952)	(12 699)	1 672 927	1 743 058
							vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

II.2 Activités financées sur les autres ressources
(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total, activités financées sur les autres ressources	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995
ACTIF										
Encaisse	-	-	-	-	219	9	2 408	3 943	2 627	3 952
Lettres de crédit des gouvernements	357	3 776	-	-	-	3 000	-	-	357	6 776
Placements détenus pour le compte de Ressources ordinaires	-	-	-	-	276 149	33 553	-	-	276 149	33 553
Total, encaisse, lettres de crédit et placements	357	3 776	-	-	276 368	36 562	2 408	3 943	279 133	44 281
Avances										
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	102 486	34 736	-	-	26 108	12 547	-	-	128 594	47 283
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	24 761	34 811	-	870	1 434	1 881	-	-	26 195	37 562
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir des ressources ordinaires du PNUD	516 074	402 405	16 194	10 175	243 216	338 827	262 217	193 484	1 037 701	944 891
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sommes à recevoir de l'ONU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sommes à recevoir du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	18 525	11 978	-	-	7 091	1 306	1 041	810	26 657	14 094
Intérêts échus	12 694	8 446	-	-	5 159	250	-	-	17 853	8 696
Créances à long terme	-	-	-	-	-	-	1 127	-	1 127	-
Actif spécial capitalisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts aux gouvernements	-	-	-	-	-	-	1 824	2 799	1 824	2 799
Frais de construction	-	-	-	-	-	-	44 558	46 453	44 558	46 453
Frais de rénovation capitalisés	-	-	-	-	-	-	4 721	5 177	4 721	5 177
Plan de location d'appareils ménagers	-	-	-	-	-	-	309	333	309	333
Provision pour amortissement	-	-	-	-	-	-	(11 534)	-	(11 534)	-
TOTAL DE L'ACTIF	674 897	496 152	16 194	11 045	559 376	391 373	306 671	252 999	1 557 138	1 151 569

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total, activités financées sur les autres ressources	
	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995	1997	1995
PASSIF										
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	6 400	2 924	-	-	304	545	-	-	6 704	3 469
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	2 486	3 151	-	78	24 898	13 240	-	-	27 384	16 469
Engagements non réglés	59 385	90 666	-	-	32 350	39 533	82 776	62 128	174 511	192 327
Contrats de services de gestion	-	-	-	-	1 223	742	-	-	1 223	742
Comptes créditeurs	33 805	21 592	-	-	519	97	10 424	12 795	44 748	34 484
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	-	-	17 491	21 407	17 491	21 407
Sommes dues par les fonds d'affectation spéciale aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	57 509	1 195	-	-	57 509	1 195
Avances des gouvernements sur logements	-	-	-	-	-	-	918	-	918	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	-	-	3 651	3 651	3 651	3 651
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	-	156	107	156	107
TOTAL DU PASSIF	102 076	118 333	-	78	116 803	55 352	115 416	100 088	334 295	273 851
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS										
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - niveau autorisé	-	-	-	-	-	-	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - excédent (déficit) cumulé	572 821	377 819	16 194	10 967	442 573	338 021	166 255	127 911	1 197 843	852 718
Ressources inutilisées	572 821	377 819	16 194	10 967	442 573	338 021	191 255	152 911	1 222 843	877 718
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	674 897	496 152	16 194	11 045	559 376	391 373	306 671	252 999	1 557 138	1 151 569

tableau 5

tableau 6

vue d'ensemble

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État III

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FONCTIONNEMENT			
Déficit net des recettes par rapport aux dépenses	(156 265)	(747)	(157 012)
Plus rentrées (moins sorties)			
Augmentation des comptes créditeurs	9 401	-	9 401
(Augmentation) des comptes débiteurs divers	(2 027)	-	(2 027)
(Augmentation) des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	2 500	-	2 500
(Augmentation) des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(10 580)	-	(10 580)
(Diminution) de la réserve pour les mesures de transition	(8 302)	-	(8 302)
(Diminution) de la réserve pour les cessations de service inscrites au budget	(12 357)	-	(12 357)
(Diminution) des engagements non réglés	39 458	-	39 458
Moins intérêts créditeurs	87 120	-	87 120
Encaisse nette provenant du fonctionnement	(225 292)	(747)	(226 039)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT			
Plus rentrées (moins sorties)			
(Augmentation) des sommes dues par le FNUAP	(7 416)	-	(7 416)
Augmentation des sommes dues aux autres programmes (montant net)	13 053	747	13 800
(Augmentation) des intérêts échus	(541)	-	(541)
Augmentation des sommes dues à l'ONU	358	-	358
Augmentation des sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	7 808	-	7 808
Plus intérêts créditeurs	87 120	-	87 120
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	100 382	747	101 129

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES			
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	-	4 756
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(37 507)	-	(37 507)
Encaisse nette provenant d'autres sources	(32 751)	-	(32 751)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE, DES LETTRES DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS			
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 1er JANVIER 1996	1 573 531	-	1 573 531
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 1997	1 415 870	-	1 415 870
			vue d'ensemble

Le présent état ne mentionne les variations des flux de trésorerie que pour l'exercice biennal en cours car il a été difficile de reconstituer les chiffres de la période antérieure, comme l'indique le document ACC/1995/FB/R.31.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

III.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités diverses	Total, activités financées sur les autres ressources
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FONCTIONNEMENT					
Excédent net des recettes sur les dépenses	166 456	5 227	129 709	28 241	329 633
Postes ne comportant pas de mouvement de trésorerie	-	-	-	14 181	14 181
Total partiel	166 456	5 227	129 709	42 422	343 814
Plus rentrées (moins sorties)					
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres dettes (Augmentation) des comptes débiteurs divers	12 213 (6 547)	- -	903 (5 785)	(1 404) (230)	11 712 (12 562)
(Augmentation) des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	(64 274)	-	(13 802)	-	(78 076)
Diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	9 385	792	12 105	-	22 282
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(31 281)	-	(7 183)	20 648	(17 816)
Moins intérêts créditeurs	33 102	-	43 902	18 169	95 173
Encaisse nette provenant du fonctionnement	52 850	6 019	72 045	43 267	174 181
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT					
Plus rentrées (moins sorties)					
(Diminution) augmentation des sommes dues par les ressources ordinaires (montant net)	(113 669) (4 248)	(6 019) -	151 925 (4 909)	(72 649) -	(40 412) (9 157)
(Augmentation) des intérêts échus	-	-	-	1 300	1 300
Produit des ventes d'actifs capitalisés	-	-	-	(598)	(598)
Recouvrement d'actifs capitalisés (montant net)	-	-	-	(1 127)	(1 127)
Créances à long terme	-	-	-	-	-
Plus intérêts créditeurs	33 102	-	43 902	18 169	95 173
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	(84 815)	(6 019)	190 918	(54 905)	45 179

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités diverses	Total, activités financées sur les autres ressources
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES					
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	28 546	-	108	965	1 073
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	28 546	-	(23 265)	9 138	14 419
Encaisse nette provenant d'autres sources	28 546	-	(23 157)	10 103	15 492
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE, DES LETTRES DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS					
	(3 419)	-	239 806	(1 535)	234 852
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 1er JANVIER	3 776	-	36 562	3 943	44 281
ENCAISSE, LETTRES DE CRÉDIT ET PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	357	-	276 368	2 408	279 133
					vue d'ensemble

Le présent état ne mentionne les variations des flux de trésorerie que pour l'exercice biennal en cours car il a été difficile de reconstituer les chiffres de la période antérieure, comme l'indique le document ACC/1995/FB/R.31.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IV

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
Solde au 1er janvier 1996	462 039	12 699	474 738
Régularisation du solde d'ouverture a/	(35 854)	-	(35 854)
Solde d'ouverture régularisé	426 185	12 699	438 884
Déficit net des recettes par rapport aux dépenses	(156 265)	(747)	(157 012)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	4 756	-	4 756
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(1 653)	-	(1 653)
Solde au 31 décembre 1997	273 023	11 952	284 975
			vue d'ensemble

a/ Note 11.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

IV.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités diverses	Total, activités financées sur les autres ressources
Solde au 1er janvier 1996	377 810	10 967	336 021	127 911	852 718
Régularisation du solde d'ouverture a/	28 859	-	-	6 995	35 854
Solde d'ouverture régularisé	406 678	10 967	336 021	134 906	888 572
Excédent net des recettes sur les dépenses	166 456	5 227	129 709	28 241	329 633
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	-	-	108	965	1 073
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(313)	-	(23 265)	2 143	(21 435)
Solde au 31 décembre 1997	572 821	16 194	442 573	166 255	1 197 843
					vue d'ensemble

a/ Note 11.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableaux complémentaires aux comptes

Tableau 1

Ressources ordinaires : Recettes diverses - montant net pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1996-1997	1994-1995
Recettes accessoires inscrites aux comptes des agents d'exécution (montant net)	(443)	1 085
Ajustements nets pour réévaluation des devises et des gains ou pertes de change note 2 f)	(28 812)	29 645
Montants divers passés par profits et pertes	(32)	(178)
Financement par découvert des experts, congés-maladie prolongés et indemnités versées	(219)	(496)
Autres remboursements/recouvrements des dépenses d'appui aux programmes	(105)	(53)
Dons	37	-
Divers	(1 191)	1 770
Total	(30 765)	31 773
	état I.1	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 2

Dépenses au titre des programmes par organisme d'exécution et par source de fonds
(En milliers de dollars des États-Unis)

Période de douze mois terminés le 31 décembre 1997

Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires

Montants ciblés pour l'allocation des ressources de base	Période de douze mois terminés le 31 décembre 1997										Total, 1996		Total, exercice biennal 1996-1997					
	Agents d'exécution	Projets nationaux et régionaux (catégorie 1.1.1/1.1.2)	Projets en situation parti-culture (catégorie 1.1.3)	Projets régionaux (catégorie 1.2)	Activités mondiales, inter-régionales et spéciales (1.4)	Evaluation (catégorie 1.4)	CTPD (catégorie 1.5)	Divers (catégorie 2.4)	Comptements au CIP	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays en développement	Sommes imputées à la participation aux coûts de fonds	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Contri-butions de parties en espèces des gouver-nements	Autres sources de fonds	Contri-butions de parties en espèces des gouver-nements	Autres sources de fonds
28 033	28 033	-	-	704	382	-	-	-	-	1 325	-	4	12 337	19 692	1 321	24 056	2 922	54 484
11 139	11 139	-	-	-	-	-	-	-	-	37	(95)	-	12 337	19 692	1 321	24 056	2 922	54 484
26 401	26 401	-	-	-	-	-	-	-	-	268	-	-	26 370	26 370	219	29 825	231	58 381
8 094	8 094	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 094	8 094	-	6 230	-	14 324
20 492	20 492	-	-	-	-	-	-	-	-	377	-	-	20 883	20 883	-	14 948	-	35 831
(380)	(380)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	441	441	-	774	-	1 215
-	-	-	-	(17)	-	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)	-	896	-	881
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	198	198	-	287	-	485
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 668	1 668	-	2 476	-	4 144
43	43	-	-	142	8	-	-	-	-	13	-	-	206	206	-	95	-	301
3 118	3 118	-	-	286	229	-	-	-	-	(108)	-	(3)	3 522	3 522	-	3 960	-	7 482
14 204	14 204	-	-	(300)	2 883	-	-	-	-	227	-	-	16 781	16 781	-	15 108	(233)	32 122
39 772	39 772	-	-	771	2	-	-	70	-	(73)	-	-	40 577	40 577	35	36 413	1 389	76 955
9 475	9 475	-	-	49	2 375	-	-	-	-	144	-	-	12 043	12 043	-	11 341	-	20 007
1 903	1 903	-	-	3 966	1 708	-	-	8	-	813	-	-	8 411	8 411	-	11 596	-	1 601
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	623	623	-	978	-	1 601
301	301	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	336	336	-	391	-	727
2 566	2 566	-	-	6	-	-	-	-	-	17	-	-	2 589	2 589	28	3 168	46	5 757
947	947	-	-	148	-	-	-	-	-	-	-	-	1 095	1 095	-	1 240	-	2 335
18	18	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	16	16	-	43	-	59
85	85	-	-	343	-	-	-	-	-	-	-	-	428	428	-	628	-	1 054
1 330	1 330	-	-	(66)	-	-	-	-	-	-	-	-	1 274	1 274	-	1 013	-	2 287
(46)	(46)	-	-	2 827	-	-	-	-	-	-	-	-	2 781	2 781	-	2 791	-	5 572
973	973	-	-	-	-	-	-	-	-	140	-	-	1 113	1 113	-	1 512	-	2 625
-	-	-	-	596	-	-	-	-	-	-	-	-	596	596	-	604	-	1 200
95	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	95	-	66	-	161
2	2	-	-	(103)	-	-	-	202	-	-	-	-	204	204	-	204	-	183
2 374	2 374	-	-	574	245	-	-	92	-	22	-	-	3 307	3 307	-	4 056	-	7 363
8 701	8 701	27	-	291	-	-	-	-	-	221	-	-	9 240	9 240	-	10 075	-	19 315
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	613	-	-	-	-	-	-	-	-	613	613	-	323	-	936
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	114	-	-	114	114	-	-	-	114
1 065 186	5 124	17 305	7 445	15 804	46	3 775	2 635	2 635	5 595	9 721	-	29	733 025	733 025	2 982	840 224	6 413	1 936 005
101 763	17 305	5 411	32 716	15 804	173	3 775	150	150	375	15 561	-	1	25 939	25 939	1 062	162 883	1 646	350 506
6 266	5 411	-	-	133	-	-	-	-	-	1 868	-	-	5 640	5 640	-	275	-	13 953
3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 088	3 088	-	-	-	3 088

Tableau 2 (suite)

Période de douze mois terminée le 31 décembre 1997

Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires

Montants cibles pour l'allocation des ressources de base	Total, 1996										Total, 1996 biennal 1996-1997												
	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel	Ressources spéciales du Programme	Services industriels spéciaux	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des moins avancés	Total partiel	Contributions de partie en espèces des gouvernements	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Contributions de partie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds	Total, 1996	Total, exercice biennal 1996-1997											
Agents d'exécution	1 352 858	27 867	23 774	56 363	27 774	173	3 775	3 087	6 053	30 685	(95)	39	1 504 579	5 631	1 510 210	850 246	659 964	6 993	1 203	882	12 624	2 708 441	
Total (y compris participation aux coûts)	1 352 858	27 867	23 774	56 363	27 774	173	3 775	3 087	6 053	30 685	(95)	39	1 504 579	5 631	1 510 210	850 246	659 964	6 993	1 203	882	12 624	2 708 441	
Importé aux autres sources de fonds	528 063	27 708	21 808	47 811	21 808	173	3 742	3 038	4 901	23 885	(95)	39	654 333	5 631	659 964	-	-	-	-	544 021	-	1 191 361	414 111
Participation aux coûts	826 795	161	1 966	8 752	1 966	-	33	4 516	1 162	6 820	-	-	850 246	-	850 246	-	-	-	-	668 834	-	1 517 080	414 111
Total (y compris participation aux coûts)	1 352 858	27 867	23 774	56 363	23 774	173	3 775	3 087	6 053	30 685	(95)	39	1 504 579	5 631	1 510 210	-	-	-	-	855	1 210	855	2 708 441

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 2.1

Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique par agent d'exécution et source de fonds pour l'exercice biennal 1996-1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Période de douze mois terminée le 31 décembre 1997

Agents d'exécution	Pays en situation particulière (M.C.A.R.B. 1.1.3)	Activités mondiales, régionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)	CTPD (catégorie 1.5)	Appui aux services techniques (catégorie 2.3)	Appui à l'élaboration des politiques et des programmes (catégorie 2.2)	Ressources aux fins de la mise en oeuvre (catégorie 1.6)	M.C.A.R.B. (catégories 1.1, 1.1 et 1.2)	Autres que les M.C.A.R.B. (catégorie 1.2)	CIP mondial et inter-régional (CIP 1.2)	Compléments au CIP	Autres ressources (RSP, P.M.A., S.I.S. etc.)	Total, ressources ordinaires	Contributions de contre-espèces des gouvernements	Total, 1996		Total, exercice biennal 1996-1997	
															Ressources ordinaires et participation aux coûts	Contributions de contre-espèces des gouvernements		
ONU	-	-	-	-	2 032	3 127	-	2 017	67	36	-	1 020	8 299	56	8 355	10 445	47	18 744
ONU/DI	-	-	-	-	949	1 978	(59)	1 124	-	-	-	1 192	5 184	6	5 190	5 591	2	10 775
FAO	-	-	-	-	1 871	2 432	-	2 640	181	8	-	1 157	8 289	1	8 290	7 908	8	16 197
UNESCO	-	-	-	-	850	890	-	809	-	-	-	218	2 787	-	2 767	3 146	-	5 913
OIT	-	-	-	-	1 248	2 283	-	2 049	-	1	-	597	6 178	-	6 178	5 470	-	11 648
CEA	-	-	-	-	-	40	-	(38)	77	-	-	79	-	-	79	89	-	168
CEPALC	-	-	-	-	8	13	-	-	-	-	-	15	66	-	66	162	-	218
CESAP	-	-	-	-	-	-	-	-	167	-	-	-	167	-	167	322	-	489
CESAO	-	-	-	-	-	-	-	4	14	1	-	2	21	-	21	9	-	30
CEE	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	118	-	117
CNUCED	-	21	-	-	51	174	-	311	29	2	-	86	674	-	674	769	-	1 443
CNUH	-	-	-	-	-	-	-	2 931	50	245	-	418	3 844	(10)	3 834	1 627	-	5 271
OACI	-	-	-	-	35	44	-	7	3 275	77	-	150	3 588	1	3 589	3 691	47	7 279
OMS	-	99	-	-	30	39	-	947	5	5	-	46	1 171	-	1 171	1 566	-	2 737
BIRD	-	18	-	-	-	-	-	4	190	156	1	173	659	-	659	3 243	-	3 902
SFI	-	-	-	-	-	-	-	31	-	62	-	1	94	-	94	121	-	215
UPU	-	-	-	-	8	5	-	57	7	-	-	6	83	-	83	110	-	193
UIT	-	-	-	-	33	33	-	538	1	-	-	834	1 406	1	1 407	2 106	-	3 512
OMM	-	-	-	-	8	8	-	188	38	-	-	111	449	-	449	335	-	784
OMI	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	12	15	-	15	9	-	24
OMPI	-	-	-	-	-	-	-	33	65	-	-	19	117	-	117	156	-	273
AIEA	-	-	-	-	-	57	-	254	(10)	-	-	301	301	-	301	227	-	528
CCl	-	-	-	-	27	27	-	326	376	-	-	2	731	-	731	1 086	-	1 827
OMT	-	-	-	-	-	126	-	185	-	-	-	47	358	-	358	429	-	787
BAFD	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8	-	8	7	-	15
BA5D	-	-	-	-	-	-	-	53	-	-	20	-	73	-	73	49	-	122
FMI	-	-	-	-	-	-	-	237	57	24	9	136	463	-	463	902	-	1 365
FADES	-	-	-	-	-	-	-	-	60	-	-	-	60	-	60	79	-	139
UNITAR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UNOPS	1 727	-	-	17	378	-	-	13 570	-	1 105	-	3 559	20 356	20	20 376	18 141	37	38 497
PNUD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53	29	82	-	82	-	-	82
ONG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part imputée à la participation aux coûts	1 727	138	17	17	378	11 241	87	31 711	1 459	1 583	83	9 841	65 382	75	65 457	67 923	141	133 305
Montant net	1 712	(59)	17	17	378	11 241	77	22 274	682	1 151	78	9 506	53 713	75	53 788	59 320	141	113 033

tableau 2.3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

état 1.1

Tableau 2.2

Dépenses au titre des programmes par agent d'exécution et source de fonds pour les douze mois terminés le 31 décembre 1996
(En milliers de dollars des États-Unis)

Chiffres indicatifs de planification												
Agent d'exécution	Projets nationaux	Projets régionaux	Projets interrégionaux	Projets mondiaux	Total	Compléments au CIP	CIP catégories subsidiaires	Ressources spéciales du Programme	Services industriels spéciaux	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	1996
ONU	21 357	910	145	-	22 412	-	-	1 968	-	76	1 321	25 377
ONUDI	10 996	1 045	-	-	12 041	-	-	294	3 285	-	57	15 677
FAO	26 976	2 614	127	(3)	29 714	-	-	111	-	-	219	30 044
UNESCO	6 134	(25)	108	-	6 217	-	-	13	-	-	-	6 230
OIT	14 206	425	22	-	14 653	-	-	278	-	17	-	14 948
CEA	380	394	-	-	774	-	-	-	-	-	-	774
CEE	-	898	-	-	898	-	-	-	-	-	-	898
CEPALC	-	267	-	-	267	-	-	-	-	-	-	267
CESAP	-	2 476	-	-	2 476	-	-	-	-	-	-	2 476
CESAO	-	75	-	-	75	-	-	20	-	-	-	95
CNUCED	2 921	631	15	-	3 567	-	-	395	-	(2)	-	3 960
CNUJEH	14 582	333	-	-	14 915	-	-	193	-	-	-	15 108
OACI	35 248	873	18	-	36 139	-	274	444	-	-	1 334	37 747
OMS	6 015	53	513	4 316	10 897	-	-	110	-	-	-	11 341
BIRD	2 906	1 476	3 111	2 828	10 321	-	-	1 165	-	-	-	11 596
SFI	12	966	-	-	978	-	-	-	-	-	-	978
URU	328	63	-	-	391	-	-	-	-	-	-	391
UIT	2 881	198	-	-	3 079	-	-	89	-	-	18	3 186
OMM	994	246	-	-	1 240	-	-	-	-	-	-	1 240
OMI	(17)	60	-	-	43	-	-	-	-	-	-	43
-OMPI	454	172	-	-	626	-	-	-	-	-	-	626
AIEA	118	895	-	-	1 013	-	-	-	-	-	-	1 013
CCI	1 849	942	-	-	2 791	-	-	-	-	-	-	2 791
OMT	1 489	-	-	-	1 489	-	-	23	-	-	-	1 512
FADES	-	604	-	-	604	-	-	-	-	-	-	604
BAFD	66	-	-	-	66	-	-	-	-	-	-	66
BAFD	(21)	-	-	-	(21)	-	-	-	-	-	-	(21)
FMI	3 107	728	221	-	4 056	-	-	-	-	-	-	4 056
VNU	9 358	238	-	-	9 596	-	-	479	-	-	-	10 075
UNITAR	8	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	8
BERD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEVNET	-	323	-	-	323	-	-	-	-	-	-	323
Exécution nationale	812 850	7 323	-	-	820 173	3 481	3 370	12 903	-	297	2 982	843 206
UNOPS	91 352	23 877	2 867	6 419	124 515	516	1 283	36 236	-	333	1 062	163 945
PNUD	(76)	169	-	-	93	-	-	182	-	-	-	275
Total (y compris participation aux coûts)	1 066 473	49 249	7 147	13 560	1 136 429	3 997	5 037	54 393	3 285	721	6 993	1 210 855
Imputé sur : fonds indiqués dans chaque rubrique	426 810	37 257	(388)	12 154	475 833	4 735	4 924	47 530	3 285	721	6 993	544 021
Participation aux coûts	639 663	11 992	7 535	1 406	660 596	(738)	113	6 863	-	-	-	666 834
Total (y compris participation aux coûts)	1 066 473	49 249	7 147	13 560	1 136 429	3 997	5 037	54 393	3 285	721	6 993	1 210 855

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

tableau 2

Tableau 2.3

Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique par agent d'exécution et source de fonds pour les 12 mois terminés le 31 décembre 1996
(En milliers de dollars des États-Unis)

Agents d'exécution	Services d'appui administratif et opérationnel						Ancien régime				
	Services d'appui technique I	Services d'appui technique II	CIP catégories subsidiaires	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Services industriels spéciaux	Imputations sur les ressources centrales	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Agents coopérants		
ONU	5 227	2 659	1 957	149	-	-	-	353	47	100	10 492
ONU/DI	1 900	1 358	1 331	23	-	339	-	494	2	146	5 593
FAO	1 349	2 136	3 390	-	-	-	-	950	8	93	3 146
UNESCO	1 513	743	813	-	-	-	-	77	-	-	3 146
OIT	1 900	1 392	1 719	38	1	-	-	377	-	43	5 470
CEA	-	-	-	-	-	-	-	12	77	-	89
CEPALC	-	-	116	-	-	-	-	11	35	-	162
CESAP	-	-	248	-	-	-	-	74	-	-	322
CESAO	-	-	6	2	-	-	-	1	-	-	9
CEE	-	-	91	-	-	-	-	27	-	-	118
CNUCED	-	-	561	40	-	-	-	149	-	15	769
CNUCEH	-	-	1 332	-	-	-	-	300	-	-	1 627
OACI	-	-	2 326	-	-	-	-	247	47	56	3 738
OMS	-	-	996	44	-	-	-	292	-	-	1 566
BIRD	-	-	1 285	-	-	-	-	1 968	-	-	3 243
SFI	-	-	22	-	-	-	-	99	-	-	121
UPU	-	-	64	-	-	-	-	12	34	-	110
UIT	-	-	1 461	9	-	-	-	177	222	237	2 106
OMM	-	-	131	-	-	-	-	39	138	-	27
OMI	-	-	6	-	-	-	-	3	-	-	9
OMPI	-	-	65	-	-	-	-	20	63	-	156
AIEA	-	-	103	-	-	-	-	31	93	-	227
CCI	-	-	633	-	-	-	-	377	-	86	1 096
OMT	-	-	190	2	-	-	-	59	178	-	429
BAID	-	-	5	-	-	-	-	2	-	-	7
BA4D	-	-	15	-	-	-	-	5	29	-	49
FMI	-	-	642	-	-	-	-	191	31	38	902
FADES	-	-	-	-	-	-	-	79	-	-	79
UNITAR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UNOPS	-	-	11 974	3 160	-	-	-	-	-	-	-
PNUD	-	-	-	-	-	-	-	2 842	37	165	18 178
PNUE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (y compris participation aux coûts)	11 889	8 288	31 502	3 457	1	339	1 747	9 686	141	1 004	65 064
Imputé sur : fonds indiqués dans chaque rubrique	11 889	8 148	26 280	3 371	1	339	1 402	6 970	141	920	59 461 g/
Participation aux coûts	-	140	5 222	96	-	-	345	2 716	-	84	8 603 tableau 2.1
Total (y compris participation aux coûts)	11 889	8 288	31 502	3 457	1	339	1 747	9 686	141	1 004	65 064

g/ Figure au tableau 2.1 pour 59 320 000 dollars au titre des ressources ordinaires et 141 000 dollars au titre des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 3

Budget d'appui biennal : activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion d'administration et appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses en 1996-1997				Solde non engagé au 31 décembre 1997
	Montant révisé des crédits ouverts 1996-1997	Décaissements	Engagements non réglés	Total	
ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES					
Bureaux de pays	246 138	225 562	10 322	235 884	10 254
Siège	70 501	62 721	2 974	65 695	4 806
Total	316 639	288 283	13 296	301 579	15 060
GESTION ET ADMINISTRATION					
	110 031	106 218	5 809	112 027	(1 996)
APPUI AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES					
Bureaux de pays	88 366	77 606	2 793	80 399	7 967
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	2 157	1 522	19	1 541	616
Bureau des services d'achats interorganisations	4 447	3 742	135	3 877	570
Programme des Volontaires des Nations Unies	34 826	28 909	1 420	30 329	4 497
Total	129 796	111 779	4 367	116 146	13 650
Total, budget d'appui biennal (montant brut)	556 466	506 280	223 472	529 752 a/	26 714
Moins recettes	(38 000)	(44 168)	-	(44 168)	6 168
Total, budget d'appui biennal (montant net)	518 466	462 112	23 472	486 584	32 882
				état I.1	

a/ Figure au tableau 4 par grandes catégories de dépenses.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 4

**Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut par grandes catégories de dépenses)
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses en 1996-1997				Total	Dépenses en 1994-1995
	Montant révisé des crédits ouverts 1996-1997	Décaissements	Engagements non réglés			
Postes	378 657	352 718	9 037	361 755	365 813	
Autres dépenses de personnel	7 544	8 414	252	8 666	6 788	
Consultants	5 816	8 470	628	9 098	5 873	
Frais de voyage	14 877	13 665	767	14 432	12 756	
Dépenses de fonctionnement	105 262	82 862	6 406	89 268	82 665	
Mobilier et matériel	20 772	15 084	4 087	19 171	17 984	
Remboursements/contributions	16 315	20 137	2 062	22 199	27 284	
Services d'appui au développement	7 223	4 926	237	5 163	6 286	
Total	556 466	506 276	23 476	529 752	525 449	

tableau 3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ provenant des autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au décembre a/	Allocations sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir a/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle								
		Soide des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total							
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT																
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse	1986-97 1994-95	24 389 35 245	8 724 9 131	1 594 2 064	5 202 2 463	15 520 13 648	9 056 14 810	6 279 7 299	1 695 2 193	17 030 24 302	77 (202)	22 956 24 399	16 350 14 919	-	-	5 350 9 141
Fonds d'affectation spéciale du FEM	1996-97 1994-95	45 218 18 299	111 547 122 620	6 055 3 082	609 5 363	118 211 131 065	104 726 90 642	16 923 12 900	1 876 640	123 525 104 182	(685) 36	39 219 45 218	156 554 138 823	(117 335) note 22	-	230 195
Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal	1996-97 1994-95	72 169 18 502	66 558 89 407	13 933 1 519	612 205	81 103 91 131	60 841 33 944	7 241 3 520	331	68 413 37 464	21	84 880 72 169	55 364 46 218	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»	1996-97 1994-95	40 237 19 286	17 689 26 258	7 201 1 507	1 270 1 996	26 160 29 761	14 186 7 129	2 200 1 632	771 76	17 157 8 837	(138) 27	49 102 40 237	18 239 13 746	-	-	392 1 969
Compte de l'énergie du PNUD	1996-97 1994-95	4 743 4 054	2 196 3 436	560 237	- 32	2 756 3 705	3 756 2 393	747 597	2 26	4 505 3 016	102	3 096 4 743	2 217 4 574	-	-	2 514 1 316
Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie	1996-97 1994-95	1 100 1 321	- -	119 99	- -	119 99	448 288	49 32	- -	497 320	-	722 1 100	262 745	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la protection de la couche d'ozone	1996-97 1994-95	46 50	- -	5 4	- -	5 4	9 6	1 2	- -	10 8	-	41 46	9 19	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour l'Université maritime mondiale	1996-97 1994-95	110 195	37 78	10 14	- -	44 92	100 175	1 2	- -	101 177	-	53 110	100	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour les activités opérationnelles en vue du développement humain	1996-97 1994-95	1 128 1 446	- -	127 91	- -	127 91	(24) 355	(3) 54	- -	(27) 409	-	1 282 1 128	73 1 046	-	-	-
Consultation mondiale sur l'eau et l'assainissement dans les années 90	1996-97 1994-95	78 42	- -	9 4	- -	9 4	(3) (24)	(8)	- -	(3) (32)	-	90 78	19 77	-	-	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir a/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle							
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total	Total						
		Soles des fonds au 1 ^{er} janvier a/													
Fonds d'affectation spéciale du Centre international de développement de la recherche pour la formation à la gestion de l'information	1996-97 1994-95	(11) (11)	- -	- -	(10) -	(1) -	- -	(11) -	- -	- -	(11) -	- -	4	- -	12
Fonds d'affectation spéciale Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	1996-97 1994-95	577 112	824 1 330	77 33	490 797	60 101	550 898	- -	- -	- -	928 577	- -	- -	- -	59 -
Fonds d'affectation spéciale pour le projet «Histoire» du PNUD	1996-97 1994-95	25 46	6 26	3 3	29 50	- -	29 50	- -	- -	- -	6 25	- -	22	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Commission internationale indépendante sur la recherche sanitaire pour les pays en développement	1996-97 1994-95	45 -	908 717	- -	955 628	67 44	1 022 672	- -	- -	- -	(69) 45	- -	72 723	(141) (678)	- 671
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance technique aux élections	1996-97 1994-95	63 -	- 83	7 63	- -	- -	- -	- -	- -	- -	70 63	- -	- -	- -	- -
Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement	1996-97 1994-95	- -	- -	- -	- -	- -	50 50	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	1996-97 1994-95	- -	484 -	(6) -	767 -	96 -	863 -	- -	- -	- -	(385) -	- -	- -	- -	164 -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	1996-97 1994-95	- -	10 458 -	91 -	1 003 -	45 -	1 048 -	- -	- -	- -	9 501 -	- -	4 376	- -	335 -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Réseau Afrique 2000	1996-97 1994-95	971 5 659	- 1 604	109 358	554 5 834	78 816	632 6 650	- -	- -	- -	448 971	- -	602 1 027	(154) (56)	- -
Fonds d'affectation spéciale pour les programmes d'assistance économique spéciale	1996-97 1994-95	237 220	- -	13 17	- -	- -	- -	- -	- -	(250) -	- 237	- -	17	- -	- -

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir a/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle							
		Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Total	Dépenses diverses	Total	Projets c/	Total						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux partenariats public et privé pour l'amélioration de l'environnement urbain	1996-97 1994-95	-	1 294	-	-	1 294	529	58	-	587	-	707	448	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités	1996-97 1994-95	-	-	-	8 542	8 542	-	-	-	-	-	8 542	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) dans les zones urbaines à faible revenu de la Thaïlande	1996-97 1994-95	357	384	28	-	28	273	25	-	298	-	87	78	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mobilisation sociale au service du développement	1996-97 1994-95	1	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale de Family Health International	1996-97 1994-95	1	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-
BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT - BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT/DIVISION DU RENFORCEMENT DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE	1996-97 1994-95	-	4 302	86	-	4 388	1 449	98	-	1 547	-	2 841	307	-	-
Fonds d'affectation spéciale d'appui mondial et régional à l'initiative d'obligation redditionnelle afférente à l'aide (PNUD/Danemark)	1996-97 1994-95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion	1996-97 1994-95	2 164	-	254	-	254	81	10	-	91	-	2 327	1 175	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du microfinancement et du développement des entreprises	1996-97 1994-95	2 585	-	188	-	188	534	75	-	609	-	2 164	1 081	-	-
	1996-97 1994-95	-	1 079	-	-	1 079	9	1	-	10	-	1 069	1 089	(20)	-

1

10

4

1

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	à recevoir s/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle							
		Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total						
BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT - BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT/BUREAU DES ÉTUDES SUR LE DEVELOPPEMENT	1996-97 1994-95	120 367	53 245	2 2	53 247	326 494	- -	- -	326 494	- -	(153) 120	11 108	(164) -	30 -	
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)															
BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT - BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT/DIVISION DE L'UTILISATION DURABLE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT/PROGRAMME RELATIF À L'ÉNERGIE	1996-97 1994-95	- -	374 -	- -	374 -	- -	- -	- -	374 -	- -	374 -	- -	- -	12 -	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Comité consultatif technique sur le partenariat mondial pour l'eau															
TOTAL, BUREAU DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT	1996-97 1994-95	193 766 107 437	226 530 255 309	30 275 9 212	16 285 10 059	273 090 274 580	199 550 188 104	33 975 27 071	4 725 2 935	238 250 188 110	(873) (141)	227 733 193 766	267 245 223 922	(117 814) (94 355)	9 086 13 294
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD AFRIQUE	1996-97 1994-95	579 -	7 650 579	69 -	16 787 579	24 506 579	294 -	9 -	5 645 -	5 948 -	(7) -	19 130 579	13 636 -	- -	3 128 -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola															
Fonds d'affectation spéciale d'appui à un projet de développement des systèmes financiers en Angola, Phase II (PNUD/Suède)	1996-97 1994-95	923 -	602 923	61 -	663 923	1 084 -	131 -	- -	1 215 -	(61) -	310 923	555 -	(246) -	615 -	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance humanitaire d'urgence à l'Angola	1996-97 1994-95	- 169	- -	4 10	4 10	376 -	(197) -	- -	179 -	(4) -	- -	- -	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au programme du Centre angolais de formation pétrolière à Sumbé	1996-97 1994-95	572 531	- -	63 41	63 41	- -	- -	- -	- -	- -	635 572	- -	- -	- -	

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Solde des fonds au 1er janvier a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle					
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Remboursements aux donateurs et versements aux autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/				
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'élaboration d'un rapport national sur les ressources en eau de l'Angola	1996-97 1994-95	-	53	-	-	53	-	-	-	-	53	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'aide électorale au Burundi	1996-97 1994-95	155	(4)	17	9	17	5	-	-	-	172	150	150
Fonds d'affectation spéciale aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	1996-97 1994-95	142	112	9	142	121	142	4	-	146	108	609	(501)
Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agrovétérinaire à Ruhesti	1996-97 1994-95	1 162	185	138	103	323	123	8	-	131	1 354	145	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	1996-97 1994-95	16 875	44 650	808	13 464	11 218	17 723	1 800	12 147	31 670	41 881	23 524	4 959
Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique	1996-97 1994-95	1 411	-	70	121	70	1 324	27	-	1 351	123	162	(39)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de démobilisation au Mozambique	1996-97 1994-95	157	(4 210)	29	123	(4 087)	1 299	22	-	1 321	170	105	-
Fonds d'affectation spéciale pour la réintégration du personnel militaire démobilisé au Mozambique	1996-97 1994-95	9 236	1 064	634	37 766	1 698	9 316	288	-	9 584	1 269	1 542	(273)
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	1996-97 1994-95	369	3 254	242	23 809	3 496	4 436	178	-	4 614	(749)	1 060	(1 809)
Fonds d'affectation spéciale d'appui au Programme national pour l'environnement au Mozambique (PNUD/IDA)	1996-97 1994-95	225	-	26	300	26	78	4	-	82	251	208	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	1996-97 1994-95	395	2 390	85	6 784	2 476	606	44	-	650	2 220	10 038	(7 818)

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Solde des fonds au 1er janvier a/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir a/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds (montant net) b/					
Fonds d'affectation spéciale d'appui au programme de réinsertion des réfugiés et de relèvement des zones de réinstallation en Erythrée (Suède)	1996-97 1994-95	-	2 055	211	211	-	-	-	-	-	2 055	2 034	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour le soutien à la démocratisation et au processus électoral en Guinée-Bissau	1996-97 1994-95	32	1 212	33	1 212	1 101	98	1 199	-	-	65	11	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réintégration, la reconstruction et la remise en état en Sierra Leone	1996-97 1994-95	-	2 251	13	2 264	906	126	1 032	-	-	1 232	743	-	-
Fonds d'affectation spéciale ACD/PNUD destinés à appuyer le projet de recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	1996-97 1994-95	440	51	51	51	111	1	112	-	-	491	67	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	1996-97 1994-95	1 368	7 935	2	7 937	8 942	281	9 123	-	-	1 368	-	-	5
Fonds d'affectation spéciale d'appui au processus électoral au Mali (PNUD/Suède)	1996-97 1994-95	-	66	-	66	-	-	-	-	-	66	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	1996-97 1994-95	425	532	65	597	337	113	1 117	366	1 117	113	325	(121)	5
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Programme opérationnel au Lesotho	1996-97 1994-95	510	29	29	29	-	-	-	-	-	510	5	-	154
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	1996-97 1994-95	-	7 258	116	8 575	2 806	224	4 774	1 744	4 774	3 801	2 353	-	4
Fonds d'affectation spéciale du PNUD destinés à appuyer le Comité directeur et le secrétariat du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique	1996-97 1994-95	14	5	5	5	3	16	3	-	3	16	10	-	-
		244	17	17	17	231	16	247	-	247	14	13	-	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des Contributions à recevoir s/		
		Solde des fonds au 1er janvier s/	Ressources ordinaires et participation aux coûts		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/			
			Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation ponctuelle
Fonds d'affectation spéciale d'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique (Norvège)	1996-97 1994-95	10 090 -	1 743 10 090	592 -	2 335 10 090	863 -	86 -	949 -	11 476 10 090	7 884 -	- -	1 933 -
Projet relatif aux services de formation et de gestion en Afrique	1996-97 1994-95	308 1 085	1 700 925	90 59	1 790 984	1 054 1 572	121 189	1 175 1 761	923 308	915 1 878	- -	- 200
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Artistes unis pour l'Afrique	1996-97 1994-95	319 296	- -	36 23	36 23	277 -	31 -	308 -	47 319	- -	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au titre des projets de développement intéressant les réfugiés en Afrique - ICARA II	1996-97 1994-95	802 1 620	- -	75 79	75 79	336 458	15 439	351 897	526 802	141 554	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	1996-97 1994-95	1 017 953	- -	15 17	74 47	89 64	- -	- -	1 106 1 017	35 35	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid	1996-97 1994-95	47 44	- -	5 3	5 3	- -	- -	- -	52 47	- -	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	1996-97 1994-95	950 981	- -	99 73	99 73	317 91	35 13	352 104	697 950	710 642	(13) -	- -
Fonds d'affectation spéciale ACID/PNUD pour le Service d'élaboration des projets en Afrique	1996-97 1994-95	(9) 154	- 146	1 4	1 150	- 274	(30) 39	(30) 313	22 (9)	21 24	(33) -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service d'élaboration des projets en Afrique	1996-97 1994-95	180 655	65 185	27 36	92 221	194 627	21 69	215 696	57 180	52 -	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	1996-97 1994-95	680 961	- -	76 71	76 71	96 239	12 113	108 352	648 680	170 503	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Accord de mise en commun des ressources pour l'assistance technique au secteur de la santé	1996-97 1994-95	1 999 -	2 942 2 012	191 -	3 133 2 012	2 097 13	63 -	2 160 13	2 972 1 999	3 259 1 090	(287) -	587 1 482

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/ à recevoir a/					
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle							
		Soûde des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Rembour-sements aux donateurs et virements aux autres fonds (montant net) b/		Soûde des fonds au 31 décembre a/				
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)	1996-97 1994-95	-	1 214	(3)	-	1 211	843	138	981	-	230	19 863	(19 853)	-	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique	1996-97 1994-95	-	938	-	-	938	-	-	-	-	938	-	-	-	
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	1996-97 1994-95	-	315	-	-	315	-	-	-	-	315	-	-	805	
TOTAL, PNUD AFRIQUE	1996-97 1994-95	53 428 18 965	86 387 98 078	3 973 978	29 280 7 288	119 640 106 344	54 035 68 846	3 621 3 032	19 536 3 71 881	77 192	(918) 53 428	94 957 21 471	(30 820) 516	15 583 2 584	
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD ASIE/PACIFIQUE															
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge	1996-97 1994-95	134 885	-	-	15 67	15 92	-	-	11 833	11 843	1 -	139 134	15 40	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge	1996-97 1994-95	1 118 2 433	18 939 12 473	89 122	-	19 028 12 595	15 499 13 000	1 085 910	-	16 584 13 910	-	3 562 1 118	336 1 627	(509)	-
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux programmes menés au Cambodge par le Centre cambodgien de déminage (Suède)	1996-97 1994-95	1 378	5 349	100	-	5 449	2 438	121	-	2 559	(101)	4 167	216	-	1 316
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge	1996-97 1994-95	1 341	5 813	61	-	5 874	5 467	503	-	5 970	(61)	1 184	1 293	(109)	31
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au développement rural au Cambodge	1996-97 1994-95	-	2 511	20	-	2 531	1	-	-	1	(20)	2 510	2 187	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au programme de relèvement et de reconstruction du Cambodge	1996-97 1994-95	-	2 282	-	-	2 282	1 625	162	-	1 787	-	495	397	-	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Solde des fonds au 1er janvier a/	Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir d/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle									
		Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Dépenses d'affectation ponctuelle	Total								
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'allègement de la pauvreté grâce aux services financiers de l'Association des agences locales cambodgiennes de développement économique	1996-97 1994-95	-	2 105	-	-	-	-	-	2 105	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale ACD/PNUD pour le programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh	1996-97 1994-95	79	8	-	8	-	3	-	3	-	-	(84)	-	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide d'urgence à la République populaire du Bangladesh	1996-97 1994-95	159	19	-	19	-	14	-	15	-	-	-	-	178	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'utilisation du reliquat des ressources du Bureau spécial de secours des Nations Unies au Bangladesh	1996-97 1994-95	672	74	-	74	-	(29)	-	(29)	-	-	-	-	746	207	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et les gestion des déchets au Bangladesh	1996-97 1994-95	-	645	7	652	-	182	-	202	-	-	-	450	1 048	(598)	-	-
Fonds d'affectation spéciale à l'Organisation pour la science, la technique et l'environnement en République démocratique populaire lao (PNUD/Suède)	1996-97 1994-95	246	75	15	90	-	246	-	338	-	-	(15)	-	310	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	1996-97 1994-95	338	3 938	97	363	-	4 392	-	338	-	-	(12)	4 718	4 954	(236)	524	33
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la culture et à la production alimentaire intégrées en Afghanistan	1996-97 1994-95	706	1 031	46	1 077	-	862	-	948	-	-	(32)	803	632	-	-	615

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations sur le budget des projets c/ fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/ à recevoir a/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Soide des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total					
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de relèvement des zones rurales en Afghanistan	1996-97 1994-95	409	-	15	409	376	41	-	417	-	7	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les opérations d'urgence en Afghanistan	1996-97 1994-95	(96)	-	1	1	(160)	(18)	-	(178)	-	83	175	(92)	-
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le Programme global d'aide aux handicapés aigrans	1996-97 1994-95	390	781	9	390	651	76	-	727	(9)	444	31	-	382
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanaï de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages	1996-97 1994-95	69	-	4	6	11	(2)	-	12	(75)	69	21	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la République des Maldives	1996-97 1994-95	27	-	2	2	-	-	-	-	-	29	3	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/Groupe d'experts pour la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et du développement durable en Asie	1996-97 1994-95	56	-	6	56	-	-	-	-	-	62	82	(20)	27
Fonds d'affectation spéciale pour la protection de l'environnement au Bhoutan	1996-97 1994-95	11 693	4 060	513	16 266	114	20	-	134	(16 132)	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement des institutions et des politiques financières au Viet Nam	1996-97 1994-95	701	471	12	1 184	236	28	-	264	(10)	209	310	(101)	125
Fonds d'affectation spéciale pour le programme du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	1996-97 1994-95	734	-	72	806	39	(1)	-	39	-	767	102	-	-
		701	22	54	777	44	(1)	-	43	-	734	6	-	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre e/	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le solde des Contributions à recevoir d/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Solde des fonds au 1er janvier e/	Contributions Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total					
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques (phase II)	1996-97 1994-95	-	529	8	537	402	24	-	426	-	111	308	(197)	235
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée à l'appui du programme de développement du bassin du fleuve Tumen	1996-97 1994-95	-	1 000	53	1 053	-	-	-	-	-	1 053	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République populaire démocratique de Corée pour le programme de relèvement et de réhabilitation agricoles	1996-97 1994-95	-	415	1	416	178	18	-	196	-	220	17	-	-
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariat à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de hauts fonctionnaires et le renforcement des capacités	1996-97 1994-95	-	319	-	319	-	-	-	-	-	319	-	-	140
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée	1996-97 1994-95	-	250	-	250	-	-	-	-	-	250	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au renforcement des capacités d'enquête et de planification socio- économiques	1996-97 1994-95	-	1 022	-	1 022	-	-	-	-	-	1 022	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de planification de l'accès en milieu rural et d'infrastructures pour les besoins de base	1996-97 1994-95	-	80	-	80	-	-	-	-	-	80	268	(188)	211
Aide à la reconstruction suite aux inondations dans la province d'Anhui	1996-97 1994-95	7	-	-	-	(10)	17	-	7	-	-	-	-	-
TOTAL, PNUD ASIE/PACIFIQUE	1996-97 1994-95	19 453 15 609	51 609 19 263	1 232 1 300	53 219 20 630	27 913 14 787	2 164 1 166	11 833	30 088 16 786	(16 650)	26 034 19 453	12 891 3 693	(1 541) (1 027)	2 971 5 365

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes					Dépenses					Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/		
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation			Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation					
		Soide des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle	Total	Rembour-sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/		Soide des fonds au 31 décembre	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD EUROPE ET CEI														
Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution	1996-97 1994-95	3 89	- -	4 4	- -	4 90	86 4	- -	- -	- -	- -	3 3	- -	- -
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les Républiques bates	1996-97 1994-95	1 814 585	107 1 545	154 44	- -	261 1 589	1 101 352	14 8	- -	1 205 360	- -	870 1 814	257 485	- -
Fonds d'affectation spéciale pour l'Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur du Tadjikistan	1996-97 1994-95	283 -	280 3	31 3	- -	31 283	191 -	21 -	- -	212 -	(35) -	67 283	54 -	- -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la gestion et la coordination de l'aide au Kirghizistan	1996-97 1994-95	593 -	70 580	54 13	- -	124 593	261 -	34 -	- -	295 -	(800) -	122 503	54 350	- -
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère des affaires étrangères du Kirghizistan	1996-97 1994-95	285 -	420 2	15 2	- -	15 422	245 124	25 13	- -	270 137	- -	30 285	89 348	(59) (63)
Fonds d'affectation spéciale pour répondre aux besoins humains urgents en Ouzbékistan	1996-97 1994-95	360 -	109 805	39 11	- -	148 816	393 443	12 13	- -	405 456	- -	103 360	373 199	(270) -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Physicians for Human Rights pour les activités d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1996-97 1994-95	- -	1 000 -	23 -	- -	1 023 -	854 -	13 -	- -	867 -	- -	156 -	132 -	- -
Fonds d'affectation spéciale d'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des ressources provenant de l'aide extérieure	1996-97 1994-95	791 -	450 788	31 3	- -	481 791	954 -	114 -	- -	1 068 -	- -	204 791	289 1 350	(85) (599)
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Azal	1996-97 1994-95	732 -	270 1 150	52 6	- -	322 1 156	816 375	95 49	- -	911 424	- -	143 732	278 1 184	(135) (452)
De l'Europe à Beijing : Fonds d'affectation spéciale pour la participation des femmes au développement	1996-97 1994-95	153 -	40 205	3 -	- -	43 205	173 51	22 1	- -	195 52	- -	1 153	3 449	(2) (296)

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Solde des fonds au 1er janvier a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/ à recevoir a/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle					
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/				
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République des Sakha (Iekoutia) pour le programme d'assistance aux populations autochtones du nord de la République des Sakha	1996-97 1994-95	225	3	228	1	-	1	-	-	227	-	-	
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées en Bosnie	1996-97 1994-95	1 664	-	1 664	1 184	35	1 219	-	-	445	4 606	(4 161)	2 565
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	1996-97 1994-95	483	(10)	473	15	-	15	-	-	468	1 109	(651)	643
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois et de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine	1996-97 1994-95	2 892	(67)	2 825	90	-	90	-	-	2 745	6 660	(3 915)	3 856
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au redressement et au développement durable des zones dévastées par la guerre en Croatie	1996-97 1994-95	182	-	182	133	13	146	-	-	36	47	(11)	-
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie : programme d'enseignement des langues	1996-97 1994-95	223	(7)	216	-	-	-	-	-	216	150	-	337
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le renforcement des capacités de l'Office national des droits de l'homme de Lettonie	1996-97 1994-95	133	-	133	129	-	129	-	-	4	230	(226)	228
TOTAL, PNUD EUROPE ET CEI	1996-97 1994-95	7 848 5 773	331 86	8 179 5 859	6 630 1 431	398 88	7 028 1 519	(335)	-	5 830 5 014	14 331 4 365	(9 515) (1 370)	8 024 350
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES													
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le projet de Service de développement aux Caraïbes	1996-97 1994-95	-	-	-	(7)	-	(7)	-	-	-	21	(21)	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ provenant des autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre e/	Allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir e/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Dépenses diverses		Fonds d'affectation ponctuelle								Total
		Soide des fonds au 1 ^{er} janvier a/	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation ponctuelle							
Fonds d'affectation spéciale ACD/PNUD pour l'encasement des paiements des utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements aux Caraïbes	1996-97 1994-95	30 980	25 -	3 28	- -	3 53	993 10	- -	- -	1 003	- -	33 30	82 82	(49) (52)	- -	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine destinés à administrer l'aide alimentaire	1996-97 1994-95	210 196	- -	25 15	- -	25 15	1 -	- -	- -	1	- -	2236 210	- 78	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale	1996-97 1994-95	18 16	- -	2 2	- -	2 2	- -	- -	- -	- -	- -	20 18	26 26	(6) (8)	- -	
Fonds d'affectation spéciale du «Patrimoine culturel et développement»	1996-97 1994-95	44 34	- -	5 2	- -	5 10	- -	- -	- -	- -	- -	49 44	30 30	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/AIDO (Organisation japonaise de développement international) pour la production pilote de coton en milieu insulaire	1996-97 1994-95	98 91	- -	11 7	- -	11 7	81 -	1 -	- -	82	- -	27 98	18 78	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale pour les points de rassemblement du FMLN en El Salvador	1996-97 1994-95	116 712	- -	13 69	- -	13 601	6 1 079	3 118	- -	9 1 197	(7)	113 116	122 78	(9)	- -	
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	1996-97 1994-95	3 826 4 083	491 2 597	424 204	- -	915 2 801	2 065 3 022	75 36	- -	2 139 3 058	(1 153)	1 449 3 826	1 097 400	- -	441 744	
Appui au Groupe mixte en El Salvador	1996-97 1994-95	63 -	- -	8 9	- -	8 934	9 846	25 -	- -	9 871	- -	62 63	7 42	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Japon d'appui à la réintégration en Haïti	1996-97 1994-95	2 600 -	- -	266 -	- -	266 2 600	1 354 -	149 -	- -	1 503 -	- -	1 363 2 600	1 208 -	- -	- -	
Fonds d'affectation spéciale d'appui au règlement des questions de propriété au Nicaragua (PNUD/Suède)	1996-97 1994-95	383 -	599 484	39 -	- -	638 484	862 101	9 -	- -	861 101	(38)	121 383	79 899	- (516)	- 614	

Tableau B (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	Contributions à recevoir a/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Fonds d'affectation ponctuelle								
		Soles des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Dépenses d'affectation ponctuelle	Total							
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Espagne pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Amérique centrale	1996-97 1994-95	11 000	(586) 11 000	1 175	-	589 11 000	752	-	6 287	-	5 302 11 000	4 944	-	-	-	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	1996-97 1994-95	-	245	-	-	245	8	-	260	-	(15)	46	(61)	-	32	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	1996-97 1994-95	-	4 836	-	-	4 836	38	-	1 120	-	3 716	1 498	-	-	235	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance électorale en Haïti	1996-97 1994-95	-	1 640	-	-	1 640	155	-	1 562	-	78	77	-	-	-	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à la police nationale haïtienne	1996-97 1994-95	-	613	-	-	613	2	-	15	-	598	610	(12)	-	-	
TOTAL, PNUD AMÉRIQUE LATINE ET Caraïbes	1996-97 1994-95	18 388 6 105	7 638 18 171	1 971 336	-	9 809 18 507	1 192 189	-	13 847 6 224	(1 199)	13 151 18 388	9 865 1 734	(158) (597)	708 1 358		
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES																
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au réseau de coordonnateurs résidents	1996-97 1994-95	2 586	2 586	-	-	-	-	-	-	(2 586)	-	-	-	-	-	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	1996-97 1994-95	192	97 198	3	-	100 198	28 1	-	280 6	-	12 192	7 284	-	-	-	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la Namibie	1996-97 1994-95	18	(4)	1	-	(3)	-	-	15	-	-	-	-	-	-	

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Solde des fonds au 1er janvier a/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Rembour- sements aux donateurs et viements aux/ autres fonds (montant net) b/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total					
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité du PNUD (Suède)	1996-97 1994-95	4 730 3 686	85	4 815 3 686	358	4 222 259	358	-	4 580 259	(84)	3 578 3 427	1 647	-	
TOTAL, BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES	1996-97 1994-95	4 827 6 486	88 1	4 915 6 487	386 1	4 474 279	386	-	4 860 280	(2 670)	3 590 6 205	1 654 284	-	
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES/ DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION DES RESSOURCES														
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	1996-97 1994-95	1 291 870	109 72	1 09 1 929	534	1 508	534	-	534 1 508	-	866 1 291	2 644 1 236	(1 778)	-
Fonds d'affectation spéciale pour la formation dans la Fédération de Russie de spécialistes appartenant aux pays en développement	1996-97 1994-95	-	-	-	-	(43)	(6)	-	-	(182)	-	-	-	-
TOTAL, BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES RESSOURCES/DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION DES RESSOURCES	1996-97 1994-95	1 291 1 003	109 72	1 09 1 929	534	1 465	(6)	-	534 1 459	(182)	866 1 291	2 644 1 236	(1 778)	-
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DU RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN														
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour la prise en compte des sexospécificités dans le Rapport mondial sur le développement humain et l'Indicateur du développement humain	1996-97 1994-95	702	48 16	48 1 702	61	902	61	-	583 1 000	(64)	103 702	25 615	-	-
Élaboration de méthodes et de techniques d'application de la notion de développement humain	1996-97 1994-95	(34)	-	1	(3)	(30)	(3)	-	(33)	-	-	33	(33)	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ provenant des autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations sur le budget des projets c/ inutilisées	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/ à recevoir e/	
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Fonds d'affectation ponctuelle							
		Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation ponctuelle	Allocations sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/						
Édition allemande du Rapport sur le développement humain (1994 et 1995)	1996-97	(5)	-	11	-	1	(4)	-	-	(4)	-	-	-	-	-
	1994-95	-	42	-	-	42	5	-	-	47	-	(6)	-	-	-
TOTAL BUREAU DU RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	1996-97	697	-	49	-	49	61	-	-	579	(64)	103	25	-	-
	1994-95	(34)	1 728	17	-	1 745	914	100	-	1 014	-	697	648	(33)	-
DIRECTEUR DES FONDS : GROUPE D'APPUJ OPERATIONAL/DIVISION DES INTERVENTIONS D'URGENCE	1996-97	34	-	4	-	4	-	-	-	-	-	38	-	-	-
	1994-95	34	-	8	-	8	53	(45)	-	8	-	34	-	-	-
Programme de formation à la gestion des catastrophes	1996-97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1994-95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays en situation particulière	1996-97	-	556	61	24 752	25 369	-	-	-	2 933	-	22 436	3 255	-	-
	1994-95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GROUPE D'APPUJ OPERATIONAL/DIVISION DES INTERVENTIONS D'URGENCE	1996-97	34	556	65	24 752	25 373	-	-	-	2 933	-	22 474	3 255	-	-
	1994-95	34	-	8	-	8	53	(45)	-	8	-	34	-	-	-
DIRECTEUR DU FONDS : BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR/ PROGRAMME D'ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN	1996-97	30 729	72 015	3 207	11 209	86 431	64 745	4 708	8 365	77 818	(9)	39 933	37 794	-	5 218
	1994-95	11 410	65 306	111	4 243	69 660	43 836	3 305	3 200	50 341	-	30 729	30 727	-	8 489
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	1996-97	30 729	72 015	3 207	11 209	86 431	64 745	4 708	8 365	77 818	(9)	39 933	37 794	-	5 218
	1994-95	11 410	65 306	111	4 243	69 660	43 836	3 305	3 200	50 341	-	30 729	30 727	-	8 489
TOTAL BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR/PROGRAMME D'ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN	1996-97	30 729	72 015	3 207	11 209	86 431	64 745	4 708	8 365	77 818	(9)	39 933	37 794	-	5 218
	1994-95	11 410	65 306	111	4 243	69 660	43 836	3 305	3 200	50 341	-	30 729	30 727	-	8 489
DIRECTEUR DES FONDS : GROUPE DU RECRUTEMENT ET DES AFFECTATIONS/COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT	1996-97	6 153	-	911	-	911	486	2	-	488	-	6 576	765	-	-
	1994-95	6 294	-	723	-	723	855	9	-	864	-	6 153	273	-	-

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Total	Rembour- sements aux donateurs et virements aux/ autres fonds (montant net) b/	Solde des fonds au 31 décembre	Allocations sur le budget des projets c/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Contributions	Divers	Dépenses diverses	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Dépenses au titre des projets							
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Réseau d'information sur le développement (DEVNET) pour le système pilote d'information technique	1996-97 1994-95	39 -	518 160	7 -	525 160	373 111	41 10	- -	414 121	- -	150 39	123 39	- -	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la promotion de la coopération Sud-Sud	1996-97 1994-95	- -	200 -	- -	200 -	- -	- -	- -	- -	- -	200 -	- -	- -	
TOTAL, GROUPE DU RECRUTEMENT ET DES AFFILIATIONS/COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT	1996-97 1994-95	6 192 6 294	718 160	918 723	1 636 883	889 988	43 19	- -	902 985	- -	6 926 6 192	878 312	- -	
DIRECTEUR DU FONDS : IMPACT/BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT														
Accord portant création d'un fonds d'affectation spéciale entre le PNUD (IMPACT) et le Comité malaisien pour l'organisation de Sportsaid '88	1996-97 1994-95	514 503	- -	59 26	59 26	30 15	- -	- -	30 15	(398) -	145 514	- 70	- -	
TOTAL, IMPACT/BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT	1996-97 1994-95	514 503	- -	59 26	59 26	30 15	- -	- -	30 15	(398) -	145 514	- 70	- -	
DIRECTEUR DU FONDS : BUREAU DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION/BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS														
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	1996-97 1994-95	182 (271)	1 600 2 018	11 -	1 611 2 018	1 005 1 476	57 89	- -	1 062 1 565	- -	731 182	676 148	- -	
TOTAL, BUREAU DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION/BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS	1996-97 1994-95	182 (271)	1 600 2 018	11 -	1 611 2 018	1 005 1 476	57 89	- -	1 062 1 565	- -	731 182	676 148	- -	

Tableau 5 (suite)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Dépenses				Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds c/ à recevoir a/				
		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle		Ressources ordinaires et participation aux coûts		Fonds d'affectation ponctuelle						
		Solde des fonds au 1er janvier a/	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds (montant net) b/		Solde des fonds au 31 décembre a/	Allocations inutilisées sur le budget des projets c/		
DIRECTEUR DU FONDS : ONU/BUREAU DE LA PLANIFICATION DES PROGRAMMES, DU BUDGET ET DES FINANCES														
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'éducation de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie														
	1996-97	128	-	6	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1994-95	173	5	42	57	81	21	-	102	(134)	-	128	-	-
TOTAL, ONU/BUREAU DE LA PLANIFICATION DES PROGRAMMES, DU BUDGET ET DES FINANCES		128	5	6	6	81	21	-	102	(134)	-	128	-	-
DIRECTEUR DU FONDS : PNUD ÉTATS ARABES														
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de structures administratives locales en Somalie														
	1996-97	-	666	6	672	11	1	-	12	(6)	654	654	-	-
	1994-95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, PNUD ÉTATS ARABES		-	666	6	672	11	1	-	12	(6)	654	654	-	-
DIRECTEUR DU FONDS : PNUD GENÈVE														
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le plaider														
	1996-97	-	46	-	46	-	-	-	-	-	-	46	-	-
	1994-95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, PNUD GENÈVE		-	46	-	46	-	-	-	-	-	-	46	-	-
TOTAL GÉNÉRAL		336 021	460 640	42 300	81 904	372 959	46 606	35 570	455 135	(23 157)	442 573	432 229	(161 626)	41 590
	1994-95	167 920	474 134	12 922	21 657	298 288	35 030	6 971	340 289	(323)	336 021	288 610	(96 866)	31 440

état I.1.2

état I.2

a/ Note 2 I).

b/ Y compris, s'il y a lieu, les économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur.

c/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

d/ Tableau 5.1.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.1

État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et versements		Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds b/	Contributions à recevoir c/
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Divers	Total	Dépenses au titre des projets		Dépenses diverses	Total				
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT											
1. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE											
Donateur : Suède											
Création de parcelles familiales boisées dans les provinces de Boukiemda et de Sanguié (Burkina Faso)	11	-	1	-	-	-	(12)	-	-	-	-
Appui à la construction et à la diffusion de cuisinières à bois améliorées	2	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-
Création de parcelles communales et familiales dans les provinces de Boukiemda et Sanguié (Burkina Faso)	420	-	24	-	24	-	(444)	-	-	-	-
Projet de reboisement intégré dans les régions de Louga, Bahel et Mbacke (Sénégal)	129	-	7	-	7	-	(136)	-	-	-	-
Aménagement du territoire et développement agroforestier à Dosso (Niger)	173	-	15	-	15	18	368	180	-	-	-
Gestion des ressources naturelles (phase préparatoire) dans les provinces de Comoe et de Kenedougou (Burkina Faso)	2	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-
Projet national d'achat de semences et d'amélioration arboricole (Éthiopie)	238	10	2	12	352	34	386	217	81	36	-
Donateur : Norvège	-	2 901	61	2 952	663	6	669	-	2 283	2 346	1 343
Programme d'appui aux pays touchés dans le cadre de l'action urgente pour l'Afrique au titre de la Convention sur la lutte contre la désertification	-	2 139	52	2 191	269	3	272	-	1 919	1 710	-
Donateur : Danemark											
Programme d'appui à la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification en Afrique australe	-	2 139	52	2 191	269	3	272	-	1 919	1 710	-
	975	5 050	152	5 202	1 634	61	1 695	(199)	4 283	4 092	(63)
											1 343

tableau 5

tableau 5

tableau 5.2

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements des autres fonds (montant net)		Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses		Total	des autres fonds (montant net)			
2. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL											
Donateur : Australie	3 219	-	261	1 654	-	261	1 654	-	1 826	1 500	-
Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud	80	209	9	206	16	218	222	-	76	31	-
Donateur : Fondation Charles Stewart Mott											
Renforcement et promotion de fonds pour l'environnement											
Donateur : Danemark											
Projet de gestion des déchets urbains et industriels en République-Unie de Tanzanie	1 423	-	130	-	-	130	-	-	1 553	1 365	- 35
	4 722	209	400	1 860	16	609	1 876	-	3 456	2 896	- 35
3. FONDS MULTILATÉRAL POUR LA MISE EN APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL											
Donateur : Danemark et Environmental Protection Agency des États-Unis	205	-	13	19	-	13	19	-	199	186	-
Création d'un centre de recyclage des CFC à l'usine chimique de Zhejiang Dongyang											
Donateur : États-Unis											
Projet de démonstration international/interrégional d'extraction et de recyclage des substances appauvrissant la couche d'ozone présentes dans les climatiseurs mobiles		195	-	152	13	195	165	-	30	43	(13)
Donateur : Agence suédoise pour le développement international (SvUde)											
Transfert de technologie/démonstration et contribution à la stratégie de financement sectoriel pour l'élimination progressive de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine		404	-	146	1	404	147	-	257	854	(597)
	205	599	13	317	14	612	331	-	486	1 083	(610)
4. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE «CAPACITÉS 21»											
Donateurs : Pays-Bas et Suède	1 919	936	175	735	36	1 111	771	(141)	2 118	925	-
Appui au renforcement des capacités nécessaires au Programme d'action national pour les forêts											

tableau 5.2

tableau 5

tableau 5

tableau 5

tableau 5

tableau 5.2

tableau 5

tableau 5

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/
	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets				
Donateur : Communauté économique européenne								
Programme de formation et de conseil pour la lutte intégrée contre la pollution à Aleppo (République arabe syrienne)	159	-	159	-	-	159	441	(282)
	1 095	175	1 270	735	(141)	2 277	1 366	(282)
			tableau 5	tableau 5	tableau 5	tableau 5.2		
5. COMPTE DE L'ÉNERGIE DU PNUD								
Donateur : Fondation pour la mise en valeur des ressources								
Programme international de formation pour l'utilisation rationnelle de l'énergie	6	-	2	2	-	4	-	-
	6	-	2	2	-	4	-	-
			tableau 5	tableau 5	tableau 5	tableau 5.2		
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT/PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ								
6. RENFORCEMENT DU RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT								
Donateur : organisation non gouvernementale								
Mise au point d'une pompe manuelle pour puits profonds destinée aux pays en développement	50	-	50	45	5	50	-	-
	50	-	50	45	5	50	-	-
			tableau 5	tableau 5	tableau 5	tableau 5.2		
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT								
7. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE PNUD/DANEMARK POUR L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS								
Donateur : Danemark								
Développement des capacités pour le développement humain durable	8 503	39	8 542	-	-	8 542	-	-
	8 503	39	8 542	-	-	8 542	-	-
			tableau 5	tableau 5	tableau 5	tableau 5		
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD AFRIQUE								
8. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU PNUD POUR L'ANGOLA								
Donateurs : divers								
Appui à la réintégration des soldats démobilisés	10 221	115	10 336	3 691	488	6 152	4 426	2 343

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/
	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateurs : divers												
Formation professionnelle et promotion des micro-entreprises à l'intention des soldats démobilisés	4 007	16	4 023	-	-	-	-	(2)	4 021	3 475	-	409
Donateurs : divers												
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage et de sensibilisation aux mines	2 428	-	2 428	1 297	169	1 466	-	-	962	553	-	375
	16 656	131	16 787	4 988	657	5 645	(7)	11 136	8 454	-	-	3 127
9. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LE RWANDA												
Donateur : Japon	197	19	19	192	4	196	-	-	20	7	-	-
Donateur : Pays-Bas	3 750	243	6 319	7 155	438	7 593	-	-	2 476	2 922	(446)	-
Programme d'éducation civique et de communication	2 898	152	152	2 375	58	2 433	-	-	617	465	-	-
Programme spécial de réinsertion des veuves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui aux commissions de vérification et aux prisons	1 755	-	1 755	-	52	52	-	-	1 703	2 410	(708)	-
Force de police municipale rwandaise, phase III	750	-	750	-	22	22	-	-	728	1 069	(341)	750
Guichet spécial pour les femmes	394	34	54	169	25	194	-	-	254	105	-	-
Donateur : Suisse												
Appui à l'appareil judiciaire	-	8	722	547	18	565	-	-	157	353	(196)	18
Donateur : Canada												
Appui à l'intégration sociale des jeunes citadins non accompagnés et sans emploi	230	-	230	94	14	108	-	-	122	58	-	-
Donateur : Finlande												
Appui à la remise en état du système judiciaire	-	530	530	674	11	685	-	-	(155)	-	-	-
Donateur : Suède												
Renforcement des capacités de la police communale rwandaise en matière d'arrestation, de détention et de transfert de détenus	125	-	125	278	4	282	-	-	(157)	647	(804)	-
Donateur : Norvège												
Centre de formation pour les chauffeurs de poids lourds	562	-	562	-	17	17	-	-	545	534	-	-
Donateur : Italie												
Appui au secteur sanitaire de la préfecture d'Umurata	10 776	442	11 218	11 484	663	12 147	-	-	6 310	8 570	(2 495)	768
	7 239											

tableau 5.2

tableau 5

tableau 5

tableau 5

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/
	Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses				
10. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE								
Donateur : Italie								
Programme de mise en valeur des ressources humaines	1 201	-	1 201	1 615	129	1 744	(543)	-
	1 201	-	1 201	1 615	129	1 744	(543)	-
11. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LA FAIM EN AFRIQUE								
Donateur : Italie								
Programme italo-éthiopien de reconstruction et de développement	664	74	74	-	-	738	35	-
	664	74	74	-	-	738	35	-
DIRECTEUR DES FONDS : PNUD ASIE/PACIFIQUE								
12. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR L'AIDE HUMANITAIRE ET LA RECONSTRUCTION AU CAMBODGE								
Donateur : Suède								
Fonds PNUD/Suède pour la reconstruction des infrastructures au Cambodge	32	4	4	10	1	25	15	-
Donateur : Pays-Bas								
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Pays-Bas pour le Cambodge	(1)	-	-	-	-	1	-	-
Donateur : États-Unis								
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour le Cambodge	78	11	11	-	-	89	-	-
	109	15	15	10	1	114	15	-
13. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE PNUD/RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO POUR LA NEUTRALISATION DES ENGINs NON EXPLOSÉS								
Donateur : Norvège								
Renforcement de la législation sur l'environnement	351	12	363	-	-	363	-	-
	351	12	363	-	-	363	-	-

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements		Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/
	Soles des fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets		Dépenses diverses	Total				
DIRECTEUR DES FONDS : GROUPE D'APPUI OPERATIONNEL/DIVISION DES INTERVENTIONS D'URGENCE												
14. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE, LA PAIX ET L'APPUI AUX PAYS SE TROUVANT DANS UNE SITUATION PARTICULIERE												
Donateur : Italie												
Appui au développement social durable et à la paix et soutien au Mozambique	-	20 513	636	21 149	893	81	974	-	20 175	2 020	-	-
Programme PROGRESS en Bosnie-Herzégovine	-	693	24	717	679	67	746	-	(29)	15	(44)	-
Programme de promotion du développement humain au niveau local en Amérique centrale	-	2 835	51	2 886	1 112	101	1 213	-	1 673	1 220	-	-
	-	24 041	711	24 752	2 684	249	2 933	-	21 819	3 255	(44)	-
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR/PROGRAMME D'ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN												
15. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LE PROGRAMME D'AIDE AU PEUPLE PALESTINIEN												
Donateur : Agence canadienne de développement international												
Programme d'action pour les ressources en eau palestiniennes	-	746	62	808	676	61	737	-	71	27	-	-
Donateur : Suède												
Modernisation des petites infrastructures utilisant des techniques à forte intensité de main-d'oeuvre dans les conseils municipaux de la bande de Gaza	-	1 570	-	1 570	1 480	90	1 570	-	-	-	-	-
Appui à la réhabilitation de la vieille ville de Bethléem	-	989	9	998	191	11	202	(9)	787	2 297	(1 510)	1 316
Réhabilitation des centres pour la jeunesse de Cisjordanie	-	437	-	437	437	26	463	-	(26)	509	(535)	525
Développement des centres pour la jeunesse et les femmes dans les régions pauvres de la bande de Gaza	-	847	-	847	626	37	663	-	184	1 338	(1 154)	1 183
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour l'éducation extrascolaire : projet de centres pour la jeunesse	(28)	42	11	53	(3)	(1)	(4)	-	29	3	-	-
Appui au programme de création d'emplois à Gaza	49	3 711	-	3 711	3 557	191	3 758	-	2	2	-	-

Tableau 5.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/ fonds a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/ fonds a/
	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Donateur : Norvège										
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures publiques dans la bande de Gaza	1 378	-	1 378	460	28	488	-	890	890	-
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures de santé dans la bande de Gaza	1 407	-	1 407	460	28	488	-	919	912	-
	21	82	11 209	7 894	471	8 365	(9)	2 856	5 978	(3 199)
			tableau 5			tableau 5		tableau 5.2		
TOTAL, FONDS D'AFFECTATION PONCTUELLE	15 860	2 246	81 904	33 268	2 302	35 570	(355)	61 839	35 744	(6 693)
			tableau 5			tableau 5				

a/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		Fonds d'affectation spéciale du FEM		Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES						
Contributions volontaires	1 990	642	110 000	115 900	66 551	89 407
Contributions au titre de la participation aux coûts	6 734	8 489	1 547	6 720	7	-
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	5 050	2 407	209	5 240	599	205
Total partiel	13 774	11 538	111 756	127 860	67 157	89 612
Intérêts créditeurs	1 551	1 096	6 612	3 028	13 968	1 523
Services d'appui remboursables a/	459	1 040	-	-	-	-
Recettes accessoires (montant net)	(264)	(26)	(157)	177	(22)	(4)
TOTAL DES RECETTES	15 520	13 648	118 211	131 065	81 103	91 131
DÉPENSES						
Dépenses au titre des programmes	3 382	4 239	103 729	89 450	60 834	33 944
Ressources ordinaires	5 674	10 571	1 013	1 192	7	-
Participation aux coûts	1 634	2 079	1 860	640	317	-
Fonds d'affectation ponctuelle	10 690	16 889	106 602	91 282	61 158	33 944
Total partiel	20 380	33 778	213 204	182 564	123 318	67 888
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	94	83	4 733	5 014	4 074	2 162
Ressources ordinaires	234	455	3	19	-	-
Participation aux coûts	61	114	16	-	12	-
Fonds d'affectation ponctuelle	389	652	4 752	5 033	4 086	2 162
Total partiel	778	1 304	9 514	10 066	8 172	4 324
Budget d'appui biennal	3 615	5 639	11 175	7 100	2 219	1 054
Dépenses de gestion et d'administration	2 136	-	-	-	-	-
Dépenses d'appui technique	-	-	996	767	950	304
Dépenses d'appui du PNUD	-	-	-	-	-	-
Dépenses au titre des services d'appui remboursables a/	200	1 122	-	-	-	-
Dépenses au titre des services d'appui remboursables b/	5 951	6 761	12 171	7 867	3 169	1 358
Total partiel b/	17 030	24 302	123 525	104 182	68 413	37 464
TOTAL DES DÉPENSES	(1 510)	(10 654)	(5 314)	26 883	12 690	53 667
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	17 030	24 302	123 525	104 182	68 413	37 464
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	14	42	70	36	21	-
Virements (aux) provenant des réserves	-	-	-	-	-	-
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	63	(244)	(755)	18 299	72 169	18 502
Solde des fonds au 1er janvier	24 389	35 245	45 218	45 218	84 880	72 169
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	22 956	24 389	39 219	45 218	84 880	72 169

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2 (suite)

	Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		Fonds d'affectation spéciale du FEM		Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ACTIF						
Encaisse	21	4	42	-	71	-
Lettres de crédit des gouvernements	-	-	-	3 000	-	-
Placements	23 359	14 783	60 212	-	131 456	-
Prêts aux gouvernements	-	-	-	-	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	4 072	4 281	8 826	4 863	621	551
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	296	518	477	357	-	-
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	-	4 824	-	58 421	-	90 610
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	175	1 295	-	-	-	-
Intérêts échus	289	134	847	-	2 832	-
TOTAL DE L'ACTIF	28 212	25 839	70 404	66 641	134 980	91 161
PASSIF						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	40	392	3	31	-	-
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	-	-	11 764	10 701	-	-
Engagements non réglés	267	607	8 629	10 691	15 607	18 992
Contrats de services de gestion	416	435	500	-	-	-
Comptes créditeurs	1	16	485	-	-	-
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	4 532	-	9 804	-	34 493	-
TOTAL DU PASSIF	5 256	1 450	31 185	21 423	50 100	18 992
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS						
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	-
Ressources inutilisées	-	-	-	-	-	-
Ressources ordinaires	11 831	17 526	29 493	34 001	84 394	71 964
Participation aux coûts	6 842	5 756	6 271	6 495	-	-
Fonds d'affectation ponctuelle	4 283	975	3 455	4 722	486	205
Total partiel	22 956	24 257	39 219	45 218	84 880	72 169
Services d'appui remboursables a/	-	132	-	-	-	-
Total, ressources inutilisées	22 956	24 389	39 219	45 218	84 880	72 169
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	22 956	24 389	39 219	45 218	84 880	72 169
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	28 212	25 839	70 404	66 641	134 980	91 161

Tableau 5.2 (suite)

	Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		Fonds d'affectation spéciale du FEM		Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS ^{a/}	16 350	14 919	156 554	138 823	55 364	46 218
EXCÉDENT DES ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS SUR LE SOLDE DES FONDS ^{c/}	-	-	(117 335)	-	-	-
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR ^{c/} note 34	5 350	9 141	230	195	-	-
CONTRIBUTIONS REÇUES, 1ER JANVIER-31 MARS 1998 ^{c/}	90	-	11	-	14 000	-
	(note 21)		(note 22)		(note 23)	

a/ Note 2 ii).

b/ BNUS : tableau 5.3.

c/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement (le montant comparatif des contributions reçues n'est pas communiqué).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2 (suite)

	Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»		Compte de l'énergie du PNUD		Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES						
Contributions volontaires	17 472	26 048	-	5	72 015	65 306
Contributions au titre de la participation aux coûts	217	210	2 196	3 431	-	-
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	1 096	1 996	-	32	11 127	3 202
Total partiel	18 784	28 254	2 196	3 468	83 142	68 508
Intérêts créditeurs	7 369	1 507	482	226	3 289	1 152
Services d'appui remboursables a/	-	-	-	-	-	-
Recettes accessoires (montant net)	7	-	78	11	-	-
TOTAL DES RECETTES	26 160	29 761	2 756	3 705	86 431	69 660
DÉPENSES						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	13 956	7 056	3 756	2 393	64 745	43 836
Participation aux coûts	230	83	-	-	-	-
Fonds d'affectation ponctuelle	735	70	2	26	7 894	2 997
Total partiel	14 921	7 199	3 758	2 419	72 639	46 833
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes	547	390	312	162	4 026	2 867
Ressources ordinaires	-	-	-	-	-	-
Participation aux coûts	36	6	-	-	427	173
Fonds d'affectation ponctuelle	583	396	312	162	4 453	3 040
Budget d'appui biennal						
Dépenses de gestion et d'administration	1 408	1 242	435	435	-	-
Dépenses d'appui technique	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'appui du PNUD	245	-	-	-	726	468
Dépenses au titre des services d'appui remboursables a/	-	-	-	-	-	-
Total partiel	1 653	1 242	435	435	726	468
TOTAL DES DÉPENSES	17 157	8 837	4 505	3 016	77 818	50 341
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	9 003	20 924	(1 749)	689	8 613	19 319
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3	27	-	-	-	-
Virements (aux) provenant des réserves	-	-	-	-	-	-
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(141)	-	102	-	(9)	-
Solde des fonds au 1er janvier	40 237	19 286	4 743	4 054	30 729	11 410
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	49 102	40 237	3 096	4 743	39 333	50 729

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2. (suite)

	Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»		Compte de l'énergie du PNUD		Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ACTIF						
Encaisse	7	-	-	-	-	-
Lettres de crédit des gouvernements	-	-	-	-	-	-
Placements	53 927	-	-	-	-	-
Prêts aux gouvernements	-	742	21	38	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	1 161	137	39	111	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	-	39 862	3 841	4 676	33 424	36 410
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	-	-
Sommes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance note 26 e)	-	-	-	-	6 901	-
Intérêts échus	1 128	-	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	56 223	40 741	3 901	4 825	40 325	36 410
PASSIF						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	24	-	9	9	-	-
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	265	-	749	9	-	-
Engagements non réglés	654	504	47	64	992	5 681
Contrats de services de gestion tableau 5.4	-	-	-	-	-	-
Comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	6 178	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	7 121	504	805	82	992	5 681
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS						
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	-
Ressources inutilisées	-	-	-	-	-	-
Ressources ordinaires b/	46 711	38 191	2 874	4 737	36 477	30 708
Participation aux coûts	114	127	-	-	-	-
Fonds d'affectation ponctuelle tableau 5.1	2 277	1 919	4	6	2 856	21
Total partiel	49 102	40 237	2 878	4 743	39 333	30 729
Services d'appui remboursables a/	-	-	218	-	-	-
Total, ressources inutilisées	49 102	40 237	3 096	4 743	39 333	30 729
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	49 102	40 237	3 096	4 743	39 333	30 729
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	56 223	40 741	3 901	4 825	40 325	36 410
ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS c/	18 239	13 746	2 217	4 874	37 794	30 727
EXCÉDENT DES ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET	-	-	-	-	-	-
DES PROJETS SUR LE SOLDE DES FONDS c/	598	1 959	2 514	1 316	5 218	8 489
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR note 34 c/	155	-	200	-	12 541	-
CONTRIBUTIONS REÇUES, 1ER JANVIER-31 MARS 1998 c/	-	-	-	-	-	-

a/ Note 2 ii).

b/ Compte de l'énergie du PNUD : les ressources ordinaires incluent les activités financées sur la participation aux coûts.

c/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement (le montant comparatif des contributions reçues n'est pas communiqué).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2 (suite)

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda		1996-1997	1994-1995
RECETTES			
	Contributions volontaires	44 650	13 464
	Contributions au titre de la participation aux coûts	-	-
	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	10 776	7 241
	Total partiel	55 426	20 705
	Intérêts créditeurs	1 256	-
	Services d'appui remboursables a/	-	-
	Recettes accessoires (montant net)	(6)	-
	TOTAL DES RECETTES	56 676	20 705
DÉPENSES			
	Dépenses au titre des programmes		
	Ressources ordinaires	17 723	3 564
	Participation aux coûts	-	-
	Fonds d'affectation ponctuelle	11 484	3
	Total partiel	29 207	3 567
	Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes		
	Ressources ordinaires	628	24
	Participation aux coûts	-	-
	Fonds d'affectation ponctuelle	267	-
	Total partiel	895	24
	Budget d'appui biennal		
	Dépenses de gestion et d'administration	-	-
	Dépenses d'appui technique	-	-
	Dépenses d'appui du PNUD	1 568	239
	Dépenses au titre des services d'appui remboursables a/	-	-
	Total partiel	1 568	239
	TOTAL DES DÉPENSES	31 670	3 830
	EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	25 006	16 875
	Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	-	-
	Virements (aux) provenant des réserves	-	-
	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	-	-
	Solde des fonds au 1er janvier	16 875	-
	SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	41 881	16 875

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2 (suite)

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	
	1994-1995
	1996-1997
tableau 8	
ACTIF	
Encaisse	-
Lettres de crédit des gouvernements	-
Placements	-
Prêts aux gouvernements	6 523
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	218
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	-
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	43 943
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	-
Intérêts échus	-
TOTAL DE L'ACTIF	50 466
	17 142
PASSIF	
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	-
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	7 582
Engagements non réglés	1 003
Contrats de services de gestion	-
Comptes créditeurs	-
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	-
TOTAL DU PASSIF	8 585
	267
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	
Réserve opérationnelle	-
Ressources inutilisées	-
Ressources ordinaires	35 571
Participation aux coûts	-
Fonds d'affectation ponctuelle	6 310
Total partiel	41 881
Services d'appui remboursables a/	-
Total, ressources inutilisées	41 881
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	41 881
	16 875
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	50 466
	17 142
ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS b/	23 524
EXCÉDENT DES ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS SUR LE SOLDE DES FONDS b/	-
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	4 959
CONTRIBUTIONS REÇUES, 1ER JANVIER-31 MARS 1998 b/	-

note 34 b/

a/ Note 2 i).

b/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement (le montant comparatif des contributions reçues n'est pas communiqué).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.3

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997
(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds d'affectation spéciale	Montant révisé des crédits ouverts		Dépenses en 1996-1997		Solde non engagé au 31 décembre 1997	Dépenses en 1994-1995 a/
	1996-1997	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse						
Dépenses de gestion et d'administration	4 418	3 597	18	3 615	803	5 639
Dépenses d'appui technique	2 613	2 125	11	2 136	477	-
	7 031	5 722	29	5 751	1 280	5 639
Services d'appui remboursables	-	-	-	200	-	1 122
Total	7 031	5 722	29	5 951	1 280	6 761
				tableau 5.2		tableau 5.2

a/ Les chiffres de l'exercice antérieur n'ont pas été redressés en vue de l'harmonisation des budgets.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.4

État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1996	Coût des services b/		Virements/ remboursements	Solde non engagé au 31 décembre 1997
			Recettes encaissées a/	Décaissements non réglés		
<u>Agent d'exécution : Bureau des services d'appui aux projets</u>						
BNIUS						
Australie	Afrique orientale et australe	(95)	525	115	-	315
Suède	Burkina Faso	173	14	-	(86)	101
Suède	Niger	220	-	-	(220)	-
Suède	Sénégal	137	-	(27)	(164)	-
		435	539	88	(470)	416
tableau 5.2						
FEM						
Banque mondiale	Europe (régional)	-	500	-	-	500
état II.2						
FONDS D'AFFECTATION SPECIALE DU PNUD POUR LE RESEAU AFRIQUE 2000						
Japon	Afrique (régional)	307	-	-	-	307
Total		742	1 039	88	(470)	1 223
état II.2						

a/ Ces montants représentent des avances reçues de pays donateurs conformément aux contrats de services de gestion conclus par ces fonds d'affectation spéciale pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux ou autres.

b/ Ces montants représentent le coût des services fournis par les fonds d'affectation spéciale conformément aux contrats de services de gestion.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6

Services d'appui remboursables et activités accessoires

Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars de États-Unis)

	Contrats de services de gestion		Programme de formation d'administrateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Total, services remboursables et activités accessoires	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES												
Contributions	315 351	279 726	54 475	47 510	-	-	-	-	3 859	-	-	373 685
Intérêts créditeurs	12 169	7 578	-	-	-	-	6 000	-	-	-	-	18 169
Recettes diverses (montant net)	-	-	-	-	8 303	9 517	131 713	88 505	-	-	-	140 016
TOTAL DES RECETTES	327 520	287 304	54 475	47 510	8 303	9 517	137 713	88 505	3 859	-	-	531 870
DÉPENSES												
Au titre des programmes	319 849	286 081	47 439	41 609	-	-	-	-	-	-	-	367 288
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	-	-	5 676	4 985	-	-	-	-	-	-	-	5 676
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	-	-	-	-	-	-	-	-	4 190	-	-	4 190
Budget d'appui biennal	-	-	-	-	4 836 a/	6 105	106 015	86 214	1 495	-	-	112 346
TOTAL DES DÉPENSES	319 849	286 081	53 115	46 594	4 836	6 105	106 015	86 214	5 695	-	-	489 500
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	7 671	1 223	1 360	916	3 467	3 412	31 698	2 291	(1 826)	-	-	42 370
Passations par profits et pertes et provisions/recouvrements	-	-	-	-	(14 129)	-	-	-	-	-	-	(14 129)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	7 671	1 223	1 360	916	(10 662)	3 412	31 698	2 291	(1 826)	-	-	28 241
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	-	-	-	-	13	-	949	864	3	-	-	965
Virements aux des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Virements provenant des réserves	-	-	-	-	-	-	396	1 963	2 986	-	-	2 143
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(1 239)	-	-	-	-	-	48 249 b/	36 136	-	-	-	134 906 b/
Solde des fonds au 1er janvier	75 184	73 961	6 978	6 062	4 495	1 083	41 292	41 254 a/	1 163	-	-	166 255
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	81 616	75 184	8 398	6 978	(6 154)	4 495	81 292	41 254 a/	1 163	-	-	127 911 b/
tableau 6.1			tableau 6.2		tableau 6.3		tableau 6.4		tableau 6.5			état I.2

a/ Réserve pour les bureaux et logements hors siège : concerne les dépenses de réparation et d'entretien; voir tableau 6.3.

b/ Note 11 et état IV.1.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre

	(En milliers de dollars des États-Unis)											
	Contrats de services de gestion		Programme de formation d'administrateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Total, services remboursables et activités accessoires	
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
ACTIF												
Encaisse	-	-	-	-	-	-	-	2 408	-	-	-	2 408
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance												
Sommaires à recevoir des ressources ordinaires du PNUD	160 343	134 194	8 338	6 978	-	-	92 328	52 312	1 208	-	262 217	193 484
Sommaires dus par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	-	626	656	87	-	-	328	154	-	-	1 041	810
Intérêts échus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances à long terme	-	-	-	1 127	-	-	-	-	-	-	1 127	-
Prêts aux gouvernements	-	-	-	1 824	-	2 799	-	-	-	-	1 824	2 799
Frais de construction	-	-	-	44 558	-	46 453	-	-	-	-	44 558	46 453
Frais de rénovation capitalisés	-	-	-	4 721	-	5 177	-	-	-	-	4 721	5 177
Plan de location d'appareils ménagers	-	-	-	309	-	333	-	-	-	-	309	333
Provision pour amortissement	-	-	-	(11 534)	-	-	-	-	-	-	(11 534)	-
TOTAL DE L'ACTIF	160 343	134 194	8 964	7 634	41 092	54 762	95 064	56 409	1 208	-	306 671	252 999
PASSIF												
Engagements non réglés	78 727	59 010	626	656	30	102	3 348	2 360	45	-	82 776	62 128
Comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-	10 424	12 796	-	-	10 424	12 795
Sommaires dus par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	17 491	21 407	-	-	-	-	17 491	21 407
Avances des gouvernements sur logements	-	-	-	-	918	-	-	-	-	-	918	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	3 651	3 651	-	-	-	-	3 651	3 651
Réserve pour les mesures de transition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve pour les cessations de services inscrites au budget	-	-	-	-	156	107	-	-	-	-	156	107
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	78 727	59 010	626	656	22 245	25 267	13 772	15 155	45	-	115 416	100 088
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS												
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - niveau autorisé	-	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	-	25 000	25 000
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - excédent (déficit) cumulé	81 616	75 184	8 338	6 978	(6 154)	4 495	81 292	41 254	1 163	-	166 255	127 911
Ressources inutilisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS	81 616	75 184	8 338	6 978	18 846	29 495	81 292	41 254	1 163	-	191 265	152 911
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	160 343	134 194	8 964	7 634	41 092	54 762	95 064	56 409	1 208	-	306 671	252 999

tableau 6.1

tableau 6.2

tableau 6.3

tableau 6.4

tableau 6.5

état II.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.1

Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées à/			Coût des services à/			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1997
		Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total			
Pays-Bas	Afghanistan	-	733	-	-	-	-	-	733
Italie	Albanie	-	906	-	-	-	-	-	906
Communauté européenne	Albanie	90	-	(9)	22	13	-	-	89
BID	Argentine	3 626	2 165	3 695	2 066	5 661	-	-	395
Banque mondiale	Argentine	6 756	5 010	5 334	3 896	9 230	(456)	-	2 748
Gouvernement (Banque mondiale)	Argentine	5 356	454	2 672	354	3 026	82	-	3 340
Japon	Bénin	273	2 589	2 309	446	2 765	-	-	196
Gouvernement	Bhoutan	(3)	-	-	-	-	-	-	(3)
Banque mondiale	Bolivie	473	16	104	-	104	-	-	446
USAID	Bolivie	1	-	0	-	-	-	-	1
Gouvernement (Banque mondiale)	Bolivie	9	-	0	-	-	-	-	9
Allemagne	Bolivie	61	-	7	-	-	-	-	68
Gouvernement	Bolivie	0	-	-	-	-	-	-	-
Japon	Bolivie	122	-	3	-	125	-	-	-
multiples	Bolivie	13	-	2	-	-	-	-	15
BID	Bolivie	58	1 121	1 156	-	1 156	-	-	38
Italie	Boésie-Herzégovine	-	4 651	823	989	1 812	-	-	2 839
AECI	Boésie-Herzégovine	-	984	963	-	963	-	-	46
Japon	Burkina Faso	510	4 375	2 538	1 295	3 833	-	-	1 302
États-Unis	Cambodge	12	-	1	-	-	-	-	13
Japon	Cambodge	611	1 800	2 402	35	2 437	-	-	44
Japon	Cameroun	58	-	-	-	-	-	-	58
Japon	République centrafricaine	25	4 640	3 666	1 217	4 803	-	-	146
Italie	Amérique centrale	(8)	-	85	-	85	-	-	(74)
Italie	Tchad	52	-	6	-	-	-	-	56
Italie	Colombie	(19)	19	-	-	-	-	-	-
Gouvernement	Congo	93	-	57	-	57	-	-	43
USAID	Costa Rica	12	-	1	-	-	-	-	13
Banque mondiale	Costa Rica	30	-	2	-	-	-	-	32
Japon	Côte d'Ivoire	3 226	22 661	25 127	1 205	26 332	-	-	167
Italie	Cuba	48	-	5	-	-	-	-	53
Japon	Djibouti	190	2 507	-	-	-	-	-	2 531
Gouvernement	Djibouti	25	-	(6)	-	(6)	-	-	217
Banque mondiale	Djibouti	81	(68)	-	-	-	-	-	28
Gouvernement	République dominicaine	-	-	7	-	-	-	-	20
FIDA	République populaire démocratique de Corée	5 445	1 550	1 553	-	1 553	-	-	(2)
Banque mondiale	Équateur	1 332	8 922	7 634	561	8 195	(706)	-	6 311
Gouvernement (Banque mondiale)	Équateur	10	549	1 964	187	2 151	614	-	431
Pays-Bas	Égypte	104	-	-	-	-	-	-	11
Italie	Égypte	(454)	3 649	2 732	212	2 944	-	-	116
FIDA-CSG	El Salvador	971	(200)	9	57	66	-	-	271
Italie	El Salvador	746	3 876	4 734	1	4 734	-	-	858
Japon	El Salvador	-	-	-	-	-	-	-	(1)

Tableau 6.1 (suite)

Sources des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1996		Recettes encaissées a/				Coût des services b/		Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1997
		(3)	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés		Total			
						1 350	643		13		
USAID	Érythrie		1 350	51	643		13	656			742
Italie	Éthiopie	213	6 190	109	2 272		1 407	3 679			2 833
Banque mondiale	Éthiopie	39	-	6	24		5	29			16
Italie	Mondial	224	367	30	600		30	630			(9)
Banque mondiale	Guatemala	90	92	15	113		7	120			77
FIDA	Guatemala	212	90	15	192		15	192			125
BID	Guatemala	-	823	-	51		96	147			676
Pays-Bas	Guatemala	99	-	12	-		-	-			111
Japon	Guinée	3 506	4 976	485	7 102		1 700	8 802			165
Italie	Guinée	5	-	1	-		-	-			6
Banque mondiale	Haïti	-	2 000	-	-		-	-			2 000
Suisse	Haïti	-	-	-	4		-	4			(4)
Canada	Haïti	4	72	1	74		-	74			3
Banque mondiale	Honduras	122	(122)	7	-		-	-			7
Japon	Honduras	-	21 562	568	15 352		6 207	21 559			571
Banque mondiale	Indonésie	-	-	-	-		-	-			-
FIDA-CSG	Indonésie	138	588	19	511		-	511			234
Norvège	Interrégional	1 134	624	96	972		210	1 182			672
Suède	Interrégional	530	1 800	74	895		329	1 224			1 180
Italie	Interrégional	20	-	2	-		-	-			22
Danemark	Interrégional	699	6 204	252	2 777		1 022	3 799	68		3 424
Gouvernement	Iraq	-	-	-	-		-	-			-
Norvège	Kirghizistan	-	503	-	19		20	39			484
Gouvernement	Kirghizistan	1	-	-	-		-	-			1
Danemark	Kirghizistan	(26)	876	26	845		-	845			31
Australie	République démocratique populaire lao	-	-	-	-		-	-			-
Japon	Madagascar	29	-	3	-		-	-			32
Japon	Mali	1 313	8 440	263	3 892		6 369	10 261			(245) c/
Banque mondiale	Mali	72	17 661	328	12 933		297	13 230			4 831
Japon	Mali	73	-	1	68		-	68			6
Gouvernement	Mauritanie	1 364	12 370	389	4 011		9 362	13 363			780
Japon	Mexique	2	-	-	-		-	-			2
Japon	Mongolie	144	99	12	256		-	256			(1)
Pays-Bas	Mongolie	(2)	-	-	(2)		-	(2)			-
Pays-Bas	Mongolie	4	-	-	-		-	-			4
Danemark	Mongolie	-	(1)	1	-		-	-			-
Banque mondiale	Mongolie	-	-	-	-		-	-			-
Japon	Mongolie	218	-	19	38		-	38			199
Japon	Nicaragua	(1 968)	19 617	491	9 102		5 229	14 331			3 809
Japon	Niger	4 433	-	437	4 566		166	4 732			138
Italie	Pakistan	-	(1)	-	-		-	-			(1)
Finlande	Palestine	6 026	999	725	1 615		3	1 618			6 132
AECI	Palestine	-	1 000	44	1 463		6	1 469			(1 469)
Banque mondiale	Papouasie-Nouvelle-Guinée	(381)	1 593	31	949		43	992			251
Australie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	8	-	1	-		-	-			9
Banque mondiale	Pérou	-	980	9	767		17	784			205
Japon	Pérou	14 040	4 749	678	18 519		402	18 921			546
Gouvernement	Pérou	602	62 710	73	29 919		20 052	49 971			13 414
BID	Pérou	(2 581)	15 953	624	10 726		1 707	12 433	(773)		790
Gouvernement	Pérou	-	229	-	215		10	225			4
Australie	Philippines	404	731	36	513		35	548			623
Danemark	Philippines	442	(424)	50	-		-	-	(68)		-
France	Afrique (régional)	441	630	68	213		57	270			869

Tableau 6.1 (suite)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1996	Recettes encaissées a/		Coût des services b/		Total	Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1997
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés			
Suède	Afrique (régional)	9	-	5	(1)	-	(1)	-	15
Italie	Asie (régional)	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	Asie (régional)	180	-	18	168	-	168	-	40
Collective	Europe (régional)	129	-	7	-	-	-	-	136
Italie	Amérique latine (régional)	98	-	11	1	-	1	-	108
BID	Amérique latine (régional)	(358)	2 914	33	1 954	-	1 964	-	635
Banque mondiale	Lettonie	22	-	3	-	-	-	-	25
Japon	Sao Tomé-et-Principe	22	-	3	24	-	24	-	1
Japon	Sénégal	12 239	12 239	295	11 623	505	12 128	-	406
CCE	Somalie	199	25	16	(23)	-	(23)	-	263
Japon	Somalie	1 963	-	230	-	-	-	-	2 193
FIDA-CSG	Somalie	(22)	1 217	55	698	303	1 001	-	273
Banque mondiale	Saint-Kitts-et-Nevis	250	-	32	9	-	9	-	1 138
Italie	Soudan	1 190	(186)	134	77	-	77	-	175
Finlande	Thaïlande	216	-	36	-	-	-	-	887
Japon	Togo	-	4 265	109	203	3 284	3 487	-	4
États-Unis	Territoire sous tutelle des îles du Pacifique	3	-	1	-	-	-	-	2 860
Banque mondiale	Turquie	4 876	19 468	463	19 255	2 492	21 747	-	(3 054)
Gouvernement	Turquie	-	356	-	-	3 410	3 410	-	573
États-Unis	Turquie	515	-	58	-	-	-	-	132
Banque mondiale	Ouganda	1 188	2 452	98	3 388	218	3 606	-	2
Suède	Ouganda	(4)	-	2	(4)	-	(4)	-	53
Gouvernement	Ouganda	640	264	16	795	72	867	-	63
Gouvernement	République-Unie de Tanzanie	56	565	16	427	147	574	-	347
Banque mondiale	République-Unie de Tanzanie	350	(4)	19	18	-	18	-	148
BID	Venezuela	-	860	-	42	670	712	-	473
Australie	Viet Nam	170	284	19	-	-	-	-	-
Banque mondiale	Yémen	-	-	-	-	-	-	-	1 720
Japon	Zaïre	791	-	151	(778)	-	(778)	-	765
CCE	Zaïre	-	1 148	-	306	88	393	-	1 054
Australie	Zimbabwe	901	1 245	81	1 050	123	1 173	-	-
	Total, CSG du PNUD	74 809	315 351	12 147	241 122	78 727	319 849	(1 239)	81 219
Exécutés par d'autres institutions									
Tchécoslovaquie	Interrégional	375	-	22	-Interrégional	-	-	-	397
TOTAL GÉNÉRAL		75 184	315 351	12 169	241 122	78 727	319 849	(1 239)	81 616

tableau 6

tableau 6

a/ Ces montants représentent des avances reçues de pays donateurs et les intérêts créditeurs, conformément aux contrats de services de gestion conclus par le PNUD pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux ou autres.

b/ Ces montants représentent le coût des services fournis par le PNUD conformément aux contrats de services de gestion.

c/ Un montant de 4 056 087 dollars a été reçu en février 1998 pour des projets à Madagascar.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.2

Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Sources des fonds	Solde au 1er janvier 1996	Recettes	Décaissements	Dépenses d'appui	Décaissements totaux	Solde au 31 décembre 1997
<u>Gouvernements</u>							
Allemagne		1 266		3 632	3 699	4 143	755
Australie		175		94	159	178	91
Autriche		(407)		1 843	1 424	1 595	(159) a/
Belgique		2 757		4 088	4 452	4 971	1 874
Canada		(856)		1 138	882	987	(705)
Danemark		1 440		13 182	10 511	11 772	2 850
Espagne		(521)		2 616	2 359	2 642	(547)
Finlande		633		1 719	1 183	1 325	1 027
France		222		2 638	2 370	2 654	206
Italie		(74)		1 528	1 405	1 573	(119)
Japon		458		6 044	3 715	4 160	2 342
Luxembourg		(91)		714	679	760	(137) a/
Pays-Bas		629		7 104	6 762	7 574	159
Norvège		455		2 439	2 760	3 091	(197)
Portugal		9100		430	405	454	(34) a/
République de Corée		-		474	197	221	253
Royaume-Uni		57		568	546	611	14
Suède		370		2 101	2 035	2 280	191
Suisse		475		2 123	1 896	2 124	474
Total		6 978		54 475	47 439	53 115	8 338

tableau 6

a/ Au 25 mars 1998, les montants suivants avaient été reçus : Autriche, 100 371 dollars; Luxembourg, 263 939 dollars; Portugal, 88 761 dollars.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.3

Réserve pour les bureaux et logements hors siège

Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Logements a/			Bureaux a/			Services d'appui remboursables			Total
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	
RECETTES										
Revenus locatifs	6 199	9 136	1 278	-	-	-	-	-	7 477	9 136
Gains (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus des placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes diverses (montant net)	171	-	-	-	655	381	655	381	826	381
TOTAL DES RECETTES	6 370	9 136	1 278	-	655	381	655	381	8 303	9 517
DÉPENSES										
Réparations et entretien	3 310	5 652	471	-	-	-	-	-	3 781	5 652
Divers	456	95	-	-	599	358	599	358	1 055	453
TOTAL DES DÉPENSES	3 766	5 747	471	-	599	358	599	358	4 836	6 105
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	2 604	3 389	807	-	56	23	56	23	3 467	3 412
Passations par profits et pertes et provisions/recouvrements	(8 129)	-	(6 000)	-	-	-	-	-	(14 129)	-
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(5 525)	3 389	(5 193)	-	56	23	56	23	(10 662)	3 412
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	-	-	-	-	13	-	13	-	13	-
Virements aux réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Virements provenant des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde des fonds au 1er janvier	2 073	825	2 141	-	281	258	281	258	4 495	1 083
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	(3 452)	4 214	(3 052)	-	350	281	350	281	(6 154)	4 495

Tableau 6.3 (suite)

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Logements a/		Bureaux a/		Services d'appui remboursables		Total
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	
ACTIF							
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance							
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	-	-	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	87	-	-	-	-	-	87
Créances à long terme	1 127	-	-	-	-	-	1 127
Prêts aux gouvernements	1 824	2 799	-	-	-	-	1 824
Frais de construction	18 111	46 453	26 447	-	-	-	44 558
Frais de rénovation capitalisés	4 721	5 177	-	-	-	-	4 721
Plan de location d'appareils ménagers	309	333	-	-	-	-	309
Provision pour amortissement	(5 534)	-	(6 000)	-	-	-	(11 534)
TOTAL DE L'ACTIF	20 645	54 762	20 447	-	-	-	54 762
PASSIF							
Engagements non réglés	-	-	-	-	30	102	30
Comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-	-
Sommes dues aux ressources ordinaires	(1 977)	21 790	19 848	-	(380)	(383)	17 491
Avances des gouvernements sur logements	918	-	-	-	-	-	918
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	3 651	3 651	-	-	-	3 651
Loyers comptabilisés d'avance	156	107	-	-	-	-	156
TOTAL DU PASSIF	(903)	25 548	23 499	-	(350)	(281)	22 246
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - niveau autorisé	25 000	25 000	-	-	-	-	25 000
Réserve pour les bureaux et logements hors siège - excédent (déficit) cumulé	(3 452)	4 214	(3 052)	-	350	281	(6 154)
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DES FONDS	20 645	54 762	20 447	-	-	-	54 762

tableau 6

a/ Cet état ne donne la répartition entre les bureaux et les logements que pour l'exercice biennal 1996-1997 car il a été difficile de reconstituer les chiffres de la période antérieure, comme l'indique le document ACC/1995/FB/R.31; les chiffres comparatifs de 1994-1995 ne sont donnés que pour les logements.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.4

Services d'appui remboursables

Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD		Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources		Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations		Total, services d'appui remboursables	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES								
Contributions	517	-	5 483	-	-	-	6 000	-
Intérêts créditeurs	28 643	26 373	97 419	56 876	5 651	5 256	131 713	88 505
Recettes diverses (montant net)								
TOTAL DES RECETTES	29 160	26 373	102 902	56 876	5 651	5 256	137 713	88 505
DÉPENSES								
Au titre des programmes								
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	28 850	27 551	72 326	54 681	4 839	3 982	106 015	86 214
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident								
Budget d'appui biennal	28 850	27 551	72 326	54 681	4 839	3 982	106 015	86 214
TOTAL DES DÉPENSES	310	(1 178)	30 576	2 195	812	1 274	31 698	2 291
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES								
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	546	465	377	380	26	19	949	864
Virements aux (provenant des) réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Virements aux (provenant des) autres fonds	-	-	396	1 963	-	-	396	1 963
Solde des fonds au 1er janvier	8 902	9 615	37 673 a/	26 140	1 674	381	48 249 a/	36 136
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	9 758	8 902	69 022	30 678 a/	2 512	1 674	81 292	41 254 a/

tableau 6

Tableau 6.4 (suite)

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD		Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources		Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations		Total, services d'appui remboursables	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ACTIF								
Encaisse	-	-	-	-	2 408	3 943	2 408	3 943
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	10 040	9 557	72 059	32 361	10 229	10 394	92 328	52 312
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	-	-	-	-	328	154	329	154
Créances à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts aux gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de construction	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de rénovation capitalisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan de location d'appareils ménagers	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour amortissement	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	10 040	9 557	72 059	32 361	12 965	14 491	96 064	56 409
PASSIF								
Engagements non réglés	282	655	3 037	1 683	29	22	3 348	2 360
Comptes créditeurs	-	-	-	-	10 424	12 795	10 424	12 795
Sommes dues aux ressources ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	282	655	3 037	1 683	10 453	12 817	13 772	15 155
Ressources inutilisées	9 758	8 902	69 022	30 678	2 512	1 674	81 292	41 254
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DES FONDS	10 040	9 557	72 059	32 361	12 965	14 491	96 064	56 409

tableau 6

a/ Note 11 et état IV.2.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.5

Activités spéciales

Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident		Système commun de codification		Divers		Total, activités spéciales	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES								
Contributions	1 943	-	994	-	922	-	3 859	-
Intérêts créditeurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes diverses (montant net)	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES	1 943	-	994	-	922	-	3 859	-
DÉPENSES								
Au titre des programmes	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	4 190	-	-	-	-	-	4 190	-
Budget d'appui biennal	-	-	788	-	707	-	1 495	-
TOTAL DES DÉPENSES	4 190	-	788	-	707	-	5 685	-
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(2 247)	-	206	-	215	-	(1 826)	-
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	2	-	-	-	1	-	3	-
Virements aux réserves	2 586	-	400	-	-	-	2 986	-
Virements provenant des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde des fonds au 1er janvier	-	-	-	-	-	-	-	-
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	341	-	606	-	216	-	1 163	-

tableau 6

Tableau 6.5 (suite)

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident		Système commun de codification			Divers		Total, activités spéciales	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
ACTIF									
Encaisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	354	-	606	-	248	-	-	-	1 208
Sommes à recevoir des ressources ordinaires									
TOTAL DE L'ACTIF	354	-	606	-	248	-	-	-	1 208
PASSIF									
Engagements non réglés	13	-	-	-	32	-	-	-	45
TOTAL DU PASSIF	13	-	-	-	32	-	-	-	45
Ressources inutilisées	341	-	606	-	216	-	-	-	1 163
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DES FONDS	354	-	606	-	248	-	-	-	1 208

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

tableau 6

Tableau 6.6

Bureau des services d'achats interorganisations : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités commerciales
	1996-1997
RECETTES	
Commissions de traitement des marchés	4 967
Recettes au titre des assurances	230
Honoraires de formation	123
Vente de publications	77
Recettes accessoires	254
TOTAL DES RECETTES	5 651
DÉPENSES	
Traitements	1 738
Autres dépenses de gestion et d'administration	3 101
TOTAL DES DÉPENSES	4 839
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	812
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	26
Solde des fonds au 1er janvier	1 674
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	2 512

tableau 6.4

Le présent état ne mentionne que les chiffres de l'exercice biennal en cours car il a été difficile de reconstituer les chiffres de la période antérieure, comme l'indique le document ACC/1995/FB/R.31.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds d'équipement des Nations Unies				Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES								
Contributions volontaires	68 632	63 902	1 472	2 632	178			183
Contributions au titre de la participation aux coûts	342	305	-	-	44			-
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	259	5 847	-	-	-			-
Total partiel	69 233	70 054	1 472	2 632	222			183
Intérêts créditeurs	14 090	11 659	326	99	104			129
Services d'appui remboursables a/	3 994	2 512	-	-	-			22
Recettes accessoires (montant net)	(350)	(215)	6	63	(8)			17
TOTAL DES RECETTES	86 967	84 010	1 804	2 794	318			351
DÉPENSES								
Dépenses au titre des programmes								
Ressources ordinaires	76 827	82 738	654	458	157			193
Participation aux coûts	270	314	-	-	6			138
Fonds d'affectation ponctuelle	1 774	3 764	32	8	86			159
Total partiel	78 871	86 816	686	466	249			490
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes								
Ressources ordinaires	-	-	-	-	-			-
Participation aux coûts	-	7	-	-	1			11
Fonds d'affectation ponctuelle	139	155	-	-	(1)			21
Total partiel	1 797	2 691	-	-	11			43
Budget d'appui biennal								
Dépenses de gestion et d'administration	4 031	8 782	764	895	-			358
Dépenses d'appui technique	7 339	1 749	372	491	-			-
Dépenses d'appui du PNUD	-	-	-	-	-			-
Dépenses au titre des services d'appui remboursables a/	3 741	2 538	-	-	-			71
Total partiel	15 111	13 069	1 136	1 386	-			429
TOTAL DES DÉPENSES	95 779	102 576	1 822	1 852	260			962
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	(8 812)	(18 566)	(18)	942	58			(611)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	32	9	-	7	-			-
Virements (aux) provenant des réserves	(4 800)	15 700	-	-	-			-
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	-	-	(6)	-	(3)			(70)
Soins des fonds au 1er janvier	80 202	83 059	3 167	2 218	1 125			1 806
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	66 622	80 202	3 143	3 167	1 180			1 125

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7 (suite)

	Fonds d'équipement des Nations Unies		Fonds auto-renouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ACTIF						
Encaisse	589	422	14	130	41	61
Lettres de crédit des gouvernements	-	-	-	-	-	-
Placements	125 232	106 574	3 379	1 003	860	976
Prêts aux gouvernements	5 637	9 672	-	522	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	-	-	-	-	168	202
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	700	1 590	-	-	12	10
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	-	10 487	-	1 512	-	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	1 275	2 562	-	-	174	158
Intérêts échus	3 001	1 411	47	10	10	4
TOTAL DE L'ACTIF	136 434	132 718	3 440	3 177	1 265	1 411
PASSIF						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	-	-	-	-	32	36
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	3 552	1 282	-	-	1	19
Engagements non réglés	6 678	11 034	36	10	30	15
Comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	14 582	-	261	-	22	216
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	24 812	12 316	297	10	85	286
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS						
Réserve opérationnelle	45 000	40 200	-	-	-	-
Ressources inutilisées	61 578	74 022	3 111	3 102	792	677
Ressources ordinaires	200	128	-	-	27	34
Participation aux coûts	1 630	3 091	32	65	351	404
Fonds d'affectation ponctuelle	63 408	77 241	3 143	3 167	1 170	1 115
Total partiel	3 214	2 961	-	-	10	10
Services d'appui remboursables a/	66 622	80 202	3 143	3 167	1 180	1 125
Total, ressources inutilisées	111 622	120 402	3 143	3 167	1 180	1 125
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	136 434	132 718	3 440	3 177	1 265	1 411
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS						

Tableau 7 (suite)

	Fonds d'équipement des Nations Unies		Fonds renouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS <u>b/</u>	22 214	25 973	358	385	422	681
EXCÉDENT DES ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS SUR LE SOLDE DES FONDS <u>b/</u>	3 034	6 267	1 063	49	784	827
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	6 820	-	1 000	-	3	-
CONTRIBUTIONS REÇUES, 1ER JANVIER-31 MARS 1998 <u>b/</u>	(note 29)	(note 29)	(note 30)	(note 30)	(note 31)	(note 31)

a/ Note 2 i).

b/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement (le montant comparatif des contributions reçues n'est pas communiqué).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7 (suite)

	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme				Programme des Volontaires des Nations Unies				TOTAL DES FONDS	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
RECETTES										
Contributions volontaires	25 291	24 850	7 900	3 434	103 473	95 001				
Contributions au titre de la participation aux coûts	7 150	5 732	252	-	7 788	6 037				
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	2 185	2 711	18 659	16 145	21 103	24 703				
Total partiel	34 626	33 293	26 811	19 579	132 364	125 741				
Intérêts créditeurs	623	487	4 390	2 707	19 533	15 081				
Services d'appui remboursables a/	910	493	12 757	2 193	17 661	5 220				
Recettes accessoires (montant net)	(134)	583	7 694	9 305	7 208	9 753				
TOTAL DES RECETTES	36 025	34 856	51 652	33 784	176 766	155 795				
DÉPENSES										
Dépenses au titre des programmes										
Ressources ordinaires	14 322	22 714	8 078	11 253	100 038	117 356				
Participation aux coûts	5 374	5 256	82	-	5 732	5 708				
Fonds d'affectation ponctuelle	1 656	2 045	14 695	10 114	18 243	16 090				
Total partiel	21 352	30 015	22 855	21 367	124 013	139 154				
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes										
Ressources ordinaires	(8)	233	-	-	1 661	2 773				
Participation aux coûts	389	81	8	-	398	99				
Fonds d'affectation ponctuelle	177	237	1 850	781	2 165	1 194				
Total partiel	558	551	1 858	781	4 224	4 066				
Budget d'appui biennal										
Dépenses de gestion et d'administration	2 387	5 598	-	-	7 182	15 633				
Dépenses d'appui technique	3 778	1 165	-	-	11 489	3 405				
Dépenses d'appui du PNUD	-	-	-	-	-	-				
Dépenses au titre des services d'appui remboursables a/	241	305	11 744	2 064	15 726	4 978				
Total partiel	6 406	7 068	11 744	2 064	34 397	24 016				
TOTAL DES DÉPENSES	28 316	37 634	36 457	24 212	163 634	167 236				
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES										
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 709	(2 778)	15 195	9 572	14 132	(11 441)				
Virements (aux) provenant des réserves	65	33	-	-	97	49				
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(3 500)	5 100	-	-	(8 300)	20 800				
Solde des fonds au 1er janvier	-	-	(29)	-	(38)	(70)				
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	12 287	8 013	43 679	28 513	126 911	121 020				

vue d'ensemble

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau Z (suite)

	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme				Programme des Volontaires des Nations Unies				TOTAL DES FONDS	
	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995
ACTIF										
Encaisse	848	4	-	-	-	9	-	-	1 492	626
Lettres de crédit des gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Placements	14 507	526	37 179	27 887	-	-	-	-	181 157	136 966
Prêts aux gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-	5 637	10 194
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	1 690	2 279	-	-	-	-	-	-	2 481	1 858
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	528	282	-	-	-	-	-	-	1 240	1 882
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	-	5 557	11 052	4 982	-	-	-	-	11 052	22 538
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	-	30	2 692	1 336	-	-	-	-	4 141	4 086
Intérêts échus	236	9	560	411	-	-	-	-	3 854	1 845
TOTAL DE L'ACTIF	17 809	8 687	51 483	34 625	51 483	34 625	210 431	180 618		
PASSIF										
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	97	21	-	-	-	-	-	-	129	57
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	207	41	-	-	-	-	-	-	3 760	1 342
Engagements non réglés	1 184	605	16	206	-	-	-	-	7 944	11 870
Comptes créditeurs	57	7	2 397	1 620	-	-	-	-	2 454	1 627
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	477	-	-	-	-	-	-	-	15 342	216
Autres dettes	-	-	5 391	4 286	-	-	-	-	5 391	4 286
TOTAL DU PASSIF	2 022	674	7 804	6 112	7 804	6 112	35 020	19 398		
RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS										
Réserve opérationnelle	3 500	-	-	-	-	-	-	-	48 500	40 200
Ressources inutilisées	5 768	4 101	23 482	12 876	-	-	-	-	94 731	94 778
Ressources ordinaires	3 506	2 119	162	-	-	-	-	-	3 894	2 281
Participation aux coûts	2 159	1 607	16 800	13 415	-	-	-	-	20 972	18 582
Fonds d'affectation ponctuelle	11 432	7 827	40 444	26 291	-	-	-	-	119 597	115 641
Total partiel	855	1 866	3 235	2 222	-	-	-	-	7 314	5 379
Services d'appui remboursables a/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, ressources inutilisées	12 287	8 013	43 679	28 513	-	-	-	-	126 911	121 020
TOTAL, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE	15 787	8 013	43 679	28 513	43 679	28 513	175 411	161 220		
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DU SOLDE DES FONDS	17 809	8 687	51 483	34 625	51 483	34 625	210 431	180 618		
ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS b/	15 335	20 730	23 326	19 722	-	-	-	-	61 655	67 491
EXCÉDENT DES ALLOCATIONS INUTILISÉES SUR LE BUDGET DES PROJETS SUR LE SOLDE DES FONDS b/	(3 903)	(12 903)	-	-	-	-	-	-	(3 903)	(12 903)
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	6 984	2 051	1 153	1 532	-	-	-	-	13 018	10 726
CONTRIBUTIONS REÇUES, 1ER JANVIER-31 MARS 1998 b/	7 310	-	1 525	-	-	-	-	-	16 658	-

a/ Note 2 i).

b/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement (le montant comparatif des contributions reçues n'est pas communiqué).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

(note 32) vue d'ensemble

Tableau 7.1

État des fonds d'affectation ponctuelle des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/
	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses				
DIRECTEUR DES FONDS : FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES									
1. FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES									
Donateur : Belgique									
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	304	22	22	-	-	-	326	-	-
Aménagement et gestion des terroirs de la plaine Seno-Gondo	1 566	116	116	726	51	777	905	-	1 358
Donateur : Norvège									
Fabrication de mobilier scolaire	44	5	5	-	-	-	49	-	-
Conférence sur les directives pour la gestion de l'environnement	3	-	-	-	-	-	3	-	-
Donateur : Suisse									
Ponts suspendus (phase I)	119	14	14	-	-	-	133	-	-
Ponts suspendus (phase II)	303	20	279	428	-	428	154	22	441
Donateur : Pays-Bas									
Projet d'irrigation par puits tubulaires Gramoen	652	11	11	525	83	608	55	42	406
Marché de fruits et légumes en gros à Al Husseinah	100	5	5	95	5	100	5	-	385

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds b/	Contributions à recevoir c/
	Soledés fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Total					
DIRECTEUR DES FONDS : BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT									
2. FONDS AUTORENOUVELABLE DES NATIONS UNIES POUR L'EXPLORATION DES RESSOURCES NATURELLES	59	-	5	32	32	32	18	-	-
Donateur : Japon Prospection minière dans la région de la SADCC									
Donateur : Norvège Directives pour la protection de l'environnement énoncées par le FANUERN	6	-	-	-	(6)	-	-	-	-
	65	-	5	32	(6)	32	18	-	-
						tableau 7			
3. FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	38	-	4	1	-	41	-	-	-
Donateur : France Renforcement des capacités de gestion technique à l'École de gestion de l'Institut asiatique de technologie (AIT)									
Donateur : Allemagne Dialogues sur les orientations du renforcement des capacités scientifiques et techniques autochtones	16	-	1	(14)	(15)	32	31	-	22
Donateur : Italie Réseau régional d'essais non destructifs pour l'Amérique latine et les Caraïbes (phase II)	10	-	2	-	-	12	-	-	-
Création de capacités scientifiques et techniques nationales dans le domaine de la télédétection aérienne et spatiale des ressources naturelles	44	-	4	-	-	48	-	-	-
Prospection et exploration des ressources géothermique	10	-	2	-	-	12	-	-	-

Tableau 7.1 (suite)

Norm du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements		Solde des fonds au 31 décembre 1997	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses			
Utilisation de technologies adaptées aux zones rurales (phase II)	27	-	(6)	(6)	-	-	21	-	51
Création du Centre national de Beijing pour la technologie alimentaire et la recherche-développement en matière de contrôle de la qualité	239	-	23	23	99	-	163	-	-
Donateur : Norvège									
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'informatique et de traitement de l'information	20	-	2	2	-	-	22	-	-
	404	-	32	32	86	(1)	351	31	73
tableau 7									
DIRECTEUR DES FONDS : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME									
4. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME									
Donateur : Communauté économique européenne									
Suivi de la Conférence de Beijing en Asie de l'Ouest	-	288	(1)	287	301	-	14	18	30
Autonomisation économique des femmes en République arabe syrienne	-	46	-	46	-	-	46	153	106
Programme d'aide à l'autonomisation des femmes au Liban : santé en matière de reproduction et autonomisation économique	-	-	-	-	-	-	-	484	484
Autonomisation politique des ONG féminines en Somalie	-	-	-	-	-	-	-	463	464
Donateur : Danemark									
Système de crédit pour les activités productives des femmes en République-Unie de Tanzanie	1 072	-	128	128	161	21	1 018	247	-

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)		Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets		Dépenses diverses	Total				
Donateur : Japon												
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	146	-	24	24	-	-	-	-	170	-	-	-
Donateurs : Danemark, Japon, République de Corée												
Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	-	1 290	3	1 293	677	94	771	-	522	1 936	(1 414)	1 417
Donateur : Pays-Bas												
Les femmes africaines en faveur de la résolution des conflits et de la paix (phase I)	181	316	5	321	378	49	427	-	75	199	(124)	126
Préparation de la Conférence de Beijing dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest	28	15	1	16	49	-	49	5	-	-	-	-
Donateur : Suède												
Les femmes, l'environnement et le développement	65	-	11	11	46	6	52	-	24	24	-	-
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	23	-	5	5	13	2	15	-	13	14	(1)	-
Amélioration des statistiques sur les questions de sexes/spécificité	92	-	5	5	31	5	36	-	61	60	-	-
Appui au renforcement des capacités pour les activités féminines en faveur de la paix au Burundi	-	230	-	230	-	-	-	-	230	486	(256)	-
	1 607	2 185	181	2 366	1 656	177	1 833	19	2 159	4 084	(2 867)	2 627

tableau 7

Tableau 7.1 (suite)

Norm du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et versements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/	
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets							Dépenses diverses
DIRECTEUR DES FONDS : PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES												
5. PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES												
Donateur : Argentine	889	1 100	79	1 179	1 270	127	1 397	671	671	-	-	
Initiative «Casques blancs»												
Donateur : Belgique	160	-	16	16	67	4	71	106	97	-	-	
Assistance technique au Centre pour les droits de l'homme au Cambodge												
Les femmes et les initiatives de paix aux Philippines	89	-	9	9	55	4	59	39	35	-	-	
Appui multisectoriel de spécialistes en Angola	-	3 020	130	3 150	1 079	108	1 187	1 963	1 813	-	-	
Donateur : Canada	2	-	1	1	-	-	-	3	-	-	-	
Contribution de spécialistes aux activités d'aide humanitaire du HCR												
Donateur : France	1 113	361	110	471	759	53	812	772	746	-	-	
Appui du Gouvernement français au développement du volontariat												
Initiative «Casques blancs»	-	136	-	136	-	-	-	136	136	-	-	
Donateur : Allemagne	290	-	12	12	218	29	247	55	33	-	-	
Programme de développement axé sur les collectivités (renforcement des capacités)												
Initiative «Casques blancs»	192	-	7	7	108	11	119	80	80	-	-	
Programme de services de développement national en Afrique	697	-	-	-	616	80	696	1	-	-	-	
Appui au Programme de rapatriement et de réinsertion au moyen d'un projet national de VNU	-	826	-	826	101	10	111	715	715	-	-	

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets au 31 décembre 1997	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds g/	Contributions à recevoir a/	
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions		Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses							Total
		Divers	Divers									
Donateur : Irlande												
Appui multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises	-	50	-	6	1	7	-	43	43	-	-	
Donateur : Italie												
Participation nationale italienne au Programme des VNU	-	580	-	-	-	-	-	580	-	-	-	
Donateur : Japon												
Appui multisectoriel de spécialistes dans le Pacifique Sud	90	-	8	63	3	66	-	32	-	-	-	
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire	43	-	5	14	-	14	(13)	21	-	-	-	
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire (phase II)	18	-	2	6	-	6	(14)	-	-	-	-	
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire (phase III)	70	-	8	11	1	12	-	66	-	-	-	
Appui technique au HCR et à d'autres institutions des Nations Unies pour l'aide humanitaire au Cambodge	34	-	4	1	-	1	(13)	24	-	-	-	
Appui technique des VNU aux activités de secours et d'aide humanitaire en Asie du Sud-Est et dans d'autres zones (phase I)	-	-	-	(2)	-	(2)	-	2	2	-	-	
Assistance préparatoire des VNU à l'APRONUC en vue des élections au Cambodge	45	-	5	21	1	22	(15)	13	-	-	-	
Programme d'action de 100 jours de l'ONU pour une aide humanitaire accélérée à la Somalie	455	-	49	330	22	352	-	152	23	-	-	
Appui technique des VNU aux activités de secours et d'aide humanitaire en Asie du Sud-Est et dans d'autres zones (phase II)	3	-	3	6	-	6	-	-	-	-	-	

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)			Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/			
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 1996	Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses		Total	Total	Solde des fonds au 31 décembre 1997					Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	Contributions à recevoir a/
Aide au développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest du Cambodge	90	-	9	47	3	50	-	49	18	-	-	-				
Appui aux activités de secours humanitaires, de réinsertion et de rapatriement menées par les VNU	303	-	33	222	14	236	-	100	87	-	-	-				
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités de secours humanitaires menées par les VNU au Rwanda	45	-	7	27	1	28	-	24	15	-	-	-				
Développement durable des petits États insulaires des Caraïbes	44	-	4	36	2	38	-	10	5	-	-	-				
Assistance technique des VNU à l'appui des activités relatives aux droits de l'homme en Amérique centrale	193	-	18	130	9	139	-	72	54	-	-	-				
Assistance multisectorielle des VNU aux États insulaires d'Asie et du Pacifique	254	-	25	258	17	275	-	4	-	-	-	-				
Appui du Japon au renforcement de la sécurité des spécialistes des VNU	449	-	51	166	10	176	-	324	300	-	-	-				
Appui technique multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises	21	-	5	8	-	8	-	18	10	-	-	-				
Appui aux secours humanitaires	2 500	-	129	1 129	113	1 242	-	1 387	1 259	-	-	-				
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire d'urgence, la consolidation de la paix, le maintien de la paix et la reconstruction	592	-	60	430	28	458	-	194	127	-	-	-				
Développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest grâce au renforcement des centres d'apprentissage communautaires relevant des temples	162	-	16	138	9	147	-	31	15	-	-	-				

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/ fonds a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/ recevoir a/
	Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses				
Fonds d'affectation spéciale VNU/Japon pour l'appui multisectoriel à l'aide humanitaire	-	3 000	27	58	648	2 379	2 351	-
Appui multisectoriel des VNU pour l'assistance humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de réinsertion et le développement humain durable	-	3 000	-	-	-	3 000	-	-
Promotion des VNU au Japon	-	-	-	-	56	56	56	-
Donateur : Norvège Appel pour la Somalie	6	-	1	-	-	7	2	-
Appui au Programme sous-régional des VNU pour les conseils en matière de développement de la culture populaire en Asie du Sud (Agence norvégienne de développement international)	20	-	2	-	11	11	9	-
Donateur : République de Corée Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour les VNU et la formation	379	325	41	11	178	567	307	-
Donateur : Espagne Appui à la contribution de Volontaires au développement	727	864	32	147	1 623	-	-	-
Donateur : Suède Assistance humanitaire dans la région du Golfe	21	-	2	-	-	23	10	-
Spécialistes des VNU pour les secours humanitaires dans la corne de l'Afrique	38	-	4	-	4	38	38	-
Appui des VNU aux programmes du HCR en Amérique centrale	(7)	-	3	(4)	(3)	(1)	-	-
Programme de lutte d'urgence contre la sécheresse en Afrique australe	55	-	6	1	1	60	44	-

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements			Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	
	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Contributions		Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Total	aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Contributions à recevoir a/
		Divers	Total								
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	-	-	1	(7)	(1)	(8)	-	-	9	8	-
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités des VNU au Rwanda	29	-	4	29	2	31	-	-	2	2	-
Programme mené par les VNU en Érythrée dans le cadre de l'appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique - 1993	229	-	24	153	10	163	-	-	90	67	-
Appui aux VNU au Rwanda	-	274	-	41	5	46	-	-	228	228	-
Donateur : Suisse											
Programme régional de services de développement national en Asie	94	-	10	(1)	-	(1)	-	-	105	88	-
Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation et le maintien de la paix	343	-	35	264	17	281	-	-	97	55	-
Appui des VNU à la réinstallation sur place des combattants démobilisés au Mozambique	-	148	-	95	10	105	-	-	43	43	-
Donateur : Pays-Bas											
Service néerlandais de soutien aux VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	563	-	64	319	20	339	-	-	288	196	-
Appui des Pays-Bas au titre des VNU/Services de développement national	43	-	7	46	3	49	-	-	1	-	-
Programme humanitaire interinstitutions pour l'Iraq/Koweït	29	-	3	-	-	-	(29)	-	3	-	-
Déploiement de spécialistes des VNU pour soutenir l'assistance humanitaire des Nations Unies en Somalie	159	-	18	26	2	28	-	-	149	106	-
Programme des chargés de conférence Est-Ouest-Sud à l'Université Eduardo Modiane	120	-	6	239	16	255	-	-	(129)	48	(177)

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation particulière	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et versements		Solde des fonds au 31 décembre 1997		Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/	
	Solde des fonds au 1er janvier 1996		Dépenses au titre des projets		Dépenses diverses		Total		Total		Total	
	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	Remboursements aux donateurs et versements	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/		
Université du Mozambique	58	-	-	-	-	-	-	-	58	-	-	-
Appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique - 1993	13	-	3	5	-	5	-	-	11	-	-	-
Appui au Programme des Volontaires des Nations Unies en République démocratique populaire lao	565	-	60	257	17	274	-	-	351	772	(421)	-
Service néerlandais de soutien des VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	772	756	73	647	42	689	-	-	912	902	-	-
Appui des Pays-Bas aux services de développement national des VNU en faveur de l'élimination de la pauvreté	-	1 567	29	1 130	109	1 239	-	-	357	1 160	(801)	-
Appel intérimaire pour le Burundi	-	73	-	10	1	11	-	-	62	62	-	-
Donateur : Royaume-Uni	9	-	2	-	-	-	-	-	11	1	-	-
Fonds d'affectation spéciale Royaume-Uni/Libéria pour les secours d'urgence	(33)	39	-	5	-	5	-	-	1	-	-	-
Projet participatif de protection primaire de l'environnement dans les communautés urbaines économiquement faibles	23	-	5	2	-	2	-	-	26	-	-	-
Appel intérimaire pour le Burundi	89	-	7	83	5	88	-	-	8	7	-	-
Appel interinstitutions des Nations Unies pour l'assistance d'urgence à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Yémen	-	-	2	-	-	-	-	-	2	1	-	-
Programme d'assistance humanitaire d'urgence au Rwanda	33	-	-	44	3	47	-	-	(14)	-	-	-

Tableau 7.1 (suite)

Norm du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1er janvier 1996	Recettes			Dépenses		Total	Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds g/	Contributions à recevoir a/
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						
Donateur : Organisation des Nations Unies Programme humanitaire d'assistance économique à l'Afghanistan	59	-	7	7	55	7	62	-	4	51	(47)	840
Appui des VNU au Programme humanitaire interinstitutions des Nations Unies en Iraq	78	-	8	8	-	-	-	-	86	72	-	-
Donateurs : Organisation des Nations Unies/Suède/Canada Les jeunes, partenaires du développement	54	-	2	2	22	-	22	-	34	-	-	-
Donateur : États-Unis d'Amérique Détachement de Volontaires des Nations Unies auprès du HCR et du PAM	5	-	-	-	(4)	-	(4)	-	9	-	-	-
Programme humanitaire interinstitutions pour l'Iraq	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-
Donateur : Italie Services consultatifs internationaux de courte durée de l'ONU	-	689	6	695	331	26	357	-	338	267	-	-
Donateur : Autriche Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'assistance logistique aux élections en Bosnie-Herzégovine	-	92	-	92	42	44	86	-	6	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	-	1 189	-	1 189	557	385	942	(240)	7	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	190	83	273	218	(55)	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	-	-	-	-	-	38	38	22	(16)	-	-	-

Tableau 7.1 (suite)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes		Dépenses		Total	Reversements aux donateurs et virements des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1997	Allocations inutilisées sur le budget des projets a/	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds a/ recevoir a/
	Contributions	Divers	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	-	570	528	121	649	-	(79)	-	-
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	-	-	23	8	31	-	(31)	19	(6)
	13 415	18 659	14 695	1 850	16 545	(28)	16 800	13 256	(1 498)
									tableau 7
TOTAL, FONDS D'AFFECTION PONCTUELLE	18 582	21 103	18 243	2 165	20 408	(15)	20 972	17 453	(4 365)
									tableau 7

a/ Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.2

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds	Montant révisé des crédits ouverts 1996-1997				Dépenses en 1994-1995 a/
	Décaissements 1996-1997	Dépenses en 1996-1997	Engagements non réglés	Total	
Fonds d'équipement des Nations Unies					
Dépenses de gestion et d'administration	4 135	3 935	96	4 031	8 782
Dépenses d'appui technique	7 529	7 310	29	7 339	1 749
	11 664	11 245	125	11 370	10 531
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	-	-	-	3 741	2 538
Total	11 664	11 245	125	15 111	13 069
				tableau 7	tableau 7
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles					
Dépenses de gestion et d'administration	1 147	749	15	764	895
Dépenses d'appui technique	571	372	-	372	491
	1 718	1 121	15	1 136	1 386
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	-	-	-	-	-
Total	1 718	1 121	15	1 136	1 386
				tableau 7	tableau 7
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement					
Dépenses de gestion et d'administration	-	-	-	-	358
Dépenses d'appui technique	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	358
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	-	-	-	-	71
Total	-	-	-	-	429
				tableau 7	tableau 7

Tableau 7.2 (suite)

Fonds	Montant révisé des crédits ouverts 1996-1997		Dépenses en 1996-1997		Solde non engagé au 31 décembre 1997	Dépenses en 1994-1995 a/
	1996-1997	Décassements	Engagements non réglés	Total		
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme						
Dépenses de gestion et d'administration	2 540	2 343	44	2 387	153	5 598
Dépenses d'appui technique	4 021	3 772	6	3 778	243	1 165
	6 561	6 115	50	6 165	396	6 763
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	-	-	-	241	-	305
Total	6 561	6 115	50	6 406	396	7 068

tableau 7

tableau 7

a/ Les chiffres de l'exercice antérieur n'ont pas été redressés en vue de l'harmonisation des budgets.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.3

Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions
(En milliers de dollars des États-Unis)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 1996	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 1997
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Gouvernements						
Allemagne	INT/93/V02	(15)	129	142	-	(28)
Australie	INT/92/V15	(33)	74	85	-	(44)
Autriche	INT/92/V16	34	102	103	-	33
Belgique	INT/92/V12	3 015	1 653	2 441	-	2 227
Cambodge	CMB/96/V01	-	85	82	-	3
Danemark	INT/96/01	-	52	32	-	20
Espagne	GLO/97/V44	-	1 639	32	-	1 607
	INT/92/V18	(9)	258	249	-	-
	RWA/96/V03	-	200	-	-	200
États-Unis d'Amérique	GLO/94/V02	4	-	-	-	4
Finlande	INT/92/V11	222	1 823	748	-	1 297
Irlande	INT/92/V14	334	209	370	-	173
Mali	MLI/96/V01	-	29	4	-	25
Norvège	CMB/95/V01	66	-	31	-	35
Pays-Bas	INT/92/V13	(28)	400	551	-	(179)
Rwanda	RWA/96/V04	-	-	-	-	-
Suède	CMB/93/V03	-	-	38	-	(38)

Tableau 7.3 (suite)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 1996	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 1997
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
BIRD	MOZ/92/V03	6	26	13	-	19
	MOZ/92/V04	(52)	-	4	-	(56)
DANIDA	MON/97/V01	-	27	16	-	11
Eritrea International School	ERI/95/V03	(3)	21	21	-	(3)
FIDA	GAB/94/V01	69	121	119	-	71
	MLI/95/V04	15	50	8	-	57
	NER/94/V01	27	56	50	-	33
IDA	ANG/94/V01	47	-	123	-	(76)
	BEN/89/V01	(36)	-	73	-	(109)
	CHD/91/V01	2	-	-	-	2
	BOG/91/V01	(116)	-	-	-	(116)
	GHA/93/V02	(65)	66	4	-	(3)
	GHA/93/V03	(26)	148	127	-	(5)
	GHA/93/V04	(20)	50	24	-	6
	HAI/86/V01	920	-	-	-	(20)
	NER/87/V01	91	106	156	-	41
IIRR	NER/95/V01	123	81	166	-	38
IITA	MAG/95/V01	7	18	28	-	(3)
JOCV Japon	MLW/93/V01	2	-	3	-	(1)
JVC	INT/92/V20	102	1 020	1 145	-	(23)
MS (Danemark)	INT/96/V04	-	38	-	-	38
OIM	INT/92/V17	37	-	190	-	(153)
	ANG/95/V02	106	605	691	45	(25)
	GLO/94/V01	-	5	4	-	1
	HAI/95/V01	112	(101)	4	-	7
	MOZ/94/V03	74	(72)	-	-	2
	RWA/95/V02	5	130	124	11	-
SVA	INT/96/V05	-	88	38	-	50
UNICEF	HAI/97/V02	-	108	48	-	60
VSO (Royaume-Uni)	INT/92/V19	(26)	135	135	-	(26)
Total général		4 286	10 508	9 296	107	5 391
						tableau 7

a/ Au 31 mars 1998, les montants suivants avaient été reçus de la BASD : KYR/96/V01, 28 000 dollars; MAS/92/V01, 21 200 dollars; MAS/94/V01, 15 095 dollars.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 8

Placements au 31 décembre
(En milliers de dollars des États-Unis)

	1997	1995
Ressources ordinaires		
Comptes rémunérés	4 344	7 722
Comptes courants	6 482	2 859
Dépôts à terme	869 871	1 242 997
Obligations et bons à plus d'un an	522 711	200 376
Autre titres	12 462	97 574
Total	1 415 870	1 551 528
Autres ressources		
Fonds d'affectation spéciale		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		
Comptes courants rémunérés	1	1
Comptes courants	160	2
Dépôts à terme	21 200	14 780
Obligations et bons à plus d'un an	1 998	-
Total	23 359	14 783
Fonds d'affectation spéciale du FEM		
Comptes courants	77	-
Dépôts à terme	25 100	-
Obligations et bons à plus d'un an	35 035	-
Total	60 212	-
Fonds multilatéral pour la mise en application du protocole de Montréal		
Comptes courants	50	-
Dépôts à terme	24 400	-
Obligations et bons à plus d'un an	107 006	-
Total	131 456	-

Tableau 8 (suite)

	1997	1995
Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»		
Dépôts à terme	14 620	-
Obligations et bons à plus d'un an	39 307	-
Total	53 927	-
tableau 5.2		
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)		
Dépôts à terme	934	-
Total	934	-
Fonds d'affectation spéciale pour la protection de l'environnement au Bhoutan		
Dépôts à terme	-	8 585
Obligations et bons à plus d'un an	-	3 004
Total	-	11 589
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement		
Comptes courants	126	2
Dépôts à terme	-	2 605
Obligations et bons à plus d'un an	6 135	4 054
Total	6 261	6 661
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'éducation de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie		
Dépôts à terme	-	520
Total	-	520
Total, fonds d'affectation spéciale	276 149	33 553

état II.2

Tableau 8 (suite)

	1997	1995
Fonds		
Fonds d'équipement des Nations Unies		
Comptes rémunérés	9	6
Comptes courants	200	2
Dépôts à terme	25 720	66 042
Obligations et bons à plus d'un an	89 728	30 524
Autre titres	9 575	10 000
Total	125 232	106 574
	tableau 7	
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		
Comptes courants	79	3
Dépôts à terme	3 300	1 000
Total	3 379	1 003
	tableau 7	
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement		
Comptes courants	-	1
Dépôts à terme	860	975
Total	860	976
	tableau 7	
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme		
Comptes courants	162	1
Dépôts à terme	14 345	525
Obligations et bons à plus d'un an	-	-
Total	14 507	526
	tableau 7	
Programme des Volontaires des Nations Unies		
Comptes courants rémunérés	64	6
Comptes courants	275	1
Dépôts à terme	24 250	27 880
Obligations et bons à plus d'un an	12 590	-
Total	37 179	27 887
	tableau 7	
Total, fonds	181 157	136 966
	Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1. Énoncé de mission

En tant qu'organisme des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploie à faire prévaloir les principes énoncés dans la Charte. Il fonde son action sur l'idée que le développement d'une part, la paix et la sécurité de l'humanité de l'autre, sont deux objectifs indissociables et que les Nations Unies se doivent d'agir avec force au service de l'un comme de l'autre.

Le PNUD a pour mission d'appuyer l'action menée pour parvenir au développement durable sur le plan humain, en aidant les pays à acquérir les moyens d'élaborer de meilleurs programmes de développement et de les exécuter plus efficacement, tout d'abord en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté mais aussi pour ce qui est de créer des emplois, d'assurer des modes de subsistance viables, de donner de l'autonomie aux femmes et de protéger et régénérer l'environnement.

Le PNUD s'emploie également, dans le domaine du développement humain durable, à contribuer à ce que les organismes des Nations Unies mènent à l'unisson une action vigoureuse et à renforcer la coopération internationale.

À la demande des gouvernements et en vue de favoriser le progrès dans les domaines qui l'intéressent, le PNUD concourt au renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une bonne gestion des affaires publiques, assurer la participation des populations, développer les secteurs public et privé et allier croissance et équité, en insistant sur le fait que les plans et priorités de chaque pays sont le seul cadre de référence valable pour la programmation, à l'échelon national, des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies.

Les représentants résidents du PNUD assument généralement la fonction de coordonnateur résident pour les activités opérationnelles du système des Nations Unies, apportant leur soutien, sur la demande des gouvernements, à la coordination de l'aide au développement et de l'action humanitaire. En tant que coordonnateurs résidents, ils aident aussi à orchestrer la mise en oeuvre de tous les moyens intellectuels et techniques de l'ONU et des organisations apparentées en faveur du développement du pays.

Le PNUD s'efforce d'être un partenaire de développement efficace pour les organismes à vocation humanitaire des Nations Unies, en s'employant à préserver les moyens de subsistance pendant que ces organismes cherchent à sauver des vies. Il apporte son concours aux pays pour les aider à se préparer à l'éventualité d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe grave, à prendre des mesures préventives ou à agir lorsque cette éventualité s'est produite.

Le PNUD fait appel à des compétences qu'il puise dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les organisations de la société civile et dans les instituts de recherche.

Le PNUD favorise la coopération Sud-Sud en s'employant activement à développer les échanges de données d'expérience entre pays en développement.

Dans les domaines sur lesquels il concentre son action, le PNUD encourage le transfert et l'adaptation des technologies et s'efforce d'ouvrir l'accès aux techniques les plus performantes.

Le PNUD reçoit des contributions volontaires de presque tous les pays du monde. Il s'emploie à s'assurer des rentrées prévisibles pour financer ses programmes. Il distribue une aide financière répartie selon des critères fondés sur le principe de l'universalité, qui favorisent fortement les pays à faible revenu, particulièrement les moins avancés d'entre eux.

Le PNUD est neutre sur le plan politique et il exerce ses activités de coopération en toute impartialité. Il s'efforce d'oeuvrer dans la transparence, en rendant compte comme il se doit à toutes les parties concernées.

Le PNUD est résolu à s'auto-évaluer et se réformer en permanence. Il veut être toujours plus efficace et productif afin d'aider le système des Nations Unies à agir avec plus de force pour le bien des peuples et des pays du monde entier.

Le PNUD continuera d'apporter son soutien à un modèle de coopération internationale pour le développement qui répond aux besoins de la situation, à l'échelon de la planète, de la région et du pays, et qui s'adapte à l'évolution de cette situation.

Note 2. Résumé des principales conventions comptables

L'exercice financier de l'organisation est biennal. Le présent exercice couvre la période allant du 1er janvier 1996 au 31 décembre 1997. Les états financiers ont été établis selon les principales conventions comptables ci-après :

a) Cadre

Le PNUD rend compte de ses activités conformément aux éléments suivants :

- i) Les Règles financières formulées par son Conseil d'administration et les règles établies par l'Administrateur au titre desdites Règles;
- ii) Les normes comptables du système des Nations Unies adoptées par le Comité administratif de coordination, qui reposent en grande partie sur les normes comptables internationales pertinentes promulguées par le Comité international de normalisation de la comptabilité. Les différences qui peuvent exister par rapport aux normes comptables internationales sont surtout dues au caractère essentiellement non commercial des activités de l'organisation. Ces normes sont fondées sur les principes et postulats suivants :
 - a. Viabilité de l'organisation, uniformité et comptabilité d'exercice sont des postulats comptables fondamentaux. Lorsque les postulats comptables fondamentaux sont respectés dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de l'indiquer. Lorsqu'ils ne le sont pas, il faut l'indiquer en expliquant les raisons;
 - b. Prudence, prévalence du fond sur la forme et importance relative doivent régir le choix et l'application des conventions comptables;

- c. Les états financiers doivent indiquer de façon claire et concise l'ensemble des principales conventions comptables qui ont été appliquées;
- d. L'indication des principales conventions comptables appliquées fait partie intégrante des états financiers;
- e. Les postes de nature inhabituelle ou les postes de l'exercice antérieur doivent être mentionnés s'ils ont un effet important sur les états financiers ou les tableaux;
- f. Si un changement de convention comptable a un effet important sur l'exercice en cours ou peut avoir un effet important sur les exercices ultérieurs, cet effet doit être mentionné et quantifié, et les raisons du changement doivent être expliquées.

b) Recettes

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en recettes de l'année à laquelle ils se rapportent. Les intérêts sur les soldes interfonds sont crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, à l'exception de celles correspondant aux lettres de crédit des gouvernements, qui sont irrévocables.

c) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des paiements auxquels ont droit les fonctionnaires (les dépenses relatives au programme de retraite anticipée sont toutefois enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice) et des dépenses relatives aux éléments de projets mis en oeuvre par des gouvernements et des organisations non gouvernementales, qui sont uniquement comptabilisés sur la base des décaissements. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des agents d'exécution et services exécutants (autres que les gouvernements et les organisations non gouvernementales). La comptabilité d'exercice repose généralement sur les critères ci-après :

Experts et autres agents engagés
au titre de projets

Dépenses relatives aux services
contractuels fournis pendant l'exercice
biennal en cours, à concurrence du
montant inscrit au budget de l'exercice;

Frais de voyage du personnel
en mission

Dépenses relatives aux voyages effectués
pendant l'exercice biennal en cours et à
ceux commencés avant la clôture de cet
exercice qui débordent sur l'exercice
biennal suivant;

Contrats de sous-traitance

Sommes à payer durant l'exercice biennal
en cours, selon le contrat ou
l'échéancier;

Bourses	Montant de la bourse pour la période comprise entre la date du début des études – ou celle du début de l'exercice, si elle est postérieure – et la date de la fin des études – ou celle de la clôture de l'exercice, si elle est antérieure.
Formation en groupe	Montant total des dépenses relatives à toute formation dispensée pendant l'exercice biennal en cours ou entreprise pendant cet exercice et devant se terminer au cours de l'exercice biennal suivant;
Matériel	Montant total du marché ou de la commande ferme passés au fournisseur avant la fin de l'exercice biennal en cours, à concurrence du montant inscrit au budget de cet exercice;
Dépenses diverses	Dépenses relatives aux activités de l'exercice biennal en cours (dépenses de représentation, par exemple), aux marchandises livrées ou aux services fournis, ou aux commandes fermes passées pour livraison avant la fin de l'exercice.

Une certaine marge de manoeuvre est autorisée en ce qui concerne les dépenses. Pour une année donnée, celles-ci peuvent dépasser le montant des crédits approuvés au titre des projets jusqu'à concurrence de 20 000 dollars ou de 4 %, le montant le plus élevé étant retenu – à condition que le montant total des engagements de l'agent d'exécution pour l'année en question ne soit pas supérieur à 2 % du montant total des crédits qui lui sont alloués.

d) Dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution et services d'appui technique

Les dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution représentent un pourcentage du coût total des projets dont le Conseil d'administration a autorisé le paiement aux agents d'exécution, agents coopérants et services exécutants en remboursement des frais engagés par eux pour l'administration (technique ou autre) des projets financés par le PNUD. Ces dépenses sont fonction du montant total pour l'année des dépenses afférentes aux programmes. Les dépenses d'appui sectoriel sont également remboursées à certaines institutions au titre de la fourniture de conseils sectoriels aux gouvernements ou au PNUD. Le montant de l'appui sectoriel et l'utilisation des ressources correspondantes pour un cycle d'exécution donné sont fixés par le Conseil d'administration.

Dans ses décisions 95/23 et 96/31, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux arrangements en matière de programmation et de nouvelles directives concernant les dépenses d'appui des organisations. Les principales caractéristiques de ces arrangements sont les suivantes :

- i) Encourager l'exécution nationale par des incitations et faire en sorte que les gouvernements puissent disposer des services d'appui technique des institutions spécialisées, en particulier pour les besoins des programmes et projets exécutés par des entités nationales;
- ii) Améliorer en amont l'orientation technique des institutions spécialisées et réduire leur participation administrative et opérationnelle à la réalisation des programmes et projets;
- iii) Affecter les ressources voulues pour permettre aux pays où un programme est mis en oeuvre d'avoir un plus grand choix en matière de réalisation des programmes et projets;
- iv) Remplacer le système des taux variables par un taux forfaitaire unique n'excédant pas 10 % du remboursement des services d'appui administratif et opérationnel.

Le détail des dépenses d'appui engagées conformément aux anciens arrangements et aux nouveaux figure aux tableaux 2.1 et 2.3.

Le remboursement des services d'appui administratif et opérationnel s'applique également aux projets financés au moyen des fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD. Le remboursement au PNUD des dépenses d'appui correspond au montant remboursé au PNUD pour le défrayer des dépenses engagées par lui pour l'administration de ces fonds et fonds d'affectation spéciale.

e) Budget d'appui biennal

Le budget d'appui biennal se compose de trois éléments :

- i) Appui aux programmes : dépenses engagées par les unités administratives (bureaux de pays et siège), qui ont pour fonction essentielle l'élaboration, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui fournissent un appui technique, théorique, géographique, logistique ou administratif aux programmes;
- ii) Gestion et administration : dépenses engagées par les unités administratives, qui ont pour fonction essentielle le maintien de l'identité, de la discrétion et du bien-être de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui exercent des fonctions de d'encadrement, d'élaboration et d'évaluation des orientations, de relations extérieures, d'information et d'administration;
- iii) Appui aux activités opérationnelles de l'ONU : cet appui comprend quatre éléments qui concernent essentiellement les activités financées sur les ressources ordinaires : appui aux bureaux de pays, Groupe des Nations Unies pour le développement, Programme des Volontaires des Nations Unies et Bureau des services d'achats interorganisations.

Les dépenses au titre du budget d'appui biennal sont comptabilisées conformément au principe énoncé à la note 2 c) ci-dessus.

f) Taux de change

Les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement.

Les ajustements de change portant sur les contributions des gouvernements sont comptabilisés en complément ou déduction de ces contributions. Tous les autres ajustements de change sont comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

Aux fins de comptabilisation de l'actif, du passif et des autres opérations comptables, ainsi que pour l'établissement des autres états financiers, les autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'état ou à celle de l'opération.

g) Dépenses d'équipement

Les dépenses d'achat ou de construction de locaux ainsi que les dépenses importantes de rénovation sont comptabilisées comme des immobilisations. Elles concernent essentiellement les logements et les bureaux relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège et les bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine (voir notes 13 et 14 ci-dessous).

Le coût du matériel durable est imputé en totalité, soit sur les ressources ordinaires du PNUD par le biais du budget d'appui biennal, soit sur le budget du projet approprié, au cours de l'exercice biennal durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel durable (c'est-à-dire celui dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 500 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, ainsi que le matériel figurant sur les listes spéciales et faisant l'objet d'une comptabilité matière officielle) est inventorié.

La valeur d'inventaire du matériel se trouvant au siège du PNUD et dans les bureaux extérieurs au 31 décembre 1997 s'élevait respectivement à 25,6 millions de dollars (23,1 millions en 1995) et à 68,8 millions de dollars (63,1 millions en 1995). Les actifs capitalisés ne sont pas amortis.

h) Réserve opérationnelle

À sa trente-septième session, en 1990, le Conseil d'administration a approuvé la modification du mode de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD, qui doit désormais correspondre à 20 % des contributions volontaires ou des dépenses prévues, le montant le plus élevé étant retenu.

Le cas échéant, les réserves opérationnelles des fonds sont analysées dans les notes afférentes aux fonds en question.

i) Présentation

Par sa décision 97/6, le Conseil d'administration a approuvé l'harmonisation du mode de présentation du budget soumise par le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP. Les rapports financiers doivent donc être présentés d'une façon conforme à cette décision.

Bien que l'harmonisation n'entre en vigueur qu'au 1er janvier 1998, on a jugé nécessaire de l'appliquer plus tôt. Les états financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997 sont donc présentés en conséquence. De nouvelles améliorations seront mises en place pour les états financiers de 1998-1999.

Les principales caractéristiques de cette harmonisation concernent les activités suivantes :

- i) Activités financées sur les ressources ordinaires (contributions volontaires, dons d'origine non gouvernementale, intérêts créditeurs et recettes accessoires);
- ii) Activités financées sur les autres ressources, c'est-à-dire sur des ressources reçues pour financer des programmes précis (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et activités relevant des contrats de services de gestion);
- iii) Pour les besoins de la présentation comptable, les activités financées sur les autres ressources incluent les services d'appui remboursables et les autres activités spéciales : Programme de formation d'administrateurs auxiliaires, réserve pour les bureaux et logements hors siège, etc.;
- iv) Fonds administrés par le PNUD : activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

La nature de certaines dépenses a été redéfinie, comme l'indique la note 2 e).

D'autres reclassements et modifications de présentation ont été opérés afin de mieux rendre compte de la nature des opérations et/ou de mieux respecter les normes comptables. Ces modifications touchent essentiellement les éléments suivants :

- i) Activités financées au moyen de la participation aux coûts : les intérêts créditeurs et les dépenses d'appui imputées par les activités financées sur les ressources ordinaires aux activités financées au moyen de la participation aux coûts apparaissent dans l'état des recettes et des dépenses. Auparavant, elles apparaissaient directement comme virements aux recettes extrabudgétaires du PNUD;
- ii) Services d'appui remboursables pour les fonds et fonds d'affectation spéciale : précédemment qualifiés d'«activités extrabudgétaires», ces services figurent désormais dans l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et leur solde de clôture est compris dans le «solde des ressources inutilisées». Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées.

Un tableau détaillé est fourni pour chacun des éléments suivants :

- i) Accords entièrement financés conclus avec des gouvernements et des institutions pour l'intervention de VNU, par pays et par projet;
- ii) Accords de services de gestion des fonds d'affectation spéciale;
- iii) Activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations.

j) États financiers non consolidés

Les résultats des opérations inscrits dans les états I à IV sont présentés sur la base des trois grands éléments exposés à la note 2 i) ci-dessus.

Le total de chaque grand élément n'est donné que pour faire apparaître les données agrégées de l'élément. Les soldes interactivités/interfonds identifiés (au sein de chaque élément) sont éliminés. Les autres opérations interfonds ne sont pas éliminées. Par conséquent, ces agrégats ne sont nullement destinés à représenter les montants consolidés, car il aurait alors fallu éliminer l'ensemble des opérations et des soldes interfonds.

k) Détermination de certains postes du bilan

Du fait de la nature des activités, certaines opérations relevant de la participation aux coûts, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, etc. sont amalgamées dans les comptes des ressources ordinaires (placements, charges comptabilisées d'avance, comptes débiteurs, comptes créditeurs, etc.). Chaque fois que cela a été possible, les soldes de ces comptes au 31 décembre 1997 et les chiffres comparatifs ont été ventilés, essentiellement sur la base des meilleurs renseignements existants. Les comptes non ventilés apparaissent dans le solde des comptes interfonds.

Note 3. Contributions à recevoir et contributions en nature (hors bilan)

a) i) Contributions des gouvernements et autres contributeurs - ressources ordinaires

Les contributions dues par les gouvernements et par d'autres contributeurs au titre de l'année en cours et des années précédentes et qui n'étaient pas réglées au 31 décembre 1997 se répartissent comme suit :

	Contributions volontaires	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total
(En milliers de dollars des États-Unis)			
1993 et années antérieures	4 667	17	4 684
1994	1 108	3	1 111
1995	1 756	-	1 756
1996	1 975	4	1 979
1997	<u>18 379</u>	-	18 379
Total	<u>27 885</u>	<u>24</u>	<u>27 909</u>

ii) Contributions des gouvernements et autres contributeurs - participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

Au 31 décembre 1997, les montants à recevoir pour les projets financés au moyen de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements étaient les suivants. Ils seront réaménagés pour les années à venir.

En milliers de dollars des États-Unis

Participation aux coûts
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements
Total

Ces montants ont été calculés d'après les dépenses budgétaires de l'année et seront ajustés lors du réaménagement de ces budgets.

b) Contributions en nature

En 1996, la société Hewlett Packard (important fabricant de matériel informatique et de matériel de communication et de mesure) a offert au PNUD, pour son Programme de constitution de réseaux pour le développement durable, une grande variété de matériels informatiques neufs, dont des serveurs d'entreprise, des ordinateurs personnels, des imprimantes et d'autres périphériques. La valeur de cette contribution, estimée à 1,1 million de dollars, n'a pas été comptabilisée.

Ce matériel est destiné à être utilisé directement pour divers projets dans les pays en développement. Le Programme de constitution de réseaux pour le développement durable relie des organismes, des universités, des organisations non gouvernementales, des entités du secteur privé et des particuliers dans les pays en développement afin de leur permettre d'échanger des informations essentielles sur le développement humain durable.

Dans le cadre des accords entre le PNUD et les pays bénéficiaires, les gouvernements de ces pays sont tenus de mettre des locaux gratuitement à la disposition du PNUD. Ces contributions en nature sont estimées à 5,9 millions de dollars pour l'exercice biennal 1996-1997. Cette estimation a été faite en fonction de la valeur marchande, lorsqu'elle était connue, ou des meilleures estimations réalisées par le gouvernement ou le bureau du PNUD dans le pays.

Note 4. Rentrées de fonds à destination indéterminée

Les fonds reçus dont la destination reste à préciser sont comptabilisés à la rubrique des comptes créditeurs, jusqu'à ce que leur destination soit connue. Au 31 décembre 1997, le montant figurant aux comptes créditeurs à ce titre était de 13 401 874 dollars. Il est compris dans le montant indiqué à la note 12 b).

Note 5. Passerelle comptable entre les contributions volontaires et les contributions aux budgets des bureaux extérieurs

En 1984, à sa trente et unième session, le Conseil d'administration a autorisé la création d'une passerelle comptable, pays par pays, entre les contributions volontaires et les contributions au financement des dépenses des bureaux extérieurs, de sorte que les premières servent d'abord à combler

l'insuffisance éventuelle des secondes. Le montant total de 12 554 775 dollars qui a été prélevé à ce titre sur les contributions volontaires est compris dans le montant de 44 167 892 dollars indiqué au tableau 3 et apparaît à la note 6.

Note 6. Recettes encaissées au titre du budget d'appui biennal - ressources ordinaires

Le montant de 44 167 892 dollars (36 342 785 dollars en 1995) qui figure dans le tableau 3 au titre des recettes encaissées pour le budget d'appui biennal est la somme des contributions en espèces versées par les gouvernements des pays hôtes pour financer les dépenses des bureaux extérieurs (40 120 346 dollars) et des recettes diverses (4 047 546 dollars).

Les contributions en espèces des gouvernements des pays hôtes se décomposent comme suit :

	En milliers de dollars des États-Unis
Contributions des gouvernements au financement des bureaux extérieurs	394 203
Montants prélevés sur les contributions volontaires	<u>9 544</u>
Total	<u>403 747</u>

Note 7. Intérêts créditeurs - ressources ordinaires

Les montants figurant au tableau I.1 se décomposent comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Revenu des placements	166 988	127 061
Intérêts perçus sur les prêts à la construction	98	250
Intérêts créditeurs de la caisse d'assurance maladie	-	508
Intérêts créditeurs virés au crédit de :		
Participation aux coûts	(33 102)	(10 916)
Fonds d'affectation spéciale	(28 805)	(11 799)
Contrats de services de gestion	(12 059)	(9 883)
Services d'appui remboursables	<u>(6 000)</u>	<u>-</u>
Total	<u>87 120</u>	<u>95 221</u>

Note 8. Encaisse - ressources ordinaires

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit :

	1997	1995
	(En milliers de dollars des États-Unis)	
Monnaies convertibles	3 140	5 320
Monnaies non convertibles utilisables	5	12
Monnaies non convertibles : avoirs non utilisés	15 246	12 690
Encaisse des bureaux de pays	(5 992)	3 981
Virement provenant des placements au titre des ressources ordinaires	<u>2 201</u>	<u>-</u>
 Total partiel	 14 600	 22 003
 Moins : provision pour dépréciation des avoirs non utilisés en monnaies non convertibles	 <u>14 600</u>	 <u>-</u>
 Total	 <u>-</u>	 <u>22 003</u>

L'encaisse des bureaux de pays tient compte des chèques non encaissés, qui représentent un montant de 62 832 447 dollars (238 863 596 dollars de chèques en circulation moins 176 031 149 dollars de réapprovisionnements de la part du siège). Un réapprovisionnement automatique est fait à partir des comptes courants et des comptes de placement du siège lorsque ces chèques sont encaissés.

La provision de 14 600 000 dollars mentionnée ci-dessus a été créée pour l'exercice biennal 1996-1997 afin de tenir compte de la surévaluation du peso cubain par rapport au taux de change de l'ONU. Ce montant a été obtenu après déduction de la somme de 202 000 dollars recouvrée au titre du pool des navires de pêche de la FAO (note 12 a)).

Note 9. Lettres de crédit des gouvernements

Les lettres de crédit des gouvernements dont le montant figure dans l'état II.2 ont été établies à l'ordre du PNUD pour la participation aux coûts des activités suivantes :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Réforme du secteur public en Argentine	-	1 231
Réhabilitation, reconstruction et développement au Tadjikistan	100	-
Assistance pour la gestion et la coordination gouvernementales de l'aide	30	-
Promotion de mesures communautaires de paix et de confiance au Tadjikistan	150	-
Plan d'action pour la réinstallation et la réinsertion des réfugiés et des personnes précédemment déplacées	25	-
Mise en place d'un système d'alerte rapide en Bulgarie	52	-
Programme VIH	-	641
Bureau des Nations Unies pour le développement en Somalie	-	500
Appui aux opérations de secours et soutien logistique au Libéria	-	1 254
Appui aux opérations de surveillance des droits de l'homme au Rwanda	-	150
Total	<u>357</u>	<u>3 776</u>

Comme la lettre de crédit est irrévocable, son montant est présenté avec ceux de l'encaisse et des placements dans l'état II.2 et est inclus dans les contributions au titre de la participation aux coûts dans l'état I.2.

Note 10. Valorisation de l'encaisse et des placements au 1er janvier 1998, aux taux de change opérationnels de l'ONU

Conformément à la convention comptable indiquée à la note 2 f), le montant total de l'encaisse pour les ressources ordinaires et le Bureau des services d'achats interorganisations qui figure dans l'état II (2 407 738 dollars) et le montant total des placements qui figure dans l'état II et le tableau 8 (1 415 870 412 dollars) comprennent l'équivalent en dollars de l'encaisse et des placements en monnaies autres que le dollar, convertis aux taux de change opérationnels de l'ONU en vigueur au 1er décembre 1997. Si l'on appliquait les taux opérationnels entrés en vigueur le 1er janvier 1998, qui sont plus proches des taux du marché au 31 décembre 1997, ces deux montants se trouveraient réduits respectivement d'environ 51 604 dollars et 187 754 dollars.

Note 11. Soldes d'ouverture des ressources

Un examen détaillé du solde des ressources destinées aux projets financés au moyen de la participation aux coûts a révélé un excédent d'imputation sur ces ressources égal à 35 853 630 dollars pour la période allant de 1988 à 1995, de sorte que le solde des ressources ordinaires était surévalué du même montant.

En outre, le solde d'ouverture des ressources au titre des services remboursables a été redressé pour un montant de 6 995 191 dollars représentant le remboursement de dépenses d'appui d'exercices précédents à des activités financées au moyen de la participation aux coûts qui n'avait pas été viré aux comptes des bureaux de pays au 31 décembre 1995. De ce fait, le solde des ressources destinées aux services d'appui remboursables était sous-évalué et le solde des ressources destinées à la participation aux coûts était surévalué. Les chiffres comparatifs de 1995 n'ont pas été corrigés en conséquence (sauf dans le tableau 2.3).

Note 12. Comptes débiteurs et comptes créditeurs

a) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Avances aux fonctionnaires et consultants	10 515	8 864
Charges comptabilisées d'avance	5 493	3 618
Sommes à recevoir des agents d'exécution	3 075	2 385
Sommes diverses à recevoir : bureaux extérieurs	19 522	13 937
Comptes débiteurs accessoires	<u>64</u>	<u>1 493</u>
Total partiel	38 669	30 297
À déduire : Provision destinée à minorer la valeur comptable des comptes débiteurs	<u>305</u>	<u>507</u>
Total	38 364	29 790
Ce total figure comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	19 839	17 812
Autres ressources, état II.2	<u>18 525</u>	<u>11 978</u>
	<u>38 364</u>	<u>29 790</u>

La provision créée en 1987 pour réduire le déficit d'exploitation du pool des navires de pêche de la FAO a été réduite compte tenu de la valeur actuelle des sommes à recevoir.

b) Comptes créditeurs

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Sommes reçues pour les programmes d'autres organismes des Nations Unies	7 219	5 318
Caisse d'assurance maladie	12 357	9 135
Indemnité de sinistre relative à l'accident aérien survenu en République-Unie de Tanzanie	-	42
Sommes diverses à payer : bureaux extérieurs	13 558	8 768
Comptes créditeurs accessoires	32 975	27 140
Rentrées de fonds en attente d'identification	13 402	7 094
Contribution du Gouvernement norvégien pour le bureau du système commun de codification des Nations Unies	-	400
Total	79 511	57 897
Ce total figure comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	45 706	36 305
Participation aux coûts, état II.2	33 805	21 592
	79 511	57 897

Note 13. Réserve pour les bureaux et logements hors siège

La réserve pour les bureaux et logements hors siège a été créée en 1979; d'un montant maximum de 25 millions de dollars, elle était destinée à financer la construction de logements pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international affectés dans les bureaux extérieurs. En 1989, le Conseil d'administration a autorisé le PNUD à élargir le champ d'utilisation de la réserve de façon à pouvoir financer la construction de locaux communs pour les organismes des Nations Unies, destinés à abriter les bureaux des organismes faisant partie du Groupe consultatif mixte des politiques.

Le déficit d'exploitation cumulé de 6,2 millions de dollars qui figure au tableau 6 est essentiellement dû aux opérations de location de logements et de bureaux.

Au 31 décembre 1997, l'excédent des dépenses par rapport au niveau autorisé de la réserve au titre de ses activités était de 27 626 292 dollars (29 761 852 dollars en 1995).

Le tableau relatif aux activités de la réserve comprend désormais chacun des éléments de la réserve, à savoir les services d'appui remboursables, les bureaux et les logements. La ventilation des postes du bilan repose essentiellement sur les meilleurs renseignements disponibles : la valeur marchande si elle existe, les rapports d'architecte, les diverses soumissions faites pour la construction, etc. Les chiffres relatifs aux logements et aux bureaux figurant dans l'état des recettes sont basés sur la nature des opérations réelles. Les chiffres de 1994-1995 ont été reclassés à des fins de comparaison.

L'état des recettes comprend un montant de 14,1 millions de dollars de profits et pertes et de provision pour dépréciation d'actifs. Cette provision correspond à la meilleure estimation faite par la direction pour la baisse de valeur des actifs de la réserve au 31 décembre 1997.

Les créances à long terme de 1 126 710 dollars figurant au tableau 6.3 représentent la créance à plus d'un an résultant de la vente d'appartements au Cap-Vert. Le prix de vente était de 1 300 050 dollars, à payer en 15 annuités de 86 670 dollars. L'annuité en cours (86 670 dollars) figure dans les comptes débiteurs divers.

Note 14. Bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine

En octobre 1996, des locaux à usage de bureaux ont été achetés pour le bureau de pays en Argentine. Le montant de cette acquisition (1 570 000 dollars) a été financé comme suit :

a) Prélèvement de 630 694 dollars sur les ressources imputées aux services d'appui remboursables du bureau de pays;

b) Emprunt de 939 306 dollars aux ressources imputées à la participation aux coûts. Cet emprunt sans intérêt est remboursable sur les ressources extrabudgétaires du bureau de pays. Au 31 décembre 1997, son solde était de 13 102 dollars, qui seront réglés en 1998.

Cet élément d'actif, qui a été exceptionnellement capitalisé, figure au titre des ressources ordinaires.

Note 15. Réserve pour les cessations de service et réserve pour les mesures de transition

À sa quarantième session, en 1993, le Conseil d'administration a approuvé le principe de l'utilisation des économies réalisées sur le budget de 1992-1993 pour faciliter la bonne exécution de la stratégie budgétaire de 1994-1995. Deux réserves ont donc été constituées, l'une pour les mesures de transition (montant initial : 7,2 millions de dollars) et l'autre pour les cessations de service prévues au budget (montant initial : 6 359 000 dollars).

Selon le même principe, le Conseil d'administration a décidé, à sa troisième session ordinaire, en 1995, de mettre à nouveau des ressources de côté, cette fois pour la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire de 1996-1997. En conséquence, on a prélevé sur les ressources ordinaires 8,4 millions de dollars pour les affecter à la réserve pour les mesures de transition et 14 millions de dollars pour les affecter à la réserve pour les cessations de service prévues au budget.

Le solde disponible de la réserve pour les mesures de transition figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit :

	Solde au 1er janvier 1996	Paiements/ajustem ents faits au cours de l'exercice biennal	Solde au 31 décembre 1997
(En milliers de dollars des États-Unis)			
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1994-1995	36	48	84
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1996-1997	<u>8 400</u>	<u>(8 350)</u>	<u>50</u>
Total	<u>8 436</u>	<u>8 302</u>	<u>134</u>

Le solde disponible de la réserve pour les cessations de service figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit :

	Solde au 1er janvier 1996	Paiements/ajustem ents faits au cours de l'exercice biennal	Solde au 31 décembre 1997
(En milliers de dollars des États-Unis)			
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1994-1995	74	(74)	-
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1996-1997	<u>12 283</u>	<u>(12 283)</u>	-
Total	<u>(12 357)</u>	<u>(12 357)</u>	<u>-</u>

Les décaissements prélevés sur ces réserves viennent en sus des dépenses engagées sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration dans le budget d'appui biennal.

Note 16. Allocations inutilisées et engagements futurs

a) Allocations inutilisées

Le montant des allocations effectuées pour l'utilisation des ressources du PNUD destinées aux dépenses au titre des programmes (à l'exclusion de l'exécution nationale) qui n'étaient pas utilisées au 31 décembre 1997 s'élevait à environ 702 millions de dollars (635 millions de dollars en 1995), dont il fallait déduire des engagements sur exercice ultérieur déclarés par les agents d'exécution pour un montant d'environ 56 millions de dollars (54 millions en 1995).

b) Engagements prévisionnels de dépenses locatives

Les engagements prévisionnels de dépenses locatives imputables sur les ressources ordinaires au 31 décembre 1997 s'élevaient à 75,8 millions de dollars (22,9 millions de dollars en 1995) en ce qui concerne les baux du siège et

6,7 millions de dollars (11,4 millions de dollars en 1995) en ce qui concerne les baux des bureaux de pays.

c) Sommes dues au titre des prestations de fin de service et des prestations postérieures à la retraite

Conformément à la note 2 c) ci-dessus, les sommes dues au titre des prestations de fin de service, des prestations de retraite et des congés annuels ne figurent pas dans les états financiers.

Les dépenses relatives aux congés annuels au 31 décembre 1997 sont estimées à 17,5 millions de dollars.

Le montant des prestations payables à la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires dans les années à venir était estimé, au 31 décembre 1997, à 15 169 444 dollars pour les primes de rapatriement et 3 791 182 dollars pour les indemnités de licenciement.

d) Prestations postérieures à la retraite

Les fonctionnaires à la retraite qui remplissent les conditions requises peuvent bénéficier d'une assurance-maladie. Le PNUD n'a pas comptabilisé les sommes dues à ce titre. Les paiements sont enregistrés lorsqu'ils sont effectués. Ils ont représenté environ 2,5 millions de dollars par an.

e) Prestations de retraite

Le PNUD est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale pour offrir des prestations en cas de retraite, de décès et d'incapacité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime capitalisé à prestations déterminées. L'obligation financière du PNUD à son égard est de verser la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale et de participer au paiement compensatoire de tout déficit actuariel conformément à l'article 26 du règlement de la Caisse. Ces paiements compensatoires ne sont dus que si l'Assemblée générale a invoqué l'article 26 après avoir déterminé qu'il fallait combler le déficit en fonction d'une évaluation de l'autosuffisance actuarielle de la Caisse à la date d'évaluation.

b) Accident d'avion survenu en Tanzanie

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie. La compagnie d'assurance a versé au PNUD 623 948 dollars, qui servent à payer les indemnités dues aux ayants droit des victimes. Le solde de cette somme a été entièrement utilisé en 1996. Depuis, les indemnités versées sont comptabilisées comme dépenses imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel a lieu le versement.

Note 17. Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant dans l'état II se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	104 184	89 302
Budget d'appui biennal	23 569	30 274
Services d'appui remboursables	<u>3 394</u>	<u>2 440</u>
Total	<u>131 147</u>	<u>122 016</u>
Ressources ordinaires	68 368	28 910
Participation aux coûts	59 385	90 666
Services d'appui remboursables	3 319	2 338
Services remboursables de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	30	102
Activités spéciales	<u>45</u>	<u>-</u>
Total	<u>131 147</u>	<u>122 016</u>

Note 18. Engagements non réglés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège

Les factures non acquittées et autres engagements non réglés dus aux adjudicataires et aux sous-traitants au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège s'élevaient à environ 2,7 millions de dollars au 31 décembre 1997 (5,6 millions de dollars en 1995). Ces factures ne sont pas exigibles durant l'exercice biennal en cours.

Note 19. Bureau des services d'achats interorganisations

a) Comptes créditeurs

Le montant de 10 423 722 dollars (12 795 348 dollars en 1995) qui figure au tableau 6 représente les avances reçues concernant des achats directs.

b) Budget d'appui biennal

Le tableau 3 donne le détail du budget d'appui de base d'un montant de 3 876 825 dollars (5 138 086 dollars en 1995) qui est compris dans le montant des ressources ordinaires inscrit au budget d'appui biennal.

c) Méthode comptable

Les activités d'achat du Bureau sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

d) Activités commerciales

Les activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations pour l'exercice biennal 1996-1997 ont créé une recette brute de 119,6 millions de dollars. Sur la base de ces activités, le Bureau a perçu 5,7 millions de dollars de commissions de traitement des marchés et autres honoraires, comme l'indique le tableau 6.4.

Note 20. Activités spéciales (tableau 6.5)

a) Appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies

Les activités en question sont destinées à appuyer la programmation concertée, le suivi des grandes conférences internationales, les activités d'information du système des Nations Unies, l'examen et la planification des services et locaux communs du système des Nations Unies, et les affectations spéciales.

En 1995, ces activités figuraient dans un fonds d'affectation spéciale, qui présentait un solde de 2 586 207 dollars au 31 décembre. Pour mieux rendre compte de la nature de la contribution et des opérations, elles figurent désormais sous la rubrique des activités spéciales.

Les dépenses totales engagées au titre de ces activités durant l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997 ont été de 4 188 358 dollars.

La part de l'appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies financée à l'aide de contributions spécifiques figure au titre des activités spéciales. La part restante (6 419 882 dollars) est financée au moyen des ressources de base et figure donc au titre des ressources ordinaires dans l'état I.1.

b) Système commun de codification

Jusqu'au 31 décembre 1995, les ressources nettes disponibles (400 000 dollars) pour le système commun de codification étaient comprises dans les comptes créditeurs. On les a reclassées dans les activités spéciales afin de mieux rendre compte de la nature des opérations.

c) Activités diverses

Diverses autres activités (Centre d'expérimentation ou Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement, par exemple) ont été reclassées des comptes créditeurs aux activités spéciales.

Note 21. Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse

a) Buts et mandat

Pour faire face aux effets de la grave sécheresse qui a sévi dans la région du Sahel, en Afrique, au début des années 70, le Secrétaire général de l'ONU a créé en 1973 le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS). En 1977, le BNUS a été placé sous l'administration du PNUD. En 1978, son mandat a été élargi : il a été chargé, pour le compte du PNUE, d'aider les pays de la région soudano-sahélienne à mettre en oeuvre le Plan d'action pour lutter contre la désertification de 1977.

Le programme Action 21, adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, préconisait expressément de charger le BNUS d'assumer un rôle consultatif majeur, de participer activement à la mise en oeuvre des dispositions d'Action 21 relatives à la lutte contre la sécheresse et la désertification et à la gestion des ressources terrestres, et de partager l'expérience ainsi acquise avec tous les pays concernés, notamment en Afrique,

et plus particulièrement les pays les plus touchés ou ceux qui entrent dans la catégorie des pays les moins avancés. Le Conseil d'administration du PNUD et l'Assemblée générale ont approuvé, respectivement en juin et en décembre 1993, cet élargissement du mandat du BNUS. En 1995, le Conseil d'administration du PNUD et le Conseil économique et social ont approuvé le changement de nom du BNUS, qui est devenu le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse, tout en conservant son sigle bien connu.

En 1994, répondant à la demande faite par le Conseil d'administration en vue d'accroître l'intégration fonctionnelle du BNUS à l'intérieur du PNUD, l'Administrateur a fusionné le BNUS et plusieurs services chargés des questions d'environnement pour en faire la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement. Actuellement, on peut caractériser le BNUS comme un programme spécial de gestion des terres arides, de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. Il a essentiellement pour objet d'être le fer de lance de l'appui apporté par le PNUD aux pays concernés dans la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et d'être le principal promoteur mondial d'une approche intégrée de la lutte contre la dégradation des terres arides et de l'élimination de la pauvreté, conformément à la stratégie générale du PNUD en matière de développement humain durable.

À l'intérieur d'une large approche-programme, le BNUS est notamment chargé des tâches suivantes :

- Apporter un soutien technique ou un financement catalytique pour le lancement des processus concertés et intégrés préconisés au titre de la Convention afin de formuler des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux destinés à lutter contre la désertification et à promouvoir des moyens d'existence durables dans les terres arides du monde;

- Élaborer et mettre à l'essai des notions et des approches nouvelles et novatrices en matière de formulation des politiques et des programmes de gestion des terres arides et pour les questions à facettes multiples qui jouent un rôle décisif dans la mise en oeuvre réussie de la Convention, et faciliter l'accès à ces notions et approches grâce à des publications techniques, à la formation et au renforcement des capacités;

- Faciliter la diffusion de documents et l'échange de connaissances, d'expériences et des meilleures pratiques dans le cadre de certains domaines de programme thématiques (gestion des ressources en eau, gestion des ressources naturelles au niveau local, développement pastoral, systèmes d'information sur l'environnement, etc.);

- Faire connaître les questions de mise en valeur des terres arides et faciliter la mobilisation de ressources et l'instauration de partenariats avec les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux concernés afin d'éviter les actions qui font double emploi et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour la mise en oeuvre de la Convention.

b) Regroupement des comptes

Par suite de l'évolution exposée ci-dessus du mandat du BNUS, l'Administrateur a constitué en 1995 le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification. Des dispositions, et notamment

des consultations avec les services juridiques de l'ONU, ont été prises pour procéder à la consolidation du Fonds d'affectation précédent et du nouveau.

Entre-temps, les activités de ces deux fonds ont été regroupées, comme l'indique le tableau 5.2. L'état des recettes encaissées et des dépenses engagées au titre de l'exercice biennal est le suivant :

	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de la région soudano- sahélienne	Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse	Total
(En milliers de dollars des États-Unis)			
Ressources inutilisées au 1er janvier 1996	23 504	885	24 389
Recettes encaissées	6 347	9 173	15 520
Virements entre fonds	<u>(590)</u>	<u>590</u>	-
Recettes nettes	5 757	9 763	15 520
Dépenses engagées	(14 563)	(2 467)	(17 030)
Économies réalisées au titre d'engagements d'années antérieures	14	-	14
Virement provenant des contrats de services de gestion	78	367	445
Remboursements aux donateurs	<u>(382)</u>	<u>-</u>	<u>(382)</u>
Ressources inutilisées au 31 décembre 1997	<u>14 408</u>	<u>8 548</u>	<u>22 956</u>

c) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Le montant figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Frais non réglés des bureaux extérieurs faisant l'objet de des bordereaux interservices	75	-
Sommes dues par le PNUE au titre des activités communes PNUD/PNUE	<u>100</u>	<u>1 295</u>
Total	<u>175</u>	<u>1 295</u>

Le montant de 100 000 dollars (1 295 000 dollars en 1995) figurant ci-dessus représente le solde des sommes dues par le PNUE pour l'appui institutionnel et l'appui aux programmes au titre de l'accord portant création de l'Entreprise commune, conclu entre le PNUE et le PNUE en janvier 1979.

En avril 1995, le PNUE et le PNUD sont convenus de recentrer l'Entreprise commune pour un faire un partenariat de programmation commune dans les domaines où le PNUE et le PNUD/BNUS ont des compétences complémentaires. Les programmes communs favoriseront la mise en oeuvre de la Convention dans tous les pays touchés, notamment en Afrique. À cet égard, l'Administrateur du PNUD a proposé de maintenir à 1 million de dollars par exercice biennal la contribution du PNUD au partenariat.

Depuis 1996, les contributions du PNUE sont réorientées vers le financement initial des activités de programme qui s'inscrivent dans le cadre du partenariat.

d) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés qui figure au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	238	413
Budget d'appui biennal	29	102
Activités au titre de l'Entreprise commune PNUD/PNUE	-	<u>92</u>
Total	<u>267</u>	<u>607</u>

e) Services d'appui remboursables

Le solde au 31 décembre 1997 des services d'appui remboursables (anciennement compte extrabudgétaire), soit 391 484 dollars, a été viré aux ressources ordinaires, conformément aux instructions de la direction du BNUS.

f) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	3 668	2 981	11 831	17 526
Participation aux coûts	8 590	10 637	6 842	5 756
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>4 092</u>	<u>1 301</u>	<u>4 283</u>	<u>975</u>
Total	<u>16 350</u>	<u>14 919</u>	<u>22 956</u>	<u>24 257</u>

Un montant de 1 747 501 dollars en excès des ressources au titre de la participation aux coûts a été alloué sur la base des contributions à recevoir d'un montant total de 3 552 131 dollars mais n'a pas été dépensé. Ce montant est

compris dans celui des contributions dues, soit 5 349 272 dollars, qui figure dans la note 34.

Note 22. Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du FEM a été constitué afin de recevoir et d'administrer les fonds destinés à financer les études de préinvestissements, l'assistance technique et la formation concernant les politiques, programmes et projets de protection de l'environnement mondial. L'accord entre le PNUD et la Banque mondiale, dépositaire du FEM, a été signé le 29 avril 1991. Comme l'indique l'«Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial» :

«Le FEM fait fonction, sur la base de la collaboration et du partenariat des Organismes d'exécution, de mécanisme de coopération internationale aux fins de fournir de nouvelles subventions et de nouveaux moyens de financement concessionnel afin de couvrir les coûts marginaux convenus de mesures destinées à améliorer la protection de l'environnement mondial dans les domaines essentiels ci-après : changement climatique; biodiversité; eaux internationales; et appauvrissement de la couche d'ozone.

Les coûts marginaux convenus des activités visant à prévenir la dégradation des sols, essentiellement sous les formes de la désertification et de la déforestation, dans la mesure où elles se rapportent aux quatre domaines centraux, peuvent être couverts par ces nouveaux moyens de financement. Les coûts marginaux convenus des autres activités relevant d'Action 21 dont le Conseil approuverait la prise en charge peuvent également l'être, dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de l'environnement mondial en le protégeant dans les quatre domaines essentiels.

Le FEM assure la rentabilité de ses activités en traitant les problèmes d'environnement mondial ciblés, finance les programmes et projets dus à l'initiative des pays et basés sur des priorités nationales conçues pour soutenir le développement durable, et fait preuve d'une souplesse suffisante pour réagir à l'évolution des circonstances dans le but d'atteindre ses objectifs.»

Le PNUD jouera un rôle de premier plan en assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et des projets d'assistance technique. Grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, il tirera parti de l'expérience qu'il possède dans la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel et la participation des organisations non gouvernementales et communautaires pour aider les pays à concevoir, promouvoir et mettre en oeuvre des activités conformes à l'objectif du FEM et des stratégies nationales de développement durable. S'appuyant aussi sur son expérience des programmes multinationaux, il contribuera à l'élaboration de projets régionaux et mondiaux à l'intérieur du programme de travail du FEM, en coopération avec les autres agents d'exécution.

b) Intérêts créditeurs

En août 1996, un compte de placement a été créé pour ce fonds d'affectation spéciale. Les intérêts créditeurs produits par ces placements sont comptabilisés au titre des ressources générales l'année où ils sont perçus,

contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, à savoir que les intérêts perçus sur les placements amalgamés aux ressources du PNUD étaient crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutefois, les intérêts produits par les fonds d'affectation ponctuelle continueront d'être crédités avec un an de retard.

Les intérêts créditeurs qui figurent au tableau 5.2 se composent d'un montant de 4 483 722 dollars produits par le compte de placement du fonds lui-même et d'un montant de 2 128 273 dollars produits par les placements amalgamés avec les ressources du PNUD.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	8 24	10 502
Budget d'appui biennal	<u>206</u>	<u>189</u>
Total	<u>8 629</u>	<u>10 691</u>

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
Ressources ordinaires	152 146	133 801	29 493	34 001
Participation aux coûts	1 512	1 867	6 271	6 495
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>2 896</u>	<u>3 155</u>	<u>3 455</u>	<u>4 722</u>
Total	<u>156 554</u>	<u>138 823</u>	<u>39 219</u>	<u>45 218</u>

Les allocations inutilisées imputables sur les ressources ordinaires comprennent un montant de 17 004 045 dollars alloué au programme de microfinancements. Des avis d'allocation dépassant de 122 654 256 dollars le montant des ressources ordinaires ont été émis sur la base de lettres d'engagement de la Banque mondiale, en qualité de dépositaire du Fonds d'affectation spéciale du FEM, confirmant l'allocation au PNUD d'un montant total de 548,5 millions de dollars. Les sommes à recevoir au titre de ce mécanisme ne sont pas comprises dans les contributions dues figurant à la note 34. Le dépositaire met les fonds à la disposition du PNUD/FEM sur sa demande. À ce jour, le PNUD/FEM a reçu un montant total de 291,6 millions de dollars.

Note 23. Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal

a) Buts et mandat

La couche d'ozone stratosphérique empêche l'essentiel du rayonnement ultraviolet d'atteindre la Terre. Elle est violemment attaquée par les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et les autres substances qui l'appauvrissent, lesquels sont utilisés comme produits réfrigérants, agents moussants, propulseurs d'aérosol, produits ignifugeants, solvants ou fumigènes. Du fait de son appauvrissement, la couche d'ozone laisse passer une plus grande quantité de rayonnement, ce qui accroît l'incidence des cancers de la peau et des cataractes et a des conséquences sur l'agriculture, la pêche et la diversité biologique.

Le Protocole de Montréal (1987) énonce le calendrier de gel et de réduction de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays développés ont déjà presque entièrement supprimé leur consommation, tandis que les pays en développement ont droit à une période de grâce. Un fonds multilatéral a été constitué au titre du Protocole de Montréal pour aider les pays en développement à éliminer ces substances; il est financé par les pays développés (puisque ce sont eux qui ont le plus contribué au problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone). Durant la période 1991-1996, le Fonds multilatéral a approuvé des projets destinés à éliminer 77 000 tonnes de substances pour un montant de 530 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 540 millions de dollars a été approuvé pour la période 1997-1999.

Le PNUD est l'un des quatre agents d'exécution du Fonds multilatéral (avec le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale). Il aide 60 pays (51 dans le cadre du Fonds multilatéral et 9 dans le cadre du FEM) à mettre en oeuvre des programmes nationaux visant à supprimer progressivement les CFC, les halons et les autres substances appauvrissant la couche d'ozone grâce aux moyens suivants : formulation de programmes nationaux; formation technique et projets de démonstration; renforcement institutionnel et renforcement des capacités nationales; et projets d'investissement avec transfert de technologie.

Le PNUD aide les gouvernements et l'industrie à concevoir, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des projets et des programmes destinés à supprimer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone dans les aérosols, mousses, solvants, produits de réfrigération et climatisation et produits de lutte contre l'incendie, qui s'adressent à des grandes, moyennes ou petites entreprises. Il a aussi commencé à travailler sur des projets de démonstration afin d'essayer des produits remplaçant le bromure de méthyle, un pesticide qui contient des CFC, dans les utilisations agricoles. Le programme comprend un mélange d'activités exécutées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (75 %) et d'activités exécutées par des entités nationales (25 %). Le PNUD aide aussi l'Australie, le Danemark, les États-Unis et la Suède à mettre en oeuvre certains programmes bilatéraux dans le cadre du Fonds multilatéral.

b) Intérêts créditeurs

En décembre 1996, un compte de placement a été créé pour ce fonds d'affectation spéciale. Les intérêts créditeurs produits par ces placements sont comptabilisés au titre des ressources générales l'année où ils sont perçus, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, à savoir que les intérêts

perçus sur les placements amalgamés aux ressources du PNUD étaient crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutefois, les intérêts produits par les fonds d'affectation ponctuelle continueront d'être crédités avec un an de retard.

Les intérêts créditeurs qui figurent au tableau 5.2 se composent d'un montant de 6 330 189 dollars produits par le compte de placement du fonds lui-même et d'un montant de 7 637 613 dollars produits par les placements amalgamés avec les ressources du PNUD.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	15 564	18 936
Budget d'appui biennal	<u>43</u>	<u>56</u>
Total	<u>15 607</u>	<u>18 992</u>

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	54 281	46 024	84 394	71 964
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>1 083</u>	<u>194</u>	<u>486</u>	<u>205</u>
Total	<u>55 364</u>	<u>46 218</u>	<u>84 880</u>	<u>72 169</u>

Note 24. Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21» a été constitué par l'Administrateur en 1993, à la suite d'une décision du Conseil d'administration, afin d'aider les pays à mettre en oeuvre Action 21, le programme d'action convenu à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La mission de «Capacités 21» est d'expérimenter des méthodes novatrices de mise en oeuvre d'Action 21 en aidant certains pays à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes de développement durable. «Capacités 21» doit permettre, outre des progrès sensibles dans les pays pilotes quant à la mise en place de formes durables de développement et à l'édification d'un savoir offrant des avantages concrets aux autres pays qui appliquent Action 21.

b) Intérêts créditeurs

En décembre 1996, un compte de placement a été créé pour ce fonds d'affectation spéciale. Les intérêts créditeurs produits par ces placements sont comptabilisés au titre des ressources générales l'année où ils sont perçus, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, à savoir que les intérêts perçus sur les placements amalgamés aux ressources du PNUD étaient crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutefois, les intérêts produits par les fonds d'affectation ponctuelle continueront d'être crédités avec un an de retard.

Les intérêts créditeurs qui figurent au tableau 5.2 se composent d'un montant de 2 921 840 dollars produits par le compte de placement du fonds lui-même et d'un montant de 4 446 768 dollars produits par les placements amalgamés avec les ressources du PNUD.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	623	473
Budget d'appui biennal	<u>31</u>	<u>31</u>
Total	<u>654</u>	<u>504</u>

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	16 274	13 672	45 711	38 191
Participation aux coûts	599	54	114	127
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>1 366</u>	<u>20</u>	<u>2 277</u>	<u>1 919</u>
Total	<u>18 239</u>	<u>13 746</u>	<u>49 102</u>	<u>40 237</u>

Note 25. Compte de l'énergie

a) Buts et mandat

Créé par le Conseil d'administration du PNUD en 1980, le compte de l'énergie recueille les contributions spécifiquement destinées à financer les activités qui relèvent de l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD. Ces activités visent à favoriser les stratégies de conservation de l'énergie, lesquelles consistent notamment :

- À utiliser des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques fondamentaux des communautés rurales et à mettre l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel (s'il est vrai que les systèmes d'énergie renouvelables sont inoffensifs pour l'environnement et se sont révélés fiables dans des conditions diverses, les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie peuvent au moins réduire les émissions de dioxyde de carbone et reporter les investissements en retardant la construction de nouvelles centrales électriques fonctionnant au combustible fossile);

- À contribuer à des mécanismes de financement novateurs tels que le Financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, afin de définir et de promouvoir les moyens d'offrir à divers types d'utilisateurs des services d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et des services d'utilisation rationnelle de l'énergie;

- À mobiliser un soutien pour le renforcement des capacités nationales afin que les pays puissent définir et appliquer des approches et des technologies nouvelles et qu'ils puissent former des entrepreneurs et mettre en place de nouvelles modalités de financement et de crédit;

- À encourager les pays à instaurer un climat juridique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'énergie durable.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1997	1995
	(En milliers de dollars des États-Unis)	
Agents d'exécution	37	63
Budget d'appui biennal	<u>10</u>	<u>1</u>
Total	<u>47</u>	<u>64</u>

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires et participation aux coûts	2 217	4 874	2 874	4 737
Fonds d'affectation ponctuelle	-	-	4	6
Total	<u>2 217</u>	<u>4 874</u>	<u>2 878</u>	<u>4 743</u>

Note 26. Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien

a) Buts et mandat

Le Programme d'aide au peuple palestinien du PNUD fonctionne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis 1980, conformément au mandat relatif à la mise en oeuvre de projets d'assistance technique et financière conféré par le Conseil d'administration. Il s'agit d'un programme d'assistance décentralisé, qui relève directement du bureau de l'Administrateur. La plupart des activités soutenues par le PNUD ont pour but de renforcer les institutions palestiniennes nouvellement créées et de créer des emplois dans les territoires occupés.

Depuis la mise en place de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en mai 1994, les stratégies et les activités du Programme ont été redéfinies. Comme le prescrit le programme-cadre, le principal homologue du Programme pour les activités de développement est constitué par les capacités de mise en oeuvre des ministères, municipalités et conseils de village palestiniens ainsi que par les organisations de la société civile. En concertation avec l'Autorité palestinienne, le PNUD s'emploie aussi à définir et à lancer des initiatives à plus longue échéance qui sont indispensables au développement à long terme des territoires palestiniens. Chaque fois qu'il le peut, il s'appuie sur les compétences et les réseaux de mise en oeuvre palestiniens.

Sous les auspices du Programme, le PNUD a cherché à améliorer la situation sociale, économique et écologique de tous les Palestiniens dans les territoires occupés en mettant en oeuvre des projets précis. Les stratégies d'assistance et de développement se sont traduites par une évaluation des principales priorités dans chaque secteur, réalisée en commun par le Programme et l'Autorité palestinienne. Les projets reposent sur une vision réaliste de ce qui peut être accompli et rapidement mis en oeuvre dans chaque secteur ainsi que sur une tentative de réduire l'éventail à peu près illimité des besoins de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à des projets précis susceptibles d'avoir les résultats les plus concrets et les plus visibles pour le peuple palestinien.

Ces projets sont centrés sur quatre domaines fondamentaux : administration publique, développement économique, développement humain et gestion de l'environnement.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	31 816	30 727	36 477	30 708
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>5 978</u>	—	<u>2 856</u>	<u>21</u>
Total	<u>37 794</u>	<u>30 727</u>	<u>39 333</u>	<u>30 729</u>

Les allocations inutilisées destinées aux fonds d'affectation ponctuelle excèdent de 3 199 841 dollars les ressources disponibles, mais il y avait, au 31 décembre 1997, des contributions dues pour un montant de 3 026 316 dollars, comme l'indique la note 34.

d) Fonds d'affectation ponctuelle

Deux fonds qui étaient précédemment des fonds d'affectation spéciale autonomes ont été reclassés comme fonds d'affectation ponctuelle du Programme d'aide au peuple palestinien : l'Appui au programme de création d'emplois à Gaza, financé par la Suède, et le Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence canadienne pour le développement international (ACDI) pour l'enseignement non scolaire : projet de centres de la jeunesse. Ce reclassement vise à mieux rendre compte de la nature des opérations. Les montants comparatifs de l'exercice biennal antérieur ont été remaniés en conséquence.

e) Comptes débiteurs divers

Le solde figurant au tableau 5.2 se compose d'avances récupérables versées au titre de la taxe à la valeur ajoutée.

Note 27. Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a été créé en avril 1995 pour renforcer les activités de programmes destinées à soutenir le programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socio-économiques du Gouvernement rwandais, présenté à la table ronde de Genève en janvier 1995. Ce fonds a pour but d'aider les gouvernements et organisations intéressés dans les domaines suivants :

- Restauration de la capacité administrative de l'État, notamment en ce qui concerne des dépenses non traditionnelles relatives au développement telles que les traitements et les dépenses judiciaires;

- Relance de l'activité économique;

- Relèvement des secteurs sociaux;

- Réinstallation et réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	14 954	4 441	35 571	9 636
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>8 570</u>	<u>198</u>	<u>6 310</u>	<u>7 239</u>
Total	<u>23 524</u>	<u>4 639</u>	<u>41 881</u>	<u>16 876</u>

Les allocations inutilisées, destinées à cinq fonds d'affectation ponctuelle, excèdent de 2 493 840 dollars les ressources disponibles de ces fonds. Les contributions à recevoir pour ces fonds s'élèvent à 767 606 dollars. Elles sont comprises dans le montant de 4 959 000 dollars des contributions dues indiqué à la note 34.

d) Dépenses

Le montant de 663 000 dollars figurant au tableau 5.1 se décompose comme suit : 267 000 dollars pour les dépenses d'appui des organisations et 396 000 dollars pour les dépenses d'appui du PNUD. Ce dernier montant est également compris dans le montant de 1 568 000 dollars figurant au tableau 5.2.

Note 28. Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, en 1986, un montant de 5 millions de dollars sur les ressources du Fonds est détenu pour une durée illimitée. Il a également été décidé que seuls les intérêts créditeurs produits par les placements du Fonds seraient disponibles pour financer les programmes.

a) Buts et mandat

Le FENU est une organisation multilatérale de donateurs placée sous l'administration du PNUD. Il a pour but d'atténuer la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce aux moyens suivants : renforcement des administrations locales et des institutions communautaires, développement du secteur privé, création de mécanismes de crédit aux personnes défavorisées et l'octroi d'investissements en échange d'une utilisation écologique des ressources naturelles.

L'Assemblée générale a constitué le FENU sous forme d'organisation autonome au sein du système des Nations Unies (résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966). Elle a ensuite décidé, dans sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967, que l'Administrateur du PNUD gérerait le Fonds en remplissant les fonctions du Directeur général, tandis que le Conseil d'administration du PNUD remplirait celles du Conseil d'administration du Fonds.

b) Encaisse

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	(En milliers de dollars des États-Unis)	
	1997	1995
Comptes libellés en dollars des États-Unis	128	1
Monnaies convertibles	1	1
Monnaies non convertibles : avoirs inutilisés	<u>460</u>	<u>420</u>
Total	<u>589</u>	<u>422</u>

c) Prêts aux gouvernements

Le montant de 5 636 840 dollars figurant au tableau 7 (9 671 809 dollars en 1995) correspond au montant total de l'encours des prêts consentis par le Fonds aux Gouvernements du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Népal et du Sénégal. Aucune avance n'a été faite durant l'exercice biennal en cours. Ce montant s'analyse comme suit :

Pays bénéficiaire	Numéro de projet	Montant du prêt	Remboursement	Montant restant à
		au 1er janvier 1996		rembourser au 31 décembre 1997
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Bénin	RAF/94/CO2	200	-	200
Botswana	BOT/87/CO2	2 143	1 428	715
	BOT/87/CO5	4 363	1 678	2 685
	BOT/87/CO6	1 875	783	1 092
Burkina Faso	RAF/94/CO2	200	-	200
Ghana	RAF/94/CO2	200	-	200
Mali	RAF/94/CO2	200	-	200
Népal	NEP/85/CO1	291	146	145
Sénégal	RAF/94/CO2	<u>200</u>	<u>-</u>	<u>200</u>
Total		<u>9 672</u>	<u>4 035</u>	<u>5 637</u>

Les prêts sont remboursables sur 10 ans. Le montant dû pour 1997 et les années antérieures s'élève à 36 332 dollars.

d) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Agents d'exécution	6 437	10 748
Budget d'appui biennal et divers	<u>241</u>	<u>286</u>
Total	<u>6 678</u>	<u>11 034</u>

e) Réserve opérationnelle

À sa vingt-sixième session, en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par le Fonds pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Conformément à cette décision, le

montant révisé de la réserve opérationnelle créée en 1979 a été porté à 45 millions de dollars au 31 décembre 1997, comme l'indique le tableau 7.

f) Allocations inutilisées et engagements futurs

Le montant des allocations inutilisées était de 22 213 749 dollars au 31 décembre 1997 (25 973 154 dollars en 1995). Toutefois, les engagements totaux selon la formule du financement partiel s'élevaient à 224 948 000 dollars (209 528 000 dollars en 1995).

La formule du financement partiel a été approuvée par le Conseil d'administration en 1979. À sa trente-quatrième session, en 1982, le Conseil d'administration l'a réexaminée et a modifié le mode de calcul du plafond autorisé des engagements inutilisés, qui est égal depuis lors au montant des liquidités, à l'exclusion de la réserve opérationnelle, majoré du montant estimatif de cinq années de contributions volontaires.

Le montant total des engagements indiqué ci-dessus se décompose comme suit :

	1997	1995
	(En milliers de dollars des États-Unis)	
Ressources ordinaires	221 737	204 307
Participation aux coûts	218	315
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>2 993</u>	<u>4 906</u>
Total	<u>224 948</u>	<u>209 528</u>

Les engagements indiqués sont bien en deçà de la limite fixée selon la formule du financement partiel.

Note 30. Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

a) Buts et mandat

Le FANUERN a été constitué en 1973, conformément à la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale du 17 décembre 1973, comme fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD.

Il a pour mandat d'élargir et d'intensifier les activités du système des Nations Unies dans le domaine de la prospection des ressources naturelles dans les pays en développement grâce au partage des risques. Il doit aussi fournir les moyens d'une assistance et d'une coopération mutuelles dans ce domaine.

Le FANUERN, qui relève depuis juillet 1996 de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement du PNUD, est en train de renforcer sa position de catalyseur pour la mise en valeur durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de la notion de mise en valeur durable, le FANUERN présente les caractéristiques suivantes :

- Contributions de reconstitution. Il s'agit là d'une caractéristique singulière du Fonds. Si un projet de prospection aboutit à la découverte d'un gisement exploitable, le gouvernement intéressé rembourse pendant 15 ans l'équivalent de 2 % par an de la valeur annuelle brute de la production (1 % pour les pays les moins avancés), jusqu'à ce que la limite de 10 fois le coût total du projet en prix constants ait été atteinte;

- Prospection de minéraux axée sur les gisements qui se prêtent à une exploitation de petite échelle parmi les pays en développement moins stables du point de vue social et économique, de façon à combler la défaillance des sociétés minières privées qui ne veulent pas faire de prospection même quand le potentiel minier est élevé;

- Prospection de l'énergie géothermique visant à mettre en valeur une énergie propre et sans danger pour l'environnement dans les pays en développement, afin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole, qui doit souvent être importé et dont la combustion détériore l'environnement;

- Activités de recherche-développement sans danger pour l'environnement quant à la pollution due aux activités minières.

b) Dépenses relatives au programme

Le montant de 654 328 dollars (458 317 dollars en 1994-1995) qui figure au tableau 7 comprend les dépenses préalables aux projets pour un montant de 101 239 dollars (82 654 dollars en 1994-1995).

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1997	1995
	(En milliers de dollars des États-Unis)	
Agents d'exécution	34	3
Budget d'appui biennal	<u>2</u>	<u>7</u>
Total	<u>36</u>	<u>10</u>

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	340	335	3 111	3 102
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>18</u>	<u>50</u>	<u>32</u>	<u>65</u>
Total	<u>358</u>	<u>385</u>	<u>3 143</u>	<u>3 167</u>

Note 31. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

a) Buts et mandat

Le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a été créé par la Conférence de Vienne en 1979 afin de permettre un traitement plus efficace des questions scientifiques et techniques dans un cadre multilatéral.

Il a pour mission d'accélérer le développement durable en jouant un rôle particulier au sein du système des Nations Unies grâce à la promotion du transfert de technologie et au renforcement des capacités nationales. Il fournit une assistance dans des domaines prioritaires, qui sont par exemple les suivants : politique et renforcement des capacités dans le domaine scientifique et technique; innovation technologique et développement de l'esprit d'entreprise; technologies de l'information et information sur les technologies; contrôle de la qualité et maintenance; et énergies nouvelles et renouvelables.

b) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	391	539	792	677
Participation aux coûts	-	39	27	34
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>31</u>	<u>103</u>	<u>351</u>	<u>404</u>
Total	<u>422</u>	<u>681</u>	<u>1 170</u>	<u>1 115</u>

c) Avenir du Fonds

Le Fonds compte mettre fin à ses activités en 1998.

Note 32. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

a) Buts et mandat

Dans sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, l'Assemblée générale a constitué le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qu'elle a chargé de jouer un rôle novateur et catalyseur en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le mandat du Fonds est plus particulièrement le suivant :

- Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;
- Servir de catalyseur afin de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;
- Jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau général de coopération des Nations Unies en faveur du développement.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1997	1995
	(En milliers de dollars des États-Unis)	
Agents d'exécution	1 133	419
Budget d'appui biennal	<u>51</u>	<u>186</u>
Total	<u>1 184</u>	<u>605</u>

c) Système de financement partiel et réserve opérationnelle

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en 1995, UNIFEM fonctionne dans le cadre du système de financement intégral depuis le 1er janvier 1995. Le Conseil d'administration a suspendu temporairement l'obligation de constituer une réserve opérationnelle et a autorisé UNIFEM à bénéficier de la ligne de découvert du PNUD jusqu'à concurrence de 4,5 millions de dollars durant la période 1996-1997 pour honorer ses engagements antérieurs. Aucun tirage n'a été fait sur la ligne de découvert.

À sa troisième session ordinaire, en septembre 1996, le Conseil d'administration a décidé de reconstituer la réserve opérationnelle au niveau initial de 3,0 millions de dollars (décision 96/43). Le 17 janvier 1997, il a approuvé un système modifié de financement partiel pour déterminer le montant

des programmes devant être approuvés et le niveau de la réserve opérationnelle correspondante.

Selon le système de financement partiel, le plafond des ressources affectées aux programmes sur une période de trois ans sera fixé chaque année à partir d'une estimation prudente des recettes à percevoir pendant les trois années à venir, déduction faite des dépenses d'administration à régler pendant la même période. Pour en rester à une estimation très modérée, les encaissements prévisibles pour la première année seraient égaux au montant estimatif des recettes à percevoir au cours de l'année considérée, calculé sur la base des résultats de la conférence d'annonces de contribution et des consultations tenues directement avec les donateurs. Les estimations pour la deuxième année équivalraient à 50 % des prévisions de recettes de la première année, et celles pour la troisième année, à 25 % (soit 50 % du montant estimatif de l'année précédente). Les dépenses d'administration équivalraient, par défaut, au montant prévu pour l'année considérée multiplié par trois.

La réserve opérationnelle serait égale au montant moyen annuel des dépenses pendant la durée d'exécution du programme, soit le taux d'exécution multiplié par le tiers du plafond. Conformément au système modifié de financement partiel, la réserve opérationnelle a été portée à 3,5 millions de dollars au 31 décembre 1997.

b) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	6 549	13 124	5 768	4 101
Participation aux coûts	4 702	5 791	3 505	2 119
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>4 084</u>	<u>1 815</u>	<u>2 159</u>	<u>1 607</u>
Total	<u>15 335</u>	<u>20 730</u>	<u>11 432</u>	<u>7 827</u>

Des avis d'allocations dépassant respectivement de 780 106 dollars, 1 196 244 dollars et 1 926 247 dollars le montant des ressources ordinaires, de la participation aux coûts et des fonds d'affectation ponctuelle ont été émis sur la base des contributions à recevoir des gouvernements pour des montants respectifs de 2 039 006 dollars, 2 317 843 dollars et 2 626 561 dollars. Ces montants sont compris dans celui des contributions dues, soit 6 983 410 dollars, qui figure dans la note 34. Ces contributions n'incluent pas les annonces faites pour les années à venir, qui s'élèvent à 1 571 187 dollars.

e) Virement des ressources ordinaires aux ressources des fonds d'affectation ponctuelle

Les fonds d'affectation ponctuelle «Suivi de la Conférence de Beijing en Asie de l'Ouest» et «Préparation de la Conférence de Beijing dans les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest» (figurant au tableau 7.1) étaient en déficit respectivement de 14 419 dollars et 5 130 dollars au 31 décembre 1997. Pour

combler ce déficit (qui est contraire au principe du financement intégral), la direction d'UNIFEM a décidé de consentir une avance de 19 549 dollars sur les ressources ordinaires au profit des ressources des fonds d'affectation ponctuelle.

f) Lettre de crédit

Une lettre de crédit de 525 000 dollars a été établie auprès de la Chase Manhattan Bank pour le projet RLA/92/W02, financé au moyen de la participation aux coûts. Le solde impayé au 31 décembre 1997 était de 300 000 dollars. Ce montant est garanti par des placements détenus dans le portefeuille d'UNIFEM.

Note 33. Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Buts et mandat

Créé par l'Assemblée générale en 1970 et placé sous la tutelle générale du PNUD, le Programme des VNU est axé sur les objectifs suivants :

- Encourager directement la participation de volontaires au développement en aidant à mieux définir et faire connaître le rôle des volontaires dans le développement, en recrutant et en envoyant sur le terrain des VNU et en favorisant la création de programmes locaux de volontaires et de jeunes;

- Offrir, dans le cadre du système des Nations Unies, un mécanisme mondial qui permette aux VNU d'intervenir auprès des populations par l'intermédiaire des pouvoirs publics, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations communautaires et des organisations non gouvernementales, soit par le moyen du placement direct, soit en aidant à constituer des réseaux, soit encore en diffusant des informations et en offrant des possibilités de contact.

Dans ce contexte, le Programme présente les caractéristiques suivantes :

- Une contribution d'une nature particulière, remarquable par son esprit de solidarité et de partenariat, à des activités très diverses de coopération technique;
- Un soutien efficace aux programmes d'aide humanitaire;
- Une assistance aux activités de rétablissement et de consolidation de la paix des Nations Unies;
- Un soutien ciblé au développement participatif communautaire, surtout parmi les catégories à faible revenu dans les situations de pauvreté;
- La capacité de mobiliser des volontaires dans le monde entier, y compris dans les pays en développement eux-mêmes;
- La volonté d'adapter ses politiques et procédures aux conditions et aux besoins locaux;
- L'avantage de s'appuyer sur la présence institutionnelle du PNUD et du système des Nations Unies et leur participation au développement dans presque tous les pays en développement;

- La capacité d'offrir des interventions souples, grâce notamment à des équipes mixtes composées de volontaires internationaux et nationaux;

- La promotion anticipative de l'intervention des volontaires dans des domaines d'importance stratégique tels que le développement urbain, la gestion de l'environnement et le développement préventif et curatif.

b) Budget d'appui biennal - activités de base

Le budget d'appui biennal du Programme des VNU, soit 30 287 000 dollars (33 783 000 dollars en 1994-1995) est inclus dans les ressources ordinaires du PNUD figurant au budget d'appui biennal et détaillé au tableau 3.

c) Recouvrement des coûts externes

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a modifié les directives régissant l'utilisation du Fonds bénévole spécial et les procédures de recouvrement des coûts externes. Il a décidé que, sauf si des ressources spéciales étaient disponibles, les coûts externes des activités des Volontaires seraient intégralement imputés sur le budget des projets sur la base de coûts standard. Tout écart entre les coûts standard et les coûts réels serait imputé sur le Fonds bénévole spécial.

Au cours de l'exercice biennal, un montant de 7 903 662 dollars (9 117 769 dollars en 1994-1995) représentant des coûts externes a été porté au crédit du Fonds. Il est inclus dans le montant de 7 693 939 dollars (9 304 862 dollars en 1994-1995) inscrit comme recettes diverses au tableau 7.

d) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Le montant de 2 691 913 dollars (1 335 931 dollars en 1995) indiqué au tableau 7 comprend le solde de 1 523 875 dollars (655 803 dollars en 1995) dû par l'ONU pour le financement de projets particuliers ayant fait l'objet d'un mémorandum d'accord entre le Programme des VNU et l'Organisation. Le compte s'établit comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Solde au 1er janvier	657	991
Recettes perçues	<u>(295)</u>	<u>(3 608)</u>
Dépenses engagées	362	(2 617)
Solde dû par l'ONU au 31 décembre	<u>1 162</u>	<u>3 274</u>
Total	<u>1 524</u>	<u>657</u>

e) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)		
Activités remboursables	16	180
Activités financées par le Fonds bénévole spécial	-	11
Activités financées par les Fonds d'affectation ponctuelle	-	<u>15</u>
Total	<u>16</u>	<u>206</u>

f) Fonds bénévole spécial

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a décidé que les recettes du Fonds bénévole spécial provenant de contributions volontaires ainsi que les intérêts créditeurs serviraient à financer des projets pilotes et expérimentaux, l'organisation de réunions d'information à l'intention des spécialistes du Programme des VNU, la formation de spécialistes de pays et d'agents des services de développement national, des campagnes spéciales de recrutement et d'autres projets analogues. Auparavant, 85 % des recettes du Fonds bénévole spécial servaient à financer les coûts externes du Programme. Un montant forfaitaire était imputé sur le budget des projets pour couvrir les coûts externes qui n'étaient pas financés par le Fonds.

g) b) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	1997	1995	1997	1995
(En milliers de dollars des États-Unis)				
Ressources ordinaires	9 794	6 999	23 482	12 876
Participation aux coûts	276	-	162	-
Fonds d'affectation ponctuelle	<u>13 256</u>	<u>12 723</u>	<u>16 800</u>	<u>13 415</u>
Total	<u>23 326</u>	<u>19 722</u>	<u>40 444</u>	<u>26 291</u>

Les allocations de ressources générales inutilisées comprennent les engagements, estimés à 4 131 125 dollars (4 527 750 dollars en 1995) que représentent les frais de rapatriement et les indemnités de réinstallation concernant les Volontaires en poste au 31 décembre 1997.

Note 34. Contributions dues au 31 décembre 1997 par les gouvernements et d'autres contributeurs aux fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD, en milliers de dollars des États-Unis

	Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification	Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial	Fonds d'affectation spéciale «Capacités 21»	Compte de l'énergie du PNUD	Fonds d'affectation spéciale à la gestion des ressources énergétiques	Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social
Contributions volontaires							
1993 et exercices antérieurs	419	-	-	1	-	-	-
1994	1	-	20	-	-	-	-
1995	4	-	-	-	57	-	-
1996	2	-	-	-	2	-	335
1997	28	-	124	-	-	164	-
Total	454	-	144	-	59	164	335
Contributions au titre de la participation aux coûts							
1996 et exercices antérieurs	85	195	15	1 220	-	-	-
1997	3 468	-	206	1 293	-	-	-
Total	3 553	195	221	2 513	-	-	-
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts							
	4 007	195	365	2 514	59	164	335
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle							
1996 et exercices antérieurs	1 343	35	233	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 343	35	233	-	-	-	-
Total, contributions dues							
	5 350	230	598	2 514	59	164	335

	Programme d'étude des questions de développement du PNUD	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Comité consultatif technique sur le partenariat mondial pour l'eau	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de démontage au Mozambique
Contributions volontaires							
1993 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-
1994	-	-	-	-	-	-	-
1995	-	-	429	-	-	-	-
1996	-	-	658	2 000	-	-	30
1997	30	12	658	2 191	1 577	1 577	805
Total	30	12	1 745	4 191	1 577	1 577	835
Contributions au titre de la participation aux coûts							
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts							
	30	12	1 745	4 191	1 577	1 577	835
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle							
1996 et exercices antérieurs	-	-	2 533	-	18	-	-
1997	-	-	595	750	-	-	-
Total	-	-	3 128	768	-	-	-
Total, contributions dues							
	30	12	1 745	4 959	1 577	1 577	835

	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	Fonds d'affectation spéciale d'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique (Norvège)	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Accord de mise en commun des ressources pour l'assistance technique au secteur de la santé	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	Fonds d'affectation spéciale d'appui aux programmes menés au Cambodge par le Centre cambodgien de déminage (Suède)
Contributions volontaires						
1993 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
1994	-	-	-	-	-	-
1995	-	-	-	-	-	-
1996	5	-	-	587	-	-
1997	-	4	1 933	-	-	1 316
Total	5	4	1 933	587	-	1 316
Contributions au titre de la participation aux coûts						
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts						
	5	4	1 933	587	-	1 316
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle						
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	805	-
Total	-	-	-	-	805	-
Total, contributions dues						
	5	4	1 933	587	805	1 316

	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/Groupe d'experts pour la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et du développement durable en Asie	Fonds d'affectation spéciale PNUD/République lao pour la neutralisation des engins non explosés	Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge	Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le programme démocratique populaire	Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le Programme global d'aide aux handicapés afghans	Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des institutions et des politiques financières au Viet Nam	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques (phase II)	Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariat à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de hauts fonctionnaires et le renforcement des capacités
Contributions volontaires								
1993 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-
1994	-	-	-	27	-	-	-	-
1995	-	-	-	-	-	-	-	-
1996	-	-	-	-	-	-	235	-
1997	31	524	362	-	125	-	-	140
Total	31	524	362	27	125	235	235	140
Contributions au titre de la participation aux coûts								
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	31	524	362	27	125	235	235	140
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle								
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, contributions dues	31	524	362	27	125	235	235	140

	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de planification de l'accès en milieu rural et d'infrastructures pour les besoins de base	Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère des affaires étrangères du Kirghizistan	Fonds d'affectation spéciale d'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des ressources provenant de l'aide extérieure	Fonds d'affectation spéciale pour le projet d'Appui au Programme de la mer d'Aral	Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées en Bosnie	Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine
Contributions volontaires							
1993 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-
1994	-	-	-	-	-	-	-
1995	-	-	-	-	-	-	-
1996	-	-	-	202	-	-	-
1997	211	80	113	-	2 565	643	3 856
Total	211	80	113	202	2 565	643	3 856
Contributions au titre de la participation aux coûts							
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts							
	211	80	113	202	2 565	643	3 856
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle							
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-
1997	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-
Total, contributions dues							
	211	80	113	202	2 565	643	3 856

	Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en lettonie : programme d'enseignement des langues	Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le renforcement des capacités de l'Office national des droits de l'homme de Lettonie	Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	Total des fonds d'affectation spéciale
Contributions volontaires							
1993 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	425
1994	-	-	-	-	-	-	48
1995	-	-	395	-	-	-	885
1996	-	-	-	32	-	105	4 193
1997	337	228	46	-	235	2 087	20 425
Total	337	228	441	32	235	2 192	25 976
Contributions au titre de la participation aux coûts							
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	1 515
1997	-	-	-	-	-	-	4 967
Total	-	-	-	-	-	-	6 482
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts							
	337	228	441	32	235	2 192	32 458
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle							
1996 et exercices antérieurs	-	-	-	-	-	3 026	7 188
1997	-	-	-	-	-	-	2 150
Total	-	-	-	-	-	3 026	9 338
Total, contributions dues	337	228	441	32	235	5 218	41 796

	Fonds d'équipement des Nations Unies	Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	Programme des Volontaires des Nations Unies	Total des fonds	Total général
Contributions volontaires							
1993 et exercices antérieurs	375	45	615	142	178	1 355	1 780
1994	15	-	22	9	54	99	147
1995	3	4	22	25	8	62	947
1996	0	4	36	20	4	73	4 266
1997	22	1 010	7	1 844	69	2 952	23 377
Total	424	1 063	702	2 039	313	4 541	30 517
Contributions au titre de la participation aux coûts							
1996 et exercices antérieurs	20	-	9	-	-	29	1 544
1997	-	-	-	2 318	-	2 318	7 285
Total	20	-	9	2 318	-	2 347	8 829
Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts							
	444	1 063	711	4 357	313	6 888	39 346
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle							
1996 et exercices antérieurs	2 590	-	73	-	840	3 503	10 691
1997	-	-	-	2 627	-	2 627	4 777
Total	2 590	-	73	2 627	840	6 130	15 463
Total, contributions dues	3 034	1 063	784	6 984	1 153	13 018	54 814